Le plan du secteur des promenades

Aménagement de la capitale et gestion immobilière
(Division de la planification)
et
Services des parcs et de la gestion des terrains
(Division du parc de la Gatineau)

Automne 2000

Le plan du secteur des promenades a été approuvé
par la Commission de la capitale nationale
le 30 juin 1999

Commission de la capitale nationale
National Capital Commission
Canada

Table des matières

1 Le contexte

Introduction

1.0	Le secteur des promenades	2
1.1	Le cadre naturel	3
1.2	L'historique de l'activité humaine	5
2.0	La démarche de planification	6
2.1	Les fondements du plan de secteur	6
2.2	L'approche retenue	6
3.0	Le cadre d'aménagement du secteur	8
3.1	Les lignes directrices extraites du *Plan directeur du parc de la Gatineau*	8
3.2	Les caractéristiques importantes du secteur des promenades	10
3.3	Les informations cartographiques	11
4.0	La clientèle du secteur	12
4.1	Les promeneurs	12
4.2	Les habitués	13
5.0	Le contexte d'aménagement local et régional	16
5.1	Le schéma d'aménagement de la MRC des -Collines-de-l'Outaouais	16
5.2	Le plan d'urbanisme de la Municipalité de Chelsea	17
5.3	Le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de l'Outaouais	17
5.4	Le plan d'urbanisme de la Ville d'Aylmer	18
5.5	Le plan de développement touristique de l'Association touristique de l'Outaouais	18
5.6	Les enjeux de planification de la Municipalité de Chelsea	18
5.7	Les enjeux de planification de la Ville d'Aylmer	18

2 L'analyse

6.0	Les enjeux de planification	21
7.0	Les activités récréatives	22
7.1	Le circuit des promenades	26
7.2	Les activités estivales	26
7.3	Les activités hivernales	26

8.0 Les zones de gestion spéciale 41
8.1 La communauté résidentielle du lac Meech 41
8.2 La communauté résidentielle de Kingsmere 43
8.3 Camp Fortune 44
8.4 Les Maisons Willson et O'Brien 46

9.0 L'accès, l'orientation et les services d'information aux visiteurs 47
9.1 L'accès 47
9.2 L'entrée d'Old Chelsea 49
9.3 L'orientation 49
9.4 Les services d'information 50

3 L'orientation, le concept et les propositions d'aménagement

10.0 L'énoncé d'orientation pour 2010 53

11.0 Les principes directeurs et les objectifs de planification 53

12.0 Le concept d'aménagement 55
12.1 L'environnement naturel et culturel 56
12.2 Les activités récréatives 58
12.3 Le partenariat local et régional 67
12.4 L'accès des visiteurs 68
12.5 L'orientation et l'information des visiteurs et l'interprétation 68
12.6 Les zones de gestion spéciale 72

4 Le système de zonage

13.0 Le zonage du parc 77
13.1 Les classes et les prescriptions 77
13.2 La grille de zonage 78

5 La mise en œuvre du plan

14.0 L'administration du plan 16
14.1 Le suivi et l'évaluation 82
14.2 Le statut des terrains 82

Annexes

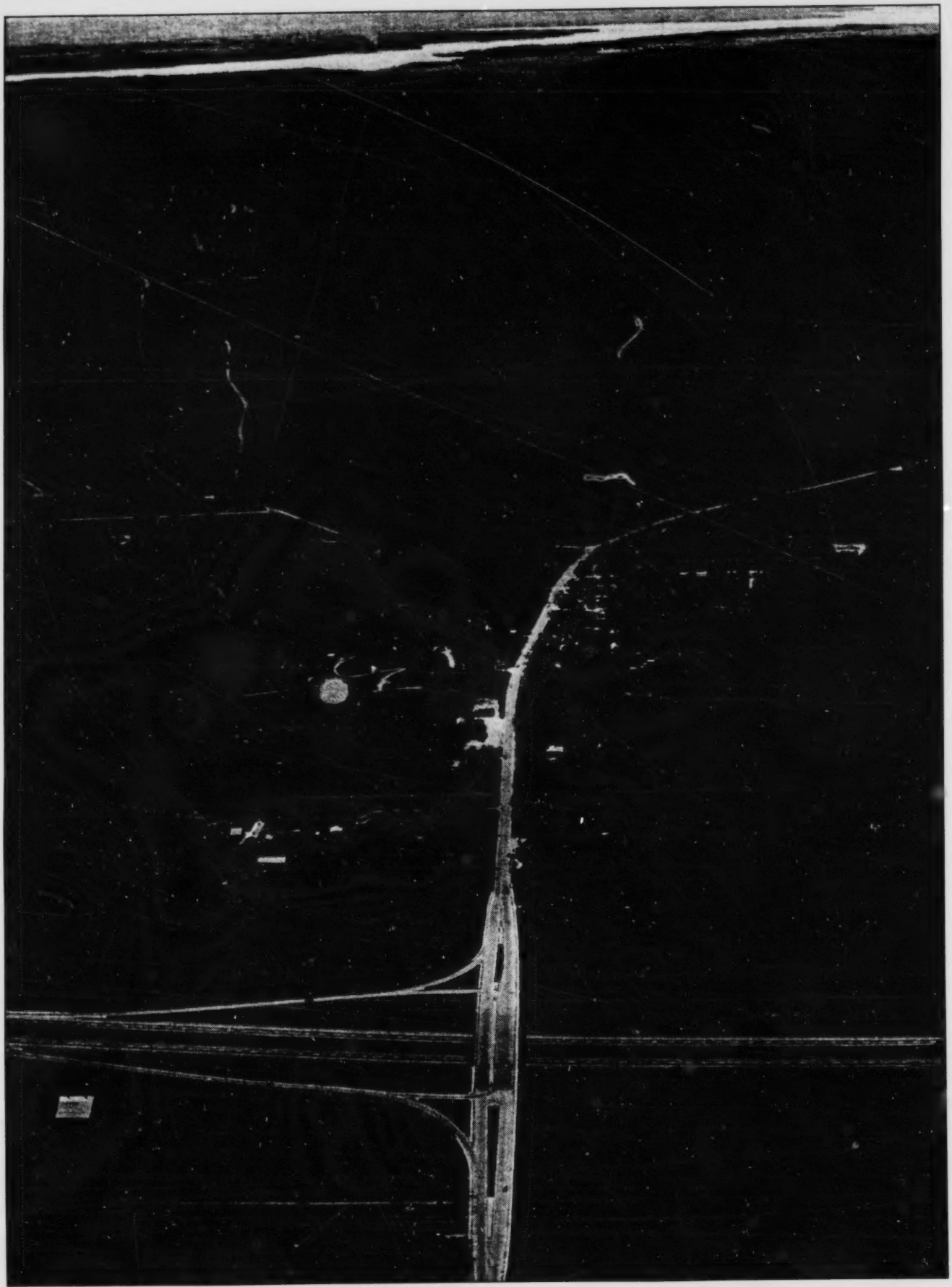

Le secteur des promenades - vue à vol d'oiseau, vers l'ouest, Old Chelsea à l'avant-plan

102-05404/

Le contexte

1

Introduction

Le parc de la Gatineau couvre 36 131 hectares du Bouclier canadien dans l'ouest du Québec, entre les rivières des Outaouais et Gatineau. De forme triangulaire, le parc s'étend sur 50 kilomètres, sa largeur atteignant 12 kilomètres entre la municipalité de La Pêche, sur la rivière Gatineau, et les abords de l'escarpement d'Eardley qui domine la vallée de l'Outaouais.

La région de la capitale nationale

Le parc de la Gatineau est l'un des principaux points d'intérêt de la région de la capitale du Canada. La gestion du parc, qui n'est ni un parc national ni un parc provincial, relève de la Commission de la capitale nationale, elle-même régie par la Loi sur la capitale nationale. Le parc de la Gatineau contribue à rehausser le symbolisme de la capitale du Canada en assurant la protection de cet élément important du patrimoine naturel et en offrant aux visiteurs des occasions d'apprécier, de comprendre et de partager sa beauté naturelle.

En 1990 après une révision en profondeur, la Commission approuve le second plan directeur de l'histoire du parc de la Gatineau.[1] Le plan propose que le parc offre aux visiteurs une expérience de qualité tout en préservant l'intégrité de ses richesses naturelles pour les générations futures, qu'il contribue à l'expérience de la capitale et qu'il devienne une destination privilégiée par les visiteurs de la capitale. La mise en valeur et la gestion du parc doivent démontrer aux visiteurs l'importance du milieu naturel.

Au cours des années 90, plusieurs plans de secteurs et plans de zones sont élaborés. Ces plans plus détaillés ont pour objectifs de préciser les thèmes généraux du Plan directeur et d'offrir un cadre plus complet pour résoudre les problèmes et simplifier la gestion. Le Plan du secteur du Seuil est élaboré et approuvé en 1992, le plan de la Vallée du Ruisseau-Meech en 1998. Le présent Plan du secteur des promenades s'inscrit dans cette lignée.

1 *Depuis sa création officielle en1938, la problématique d'aménagement du parc a fait l'objet de nombreux travaux qui ont abouti au premier plan directeur en 1980. Ce plan fut revu en 1990.*

1.0 Le secteur des promenades

Le secteur des promenades représente une destination privilégiée des visiteurs de la capitale, de même qu'un important centre d'activités récréatives pour la population de la Région de la capitale nationale. Le secteur couvre 14 p. 100% de la superficie totale du parc de la Gatineau, s'étend sur 12 kilomètres et mesure 6 kilomètres à son plus large. Le secteur englobe tout le territoire compris entre le lac Pink au sud et les ruines Carbide Willson au nord, notamment le cœur du réseau de sentiers, qui est situé au sud du lac Meech, les maisons Willson et O'Brien et les environs ainsi que le circuit de promenades panoramiques formé par les promenades de la Gatineau, Fortune et Champlain. Les limites du secteur ont été modifiées par rapport aux limites établies dans le Plan directeur du parc de la Gatineau (1990) pour inclure la zone comprise entre l'autoroute 5 et la boucle nord de la promenade et au nord le site des ruines Carbide Willson.

Ce territoire de superficie relativement restreinte (5 200 hectares) comprend 30 kilomètres de promenades, environ 80 kilomètres de sentiers, deux communautés résidentielles, deux plages et une station de ski alpin. Le secteur comprend également une résidence officielle et plusieurs éléments historiques d'importance dont le domaine Mackenzie King et la première station géodésique du Canada.

Le secteur des promenades est accessible à partir de l'autoroute 5 via Old Chelsea, à partir de la route 148 en passant par la promenade de la Gatineau, et par les chemins Notch et de la Mine. Cette accessibilité en fait le secteur le plus achalandé du parc de la Gatineau, avec une estimation de plus d'un million de visites par année. En dépit de ceci, le secteur des promenades est d'une grande beauté naturelle. Même les dimanches d'automne, où le coloris automnal est le plus resplendissant et le taux d'achalandage est le plus élevé, il est possible de trouver un endroit paisible au milieu d'une nature intacte.

Malgré sa superficie relativement réduite, le secteur des promenades donne, par sa topographie, un sentiment de nature à perte de vue. Les promenades donnent l'impression d'être en pleine forêt bien qu'à plusieurs endroits, elles ne sont qu'à quelques pas de percées visuelles vers les terres agricoles situées au pied de l'escarpement d'Eardley. Les nombreuses pentes de ski de Camp Fortune sont en grande partie situées dans une affaissement entourée de collines, ce qui diminue de beaucoup la visibilité de cette station de ski.

En dépit de cette impression de nature à perte de vue, les ressources du secteur des promenades sont utilisées de façon intensive. Les activités comme la promenade en auto, le pique-nique, la randonnée pédestre, les activités de plage, le vélo de montagne et le ski de fond exploitent ces ressources conjointement, parfois en concurrence. Dans ce sens, le plan de secteur doit faire en sorte que le besoin fondamental de préserver les ressources naturelles du parc de la Gatineau ne soit pas négligé au profit de pressions d'utilisation et d'intérêts opposés.

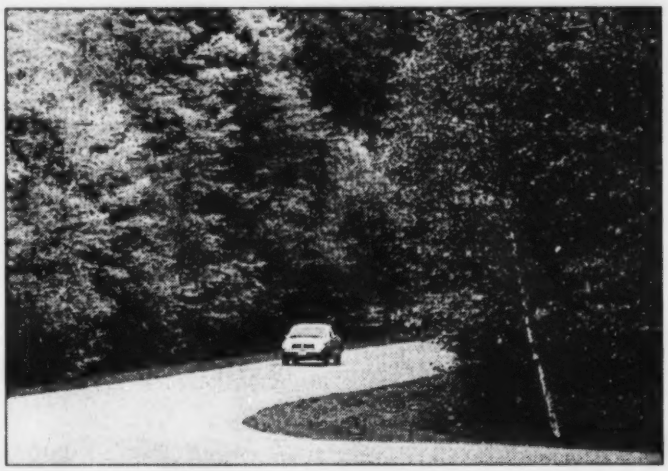

La promenade de la Gatineau

1.1 Le cadre naturel

Le secteur des promenades fait partie du Bouclier canadien et, à ce titre, représente une grande partie du paysage canadien. La limite sud-ouest du secteur est le sommet de l'escarpement d'Eardley, point de contact entre les deux grandes régions géologiques du Bouclier canadien et des Basses terres du Saint-Laurent.

Le plateau d'Eardley, dont l'altitude varie entre 250 et 350 mètres, domine le secteur. En raison de ses conditions de drainage et de la présence de castors, le plateau comprend une importante proportion de terres humides qui constituent un habitat propice à la faune. Le plateau est traversé par une série de failles qui aont donné lieu à l'enchaînement à la chaîne des lacs Meech, Mousseau et Philippe. Plus loin à l'est, les collines de la Gatineau se perdent dans la vallée de la rivière Gatineau.

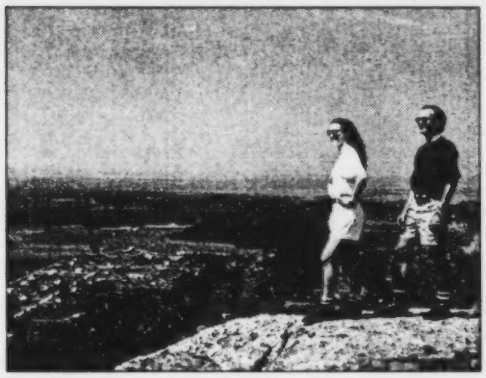

Mont King

Le drainage

Le secteur comprend des parties de deux bassins hydrographiques. La partie nord-est du secteur s'écoule vers la rivière Gatineau via les ruisseaux Meech et Chelsea, et la partie sud-ouest s'écoule vers la rivière des Outaouais en passant par plusieurs petits cours d'eau. Les quatre principaux plans d'eau du secteur soit les lacs Meech, Fortune, Kingsmere et Pink sont pourvus de barrages et le lac Mulvihill est un étang construit de main d'homme.

Le lac Pink est un lac méromictique.[2] Un important programme de réhabilitation des rives visant à protéger ce phénomène écologique a été complété en 1991.

La flore

Le secteur des promenades, comme l'ensemble du parc de la Gatineau, renferme une végétation très diverse. Sa situation géographique, sa topographie, son sol et son régime hydrique favorisent la croissance de groupements végétaux typiques des zones tant nordiques que méridionales. Le versant nord d'une colline peut abriter de la pruche, du cèdre et de l'épinette tandis que son versant sud peut aussi bien abriter du chêne rouge et du chêne blanc. Les forêts d'érables prédominent dans le secteur.

Au cours du siècle dernier, le secteur a subi plusieurs perturbations dont la coupe de bois, l'exploitation minière, l'agriculture et les feux de forêt. Les politiques de gestion actuelles préconisent l'évolution naturelle de la végétation. La tempête de verglas de janvier 1998 a eu un impact sur le couvert forestier du secteur. À certains endroits, plus de 90 p. 100% des arbres ont été endommagés. Les effets à long terme de cet événement sont présentement à l'étude.[3]

Les connaissances actuelles permettent d'identifier 61 espèces végétales considérées comme rares dans le parc. Plusieurs de ces espèces se trouvent dans le secteur des promenades.

2 Dans un lac méromictique, les couches d'eau ne se mélangent pas complètement. Par conséquent, les couches inférieures maintiennent une température constante et elles sont dépourvues d'oxygène. Les matières organiques qui tombent au fond du lac y demeurent sans se décomposer.

3 Selon des évaluations préliminaires, les dommages ont eu peu d'impacts sur la durée de vie du couvert végétal. Environ 90% du couvert végétal survivra.

La faune

Les divers écosystèmes du secteur permettent à plusieurs espèces fauniques de trouver un habitat qui leur est propice. Chez les mammifères, le cerf de Virginie, le castor, le raton laveur, la marmotte commune et l'écureuil gris abondent dans le secteur et peuvent facilement être observés dans leur habitat naturel. D'autres espèces au comportement plus discret, comme la musaraigne, la chauve-souris, le lièvre, le porc-épic, le rat musqué et l'ours peuplent aussi le territoire.

Environ 230 espèces d'oiseaux ont été observées dans le parc de la Gatineau, et la plupart fréquentent le secteur des promenades. Dans le secteur, il est possible d'apercevoir, sans difficulté, l'urubu (vautour) à tête rouge, le grand pic et la mésange à tête noire.

L'ichtyofaune du secteur reflète la diversité des lacs. Le lac Meech comprend plusieurs espèces communes de poissons. Le lac Pink abrite une espèce de poisson qui date de la période post-glaciaire de la mer de Champlain, soit l'épinoche à trois épines.

Cerf de Virgine

La richesse des invertébrés s'évalue très approximativement à plusieurs milliers d'espèces. Un mollusque considéré comme très rare a été identifié dans le lac Meech.

Il existe trente-sept espèces rares connues dans le parc et plusieurs se trouvent dans le secteur des promenades.

Exhibit sur la gestion des ressources naturelles

1.2 L'historique de l'activité humaine

En dépit de son caractère naturel, le secteur des promenades n'est pas véritablement un territoire vierge. En réalité, il est souvent difficile d'ignorer la profonde influence de l'occupation humaine sur ce territoire, que ce soit au niveau de l'habitation, des loisirs, du transport, de l'agriculture, de l'exploitation forestière et minière ou de tout autre type d'activités.

Situé à proximité de deux voies de communication naturelles, la rivière des Outaouais et la rivière Gatineau, le parc de la Gatineau a longtemps été l'un des territoires de chasse et de pêche des Amérindiens. Ceux-ci y pratiquaient aussi la cueillette de bois, de pierres de taille, de fruits et d'autres denrées, sans oublier près de deux siècles d'exploitation des animaux à fourrure et de trappage.

La colonisation de la vallée de l'Outaouais s'amorça vers 1800, suivie de près par le développement de l'industrie du bois, les collines de la Gatineau étant riches en pins blancs. Le territoire défriché fut ensuite occupé par les agriculteurs, qui vivaient des maigres récoltes de ces terres arides. Aujourd'hui, le long des sentiers Ridge (sentier 1) et McCloskey (sentier 2), on peut voir des ruines d'empierrements, de murs de pierres et de fondations qui témoignent de cette époque.

Au tournant du siècle, il était à la mode d'avoir une résidence d'été. Les chalets surgissent autour des lacs Meech et Kingsmere. La résidence d'été de W.J.Tilley construite près du lac Meech vers 1870-1872, puis celle de Thomas Leopold Willson en 1907 amorcent une période de villégiature qui se poursuit jusqu'aux années 1970.

En 1934, la « Federal Woodlands Preservation League » presse le gouvernement fédéral d'acquérir 10 000 hectares de terres forestières dans les collines de la Gatineau afin de mettre un terme à la destruction systématique des forêts. Ceci mène au début de l'acquisition des terres en 1938 et à la naissance de ce que nous appelons aujourd'hui le parc de la Gatineau.

Le secteur des promenades comprend deux éléments d'importance historique, culturelle et politique. Les visiteurs du domaine Mackenzie King peuvent en apprendre davantage sur cet important personnage de l'histoire canadienne. De même, la maison Willson, où se sont déroulées les discussions menant à l'entente constitutionnelle de 1987, était à l'origine la résidence de l'un des inventeurs les plus prolifiques de notre histoire.

La recherche de l'équilibre entre l'utilisation et la préservation des ressources du secteur des promenades est d'autant plus importante en raison des fortes pressions d'utilisation de son milieu bâti et ses espaces naturels.

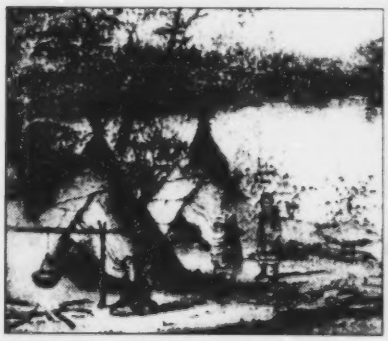

Campement amérindien

William Lyon Mackenzie King

La promenade Fortune (vers 1960)

2.0 La démarche de planification

2.1 Les fondements du plan de secteur

Suite à l'approbation du Plan directeur du parc de la Gatineau en 1990[4], des exercices de planification détaillés ont été entrepris pour assurer la mise en œuvre de ses recommandations. Il s'agit notamment de plans de secteurs d'aménagement devant détailler la nature des interventions nécessaires dans chacun des cinq secteurs du parc de la Gatineau.[5]

Le plan de secteur est un document de planification détaillé décrivant l'état actuel du secteur et créant ainsi un point de référence. Le plan de secteur a pour but de :

- décrire la philosophie de gestion de la CCN à l'égard du secteur en question pour ensuite la traduire dans un concept d'aménagement;
- identifier les enjeux de planification et de gestion et proposer des stratégies pour résoudre ces enjeux;
- donner au public l'occasion de participer à la planification et à l'aménagement du parc de la Gatineau;
- valider les changements proposés aux services offerts aux visiteurs du parc.

2.2 L'approche retenue

Les grandes étapes du processus de planification ont été sont les suivantes :

- L'analyse du contexte (plan directeur, études et données de base, contexte d'aménagement régional et municipal, études sur les visiteurs);
- L'analyse des enjeux et des défis de planification;
- La préparation de l'énoncé d'orientation à long terme, des principes directeurs et des objectifs de planification;
- L'élaboration du concept d'aménagement préliminaire et des propositions d'aménagement;
- La validation du concept et la préparation du plan.

L'évaluation environnementale, la participation du public et le plan[6] de suivi font également partie du processus de planification

Le présent exercice vise la préparation d'un plan qui saura orienter la planification et la gestion du secteur des promenades pour les dix prochaines années en plus de contribuer à la mise à jour prochaine du Plan directeur du parc de la Gatineau. Les principales

Feuilles d'automne

[4] *Le plan directeur du parc de la Gatineau a été approuvé par la CCN en 1990, après trois années de travaux de planification et de consultation. Ce plan directeur remplace le premier plan d'ensemble du parc de la Gatineau, adopté en 1980. Le plan directeur de 1990 sera sujet à révision en 2001-2003.*

[5] *Le plan directeur de 1990 divise le parc de la Gatineau en cinq secteurs (Seuil du parc, Secteur des promenades, Cœur du parc, Croissant Old Chelsea-lac Philippe et lac la Pêche) délimités selon leurs caractéristiques géographiques, les principaux usages, et les activités qu'on y retrouve. Le plan sectoriel du Seuil du parc a été approuvé en 1992.*

[6] *Le plan de suivi indique les étapes futures ainsi que les responsabilités et les échéanciers requis pour la réalisation de chaque tâche.*

étapes qui ont mené à la préparation de ce plan comprennent :

- des discussions avec les autorités municipales et les associations de résidents;
- des ateliers de planification ayant pour objet de confirmer l'énoncé d'orientation, les principes directeurs et les objectifs de planification et de déterminer la priorité des enjeux de planification touchant le secteur;
- l'élaboration d'un concept ou de concepts d'aménagement préliminaires (fondés sur l'énoncé d'orientation, les principes directeurs et les objectifs de planification) décrivant les propositions d'aménagement préliminaires pour le secteur;
- des consultations publiques de type « portes ouvertes » et des discussions avec les autorités municipales, des associations, des groupes d'intérêt et des individus intéressés;
- l'approbation selon le processus en vigueur à la CCN, y compris l'avis et les décisions des comités consultatifs, du comité exécutif de gestion et du conseil d'administration.

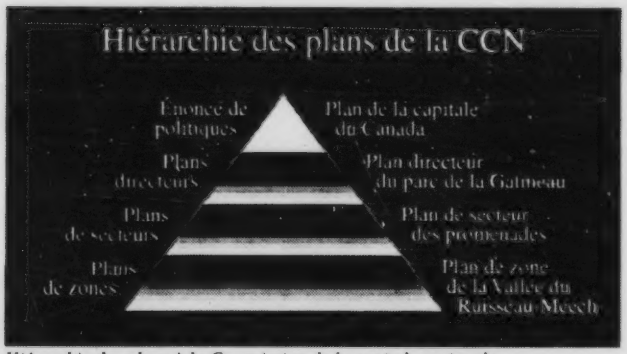

Hiérarchie des plans à la Commission de la capitale nationale

Le cadre de planification à la Commission

Un processus de raffinement continu, depuis l'établissement des politiques jusqu'à la mise en oeuvre

- définit les orientations générales ou stratégiques,
- oriente l'aménagement et la gestion des terrains fédéraux dans la RCN,
- est approuvé par le Conseil d'administration de la CCN

Exemple :
le Plan de la capitale du Canada.

- précise les orientations générales et stratégiques du Plan de la capitale du Canada,
- expose les objectifs d'aménagement et d'utilisation des grands terrains publics de la RCN,
- est approuvé par le Conseil d'administration de la CCN.

Exemple :
le Plan directeur du parc de la Gatineau

- précise les objectifs et les lignes de conduite des plans directeurs par rapport à des secteurs géographiques plus petits,
- définit les priorités quant à l'utilisation des terrains, et rationalise l'attribution et le mode d'occupation des propriétés,
- indique les objectifs globaux en matière d'aménagement et de conservation,
- est approuvé par le Comité directeur de la Commission

Exemple :
Le Plan de secteur des promenades

- précise la sorte d'immeubles proposés et leur emplacement, ainsi que les éléments de l'infrastructure et du milieu,
- peut définir les lignes directrices pour l'aménagement, l'amélioration, la protection ou la restauration de certaines propriétés fédérales,
- est approuvé par le Comité directeur de la Commission

Exemple :
Le Plan de zone de la Vallée du Ruisseau-Meech

3.0 Le cadre d'aménagement du secteur

3.1 Les lignes directrices extraites du plan directeur du parc de la Gatineau

Le Plan directeur du parc de la Gatineau (1990) est l'outil de base pour la planification, la gestion et l'amélioration du secteur des promenades. La plupart des grandes orientations du plan directeur sont particulièrement pertinentes au secteur des promenades. Cette section résume les principaux points du plan directeur pour ensuite les interpréter dans le contexte spécifique du secteur des promenades.

La mission du parc

Le plan directeur positionne le parc de la Gatineau dans la capitale et dans la région de la capitale nationale :

- Le parc est un espace public doté d'un statut spécial, aménagé et géré pour l'agrément du public par la Commission de la capitale nationale.
- Le parc est un milieu naturel, qui se distingue ainsi du réseau d'espaces verts de la région de la capitale nationale par la qualité et l'ampleur de ses ressources.
- Le parc est un élément de la symbolique de la capitale, non seulement en tant que pièce maîtresse du cadre naturel, mais par les attractions culturelles qu'on y retrouve, comme le domaine Mackenzie King.

L'orientation générale

L'orientation générale repose sur six principes généraux devant guider la planification et la gestion du parc. Les voici :

Pérennité

- Le patrimoine naturel du parc et l'intégrité de ses ressources doivent être assurés pour le bénéfice des générations futures.

Symbole national

- Le parc est lié à la capitale du Canada. Il contribue en grande partie à l'« image verte » de la capitale.

Contexte régional

- Le parc est un des principaux espaces naturels protégés dans l'Ouest québécois et dans l'Est ontarien. À ce titre, il doit s'harmoniser avec son milieu environnant et aider à répondre aux besoins des résidents de la région.

Gestion du parc

- Le parc renferme d'importantes richesses naturelles et culturelles. La gestion du parc doit chercher à donner accès à ces ressources tout en les préservant pour l'avenir.

Visiteurs

- Le parc ajoute à la gamme d'expériences offertes aux visiteurs de la capitale. Il convient d'encourager les visiteurs à explorer le parc et d'assurer que sa mise en valeur réponde aux besoins des visiteurs.

Communication

- Le parc offre l'occasion de prendre contact avec un espace naturel protégé et de communiquer l'importance de l'environnement aux Canadiens.

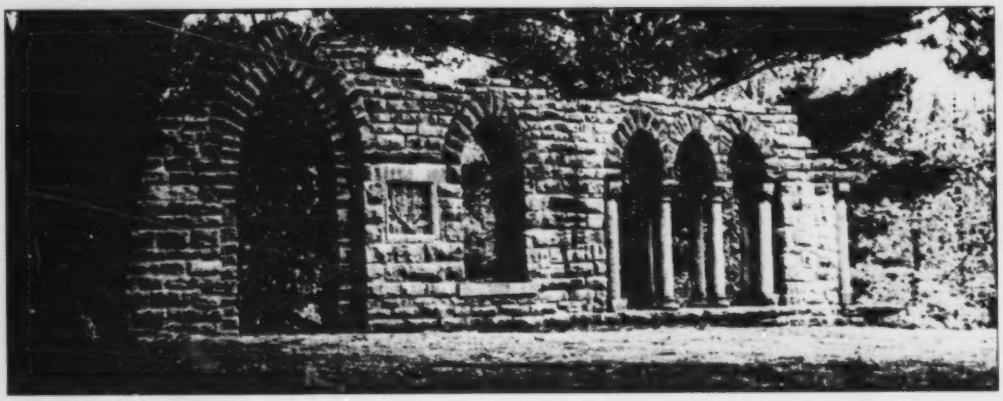

Le domaine Mackenzie King

Les objectifs et les interventions

Pour chaque principe général, des objectifs et des interventions spécifiques ont été formulés. Les interventions suivantes sont pertinentes au secteur des promenades :

Pérennité

- assurer la perpétuation des écosystèmes du parc et le bon fonctionnement des processus naturels qui les gouvernent;
- préserver l'intégrité des espèces uniques, rares ou qui constituent les meilleurs exemples d'un élément ou d'un phénomène naturel;
- mettre sur pied un groupe d'intervenants engagés, c'est-à-dire un groupe efficace de « gardiens » du parc.

Symbole national

- communiquer aux visiteurs l'importance du milieu naturel dans la culture, les valeurs et l'histoire de la société canadienne;
- favoriser la compréhension de thèmes reliés à l'histoire, à la culture du Canada et à ses principaux acteurs;
- assurer la vitalité et le rayonnement des symboles politiques existants dans le parc de la Gatineau (résidences officielles, domaine Mackenzie King).

Contexte régional

- favoriser, l'insertion, en périphérie du parc, des installations et services commerciaux destinés à accueillir les visiteurs;
- promouvoir, de concert avec les résidents du parc et ceux des collectivités environnantes, le développement de l'industrie touristique en périphérie du parc;
- améliorer l'accès au parc à partir des collectivités limitrophes;
- associer les résidents du parc et ceux des collectivités environnantes à la promotion du parc auprès des visiteurs.

Gestion du parc

- réduire au minimum les interventions au niveau des mécanismes naturels;
- réglementer le type, le moment et l'emplacement des activités de plein air les plus intensives;
- élargir la gamme d'intervenants dans la gestion du parc.

Visiteurs

- la mise en valeur du parc doit correspondre aux besoins actuels et futurs des visiteurs de la capitale;
- assurer une meilleure accessibilité aux éléments du patrimoine culturel;

- offrir aux visiteurs l'occasion de vivre une expérience diversifiée dans un cadre naturel distinct du milieu urbain de la capitale;
- prévoir des activités adaptées aux visiteurs de tous les âges, talents et capacités physiques, et ce, pendant toute l'année;
- assurer la fourniture des services essentiels pour permettre d'accéder au milieu naturel et d'en jouir.

Communication

- Faire comprendre aux visiteurs l'importance de l'environnement naturel dans la culture, les valeurs et l'histoire de la société canadienne.

Le secteur des promenades

Le plan directeur de 1990 divise le territoire du parc de la Gatineau en cinq secteurs, dont la délimitation physique a été effectuée selon les unités écologiques, les infrastructures en places et les activités qui s'y déroulent. Le secteur des promenades est facile d'accès, offre une gamme variée d'activités et renferme plusieurs des attractions principales et installations récréatives du parc. Le secteur des promenades constitue en somme le « *centre de découverte* » du parc de la Gatineau.

Le plan directeur attribue cinq vocations principales au secteur des promenades :

- une vocation de conservation, essentielle au maintien de l'intégrité écologique du parc de la Gatineau.
- une vocation de loisir en plein air, assurée en grande partie par les installations actuelles.
- une vocation d'interprétation du patrimoine naturel et historique du parc.
- une vocation culturelle, principalement associée à la mise en valeur du domaine Mackenzie King.
- une vocation politique, associée aux maisons Willson et O'Brien et à la résidence officielle (la Ferme).

3.2 Les caractéristiques importantes

Les éléments suivants définissent le contexte de la planification et de la gestion du secteur des promenades. Ils servent également à dresser le portrait de la situation actuelle du secteur et des possibilités qu'il renferme.

- Le secteur des promenades représente une zone relativement réduite de l'ensemble du parc de la Gatineau (environ 5 200 hectares ou hectares 12 p. 100 de la superficie totale du parc de la Gatineau.

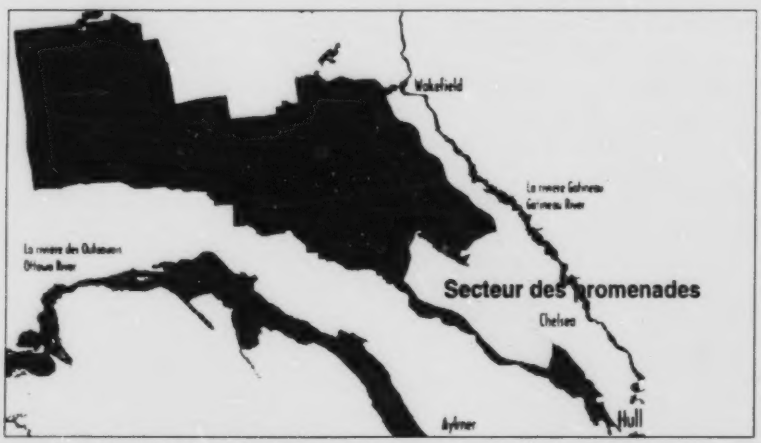

Parc de la Gatineau - secteur des promenades

- Le secteur renferme une variété d'écosystèmes (p. ex. peuplements forestiers, terres humides) favorables à une certaine flore et une certaine faune, parmi lesquelles de nombreuses espèces rares.

- Le secteur reçoit plus d'un million de visites par année. Les activités les plus prisées sont la promenade panoramique, la randonnée pédestre, le cyclisme, la baignade, la navigation de plaisance, le pique-nique et les activités de ski.

- Le secteur comprend plus de 30 kilomètres de promenades (les promenades de la Gatineau, Fortune et Champlain) et environ 20 kilomètres de chemins municipaux, y compris les chemins Meech, Kingsmere et Notch.

- Plusieurs destinations d'importance, y compris :

  - Le domaine Mackenzie King (60 000 visites par année);
  - Le belvédère Champlain;
  - Le lac Pink;
  - Le repère géodésique du mont King[7], un des rares sites historiques nationaux dans la région de l'Outaouais;
  - Le centre des visiteurs du parc de la Gatineau (30 000 visites par année).
  - Deux plages publiques (O'Brien et Blanchet), un débarcadère (McCloskey), cinq terrains de pique-nique et dix-sept aires de aires de stationnement.

- Un important réseau de sentiers qui comprend environ 75 p. 100% des sentiers du parc de la Gatineau, dont 80 kilomètres de sentiers de ski de fond damés et surveillés régulièrement par des patrouilleurs.

- La station de ski alpin Camp Fortune (168 hectares, 160 000 visites par année) et une tour de télécommunications avec les équipements afférents.

- Deux communautés résidentielles (lac Meech et Kingsmere), qui comptent ensemble 165 chalets et résidences permanentes, et 35 autres résidences parsemées sur l'ensemble du secteur.

- Un centre de conférences du gouvernement canadien (la maison Willson), la résidence officielle du président de la Chambre des communes et plusieurs autres constructions d'intérêt patrimonial (les ruines Carbide Willson, la maison O'Brien, etc.).

- Des événements spéciaux d'envergure, y compris le programme Coloris automnal, le programme d'activités spéciales du domaine Mackenzie King et la Keskinada Loppet.

3.3 Les informations cartographiques

Les cartes suivantes ont été préparées pour présenter les données de base du secteur des promenades.

- Drainage et pentes
- Environnements sensibles
- Activité humaine
- Éléments historiques
- Terrains privés, terrains loués et terrains bâtis
- Sentiers et activités
- Communauté résidentielle du lac Meech
- Communauté résidentielle de Kingsmere

Les cartes de synthèse environnementale, de zonage et les concepts d'aménagement préparées à partir des cartes de base se trouvent à la fin de ce document.

- Sensibilité environnementale
- Zonage du secteur des promenades
- Concept d'organisation spatiale d'été
- Concept d'organisation spatiale d'hiver

[7] *Le site du mont King a été désigné par le National Historic Sites and Monuments Board of Canada en 1929. La plaque commémorative fut installée en 1930.*

4.0 La clientèle du secteur

Pour les besoins de la planification, on peut répartir les visiteurs du secteur des promenades en deux grandes catégories. La première, dite des « promeneurs », regroupe les visiteurs qui se présentent au parc sans grande préparation et souvent avec une vague idée de ce qu'ils pourront retirer de leur visite. Ces visiteurs explorent généralement le parc en circulant sur les promenades et en s'arrêtant selon les endroits et les attractions qu'ils découvrent en cours de route. La deuxième catégorie, dite des « habitués », regroupe les visiteurs qui planifient leur visite et se préparent en vue d'une activité précise. Les skieurs de fond, les randonneurs et les baigneurs en sont des exemples.

4.1 Les « promeneurs »

Les visiteurs de cette catégorie effectuent des visites de courte durée, à caractère général et souvent spontanées, combinant loisirs et éducation. Ils sont dirigés vers le parc de la Gatineau par l'information touristique ou par des amis ou des parents. Le motif premier de leur visite est de faire la connaissance du parc à travers ses principales attractions.

Les caractéristiques

- Ils passeront moins de trois heures dans le parc, ne visiteront vraisemblablement pas plus de trois points d'intérêt et compléteront leur itinéraire en empruntant le réseau de promenades.
- Les trois endroits où ils s'arrêtent le plus sont le lac Pink, le domaine Mackenzie King et le belvédère Champlain.
- La très grande majorité des personnes qui visitent le parc de la Gatineau pour la première fois entrent dans cette catégorie.
- Ils apprennent l'existence du parc à travers l'information touristique ou par le biais de parents ou d'amis (et d'hôtes dans le cas de visiteurs provenant de l'extérieur de la région).
- Cette catégorie se compose de deux sous-catégories : d'une part des résidants locaux qui fréquentent le parc plusieurs fois par année, d'autre part des visiteurs du parc pour la première fois qui proviennent très souvent de l'extérieur de la RCN.

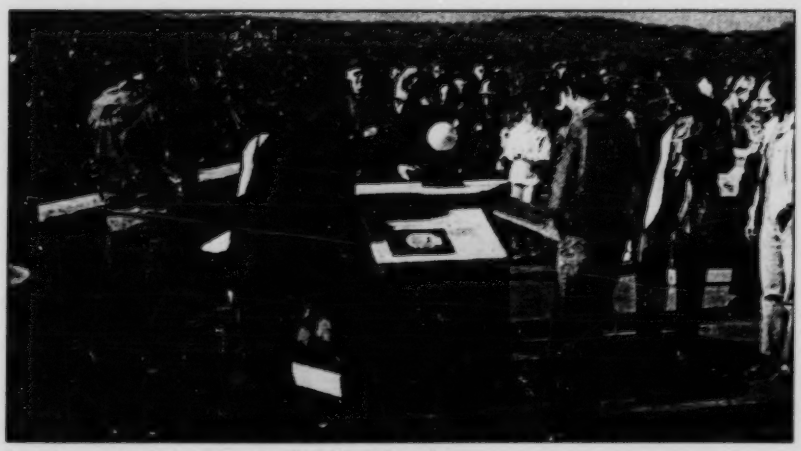

Le programme Coloris automnal au belvédère Champlain

La promenade de la Gatineau

- Les seules activités auxquelles ils se prêtent, à part la promenade en voiture, sont celles qui peuvent être faites spontanément et qui n'exigent pas de préparation, telles une courte randonnée ou une visite au salon de thé du domaine Mackenzie King.
- Ils sont très réceptifs aux services d'orientation et d'information, et une visite à un centre de visiteurs pourrait être déterminante à la connaissance qu'ils acquièrent du parc.
- Ils voyagent en voiture ou participent à des voyages organisés en autocars.
- La principale période de visite s'étend de mai à novembre (c'est-à-dire la période durant laquelle les promenades sont ouvertes à la circulation automobile).
- Les visites hivernales sont limitées et consistent souvent en des promenades en voiture ou des marches le long des sentiers et des routes.

Le résumé des activités des « promeneurs »

- Trois destinations principales : lac Pink, domaine Mackenzie King et belvédère Champlain.
- Plusieurs destinations secondaires : belvédère Étienne-Brulé, mont King, lac Mulvihill, lac Meech et terrains de pique-nique Dunlop et Penguin.
- Activités principales : promenade en voiture, marche et visite du domaine Mackenzie King.

4.2 Les « habitués »

Les visiteurs qui entrent dans cette catégorie viennent dans le parc expressément pour pratiquer une ou plusieurs activités. Au moment de prendre leur voiture ou leur vélo, ils savent pourquoi ils vont dans le parc de la Gatineau et ce qu'ils y feront. En hiver, il peut s'agir de ski de fond, alors qu'en été ce peut être pour visiter la plage du lac Meech, faire une randonnée sur les sentiers de vélo de montagne ou boire un thé au domaine Mackenzie King. Une des caractéristiques essentielles des visiteurs de cette catégorie est qu'il s'agit presque exclusivement de visiteurs qui connaissent bien le parc. Ils visitent le parc pour plusieurs raisons, allant du besoin de solitude ou de détente à la compétition sportive de haut niveau. Leurs raisons peuvent aussi varier selon le genre d'activités et les personnes avec lesquelles ils les pratiquent.

Randonnée à skis sur le sentier Ridge

Les caractéristiques

- Surtout des résidents de la RCN.
- Fréquentent régulièrement le parc.
- Font un usage limité des services d'orientation et d'information du parc.
- Peuvent participer à toute une gamme d'activités, mais généralement à une seule par visite (c.-à-d. visite à la plage, sentier de randonnée, randonnée en canot).
- Apprennent les nouvelles perspectives qu'offre le parc par le biais d'amis ou de parents.
- Atteignent principalement le parc en voiture.
- La durée de la visite ne dépasse généralement pas une demi-journée.
- Voient le parc comme un équipement local.

En raison des motivations variées et des expériences recherchées attribuées à cette catégorie de visiteurs, trois sous-catégories d'habitués ont été identifiées : les adeptes occasionnels, les adeptes de plein air et les adeptes sportifs.

Les adeptes occasionnels

Cette sous-catégorie comprend des usagers qui pratiquent un éventail d'activités récréatives. Ces activités comprennent les plages, les pique-niques, les randonnées pédestres de courte durée et les activités récréatives se déroulant sur les promenades, comme le patin à roues alignées et la bicyclette sur la boucle nord de la promenade lors de la fermeture du dimanche. Les usagers recherchent la sécurité et diverses formes d'activités récréatives douces dans un cadre précis (p. ex. la plage Blanchet).

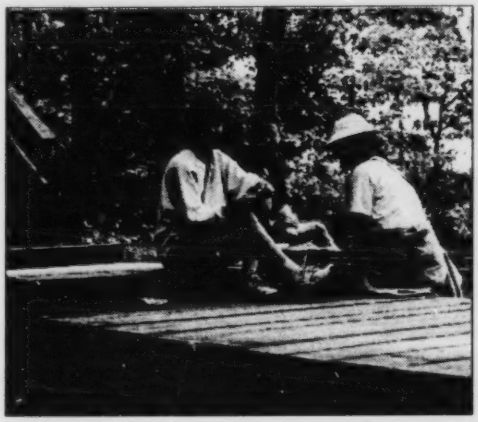

Au sentier du lac Pink

Les caractéristiques

- Attirés par des activités facilement accessibles offrant des défis limités.
- Participent souvent en groupe (famille, amis).
- Recherchent des activités à risques peu élevés.
- La composante sociale représente une partie importante de l'expérience du parc.
- Tolèrent les foules.
- Ne visitent généralement pas le parc aussi souvent que les deux autres sous-catégories.

Les adeptes de plein air

Cette sous-catégorie d'usagers recherche une expérience plus profonde dans leur visite au parc et est prête à fournir un « montant raisonnable » d'efforts pour atteindre leurs objectifs. Les adeptes de plein air sont souvent intéressés à découvrir de nouveaux attraits du parc ou à refaire leurs sentiers favoris.

Les caractéristiques

- Recherchent des activités ou des destinations leur permettant une expérience de solitude en pleine nature.
- S'adonnent à leurs activités seuls ou en petits groupes.

- Visite le parc sur une base régulière (p. ex. 15 à 20 visites par hiver pour les adeptes du ski de fond).
- Connaissent les possibilités du parc.
- Non-compétitifs.
- Diverses catégories d'habilités physiques.
- Confortables dans un cadre non aménagé (p. ex. sentiers de ski non balisés).
- Les principales activités estivales sont la randonnée, le canotage et le cyclisme alors que l'hiver, les adeptes de plein air pratiquent le ski de fond et la raquette.

Événement spécial sur la promenade

Au lac Fortune

Les adeptes sportifs

La sous-catégorie des adeptes sportifs considère le parc comme un endroit où mesurer leurs habiletés physiques et améliorer leurs performances sportives. Leurs motivations comprennent l'entraînement, la participation à une compétition quelconque (p. ex. courses de ski) ou le plaisir de réaliser un parcours d'expert en vélo de montagne.

Les caractéristiques

- Visitent le parc sur une base régulière (plus d'une fois par semaine).
- Considèrent le parc comme une base d'entraînement.
- Recherchent les occasions de mesurer leurs habiletés et leur forme physique (p. ex. ski à roulettes sur les promenades, vélo de montagne sur les sentiers de Camp Fortune, ski de fond sur des pistes entretenues mais difficiles).
- L'expérience offerte par leur activité est plus importante que le cadre dans lequel ils la pratiquent.
- Ne souhaitent pas compromettre la qualité de leur expérience.
- Participent de façon individuelle ou en pair et parfois à titre de membre d'une équipe ou d'un groupe d'individus ayant les mêmes aptitudes.

5.0 Le contexte d'aménagement régional et local

La vaste majorité du secteur des promenades est située sur le territoire de la municipalité de Chelsea dans la MRC des-Collines-de-l'Outaouais, et une petite partie est située sur le territoire de la Ville d'Aylmer, dans la Communauté urbaine de l'Outaouais. Cette section résume les éléments de leurs documents d'aménagement officiels qui sont pertinents au secteur des promenades.

5.1 Le Schéma d'aménagement de la MRC des -Collines-de-l'Outaouais[8]

La MRC des-Collines-de-l'Outaouais est une municipalité régionale de comté qui regroupe sept municipalités. Son schéma d'aménagement, en vigueur depuis février 1998, est un instrument de planification qui établit les lignes directrices d'aménagement pour l'ensemble du territoire. Les municipalités doivent ensuite préparer des plans d'urbanisme plus détaillés d'aménagement et de gestion de l'utilisation des terrains. Le secteur des promenades est doté de l'affectation « Parc » dans le schéma. Le texte qui suit résume le contenu du schéma en ce qui a trait au parc de la Gatineau :

- Le parc de la Gatineau est un élément structurant pour la MRC et pour le développement touristique régional compte tenu de l'attrait qu'il représente, principalement au plan de l'environnement et des activités récréatives que l'on y retrouve. » (page 12)
- Le parc de la Gatineau occupe une superficie de 17 % du territoire de toute la MRC. » (page 12)
- Le Plan directeur du parc de la Gatineau, réalisé par la CCN précise les thématiques et les degrés d'intensité d'utilisation du parc. » (page 41)
- La MRC des-Collines-de-l'Outaouais a choisi de faire de l'industrie touristique la pierre angulaire de son développement économique. ». (page 53)

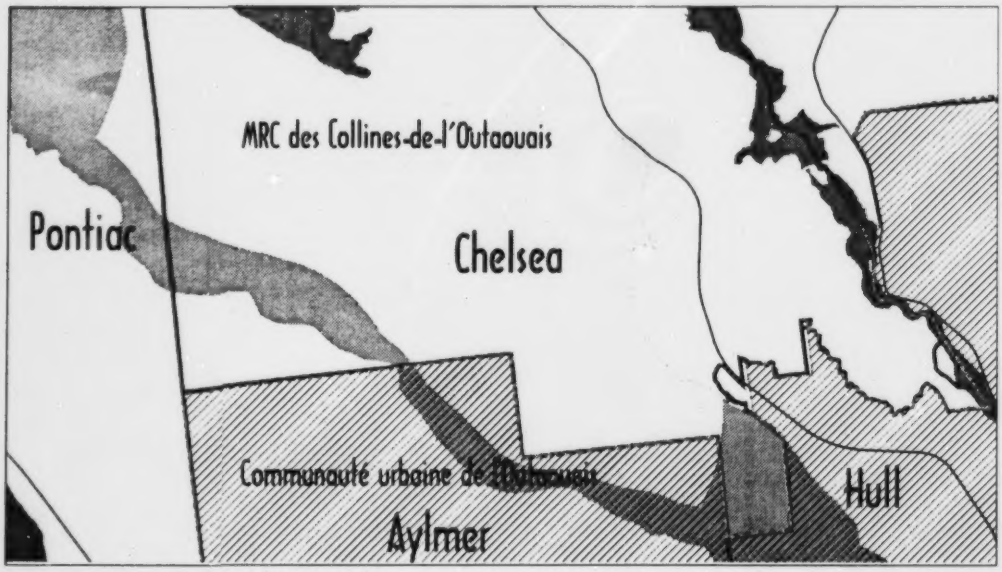

Le contexte régional du secteur des promenades

[8] *Se référer au Schéma d'aménagement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.*

- Résumé des affectations du territoire et des cinq classes de zonage du Plan directeur du parc de la Gatineau. (pages 94 et 95)
- Résumé des énoncés d'aménagement pour la Vallée du ruisseau-Meech (vocation récréo-touristique, préservation du paysage, etc.). (page 99)
- Rappel que la maison Willson a été désignée à titre d'édifice « classé » par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine et que les bâtiments principaux du domaine Mackenzie King sont « reconnus » par le BEEFP.

5.2 Le plan d'urbanisme de la municipalité de Chelsea[9]

Le plan d'urbanisme de la municipalité de Chelsea de 1992, révisé et adopté par le conseil municipal de Chelsea en juin 1999, affecte tous les terrains du parc de la Gatineau d'un zonage de classe EN (environnement naturel). Ceci comprend les communautés résidentielles de Kingsmere et du lac Meech, la station de ski Camp Fortune et les maisons Willson et O'Brien. La gamme d'utilisations permises dans la zone EN est détaillée à l'annexe 5 de ce document. Les éléments suivants du plan d'urbanisme s'adressent directement au secteur des promenades. Le plan d'urbanisme de la municipalité de Chelsea :

- Appuie la mise en place d'un réseau de sentiers reliant les principales installations existantes et projetées sur le territoire de la municipalité;
- Propose que la municipalité étudie la possibilité d'améliorer l'accès du public à la rivière Gatineau;
- Favorise un développement de faible densité, à l'exception du cœur du village (Chelsea/Old Chelsea);
- Appuie les activités et les aménagements qui protégent et qui rehaussent le milieu naturel;
- Appuie l'aménagement d'un village dynamique, y compris la fourniture d'espaces de stationnement supplémentaires, l'amélioration de la circulation routière, l'amélioration de la signalisation et l'emplacement stratégique des commerces et des services;
- Appuie la mise en place d'une stratégie visant à identifier et promouvoir les produits récréo-touristiques de la municipalité;
- Identifie le besoin de circonscrire les impacts à court et à long terme de la présence de l'entrée du parc de la Gatineau sur l'infrastructure municipale, y compris le réseau routier, le stationnement et les commerces;
- Appuie la réalisation d'un plan particulier d'urbanisme pour le cœur du village d'Old Chelsea avec la collaboration des principaux intervenants du milieu, y compris la CCN, les gens d'affaires et les résidants;
- Appuie l'aménagement d'équipements récréo-touristiques aux environs de l'entrée du parc de la Gatineau;
- Reconnaît que la majeure partie du parc de la Gatineau est dédiée à la conservation et à l'interprétation;
- Propose la mise en place de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour les communautés résidentielles de Kingsmere et du lac Meech afin d'assurer le maintien de leur caractère actuel.

5.3 Le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de l'Outaouais[10]

Une petite partie (10 %) du secteur des promenades se situe sur le territoire de la Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO), dans la ville d'Aylmer. Le schéma de la CUO comprend les énoncés suivants en rapport au secteur des promenades :

[9] *Se référer au plan d'urbanisme de la municipalité de Chelsea*

[10] *Se référer au schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de l'Outaouais.*

- « La Communauté tient à faire savoir qu'elle considère comme essentielle la teneur publique du parc de la Gatineau. » (chapitre 6, page 18)
- « Le secteur de la boucle de la promenade est contigu au territoire de la communauté et en pleine dynamique avec les besoins de récréation de sa population. » (chapitre 6, page 19)
- « Le sentier transcanadien (randonnée pédestre, cyclisme, équitation, ski de fond et motoneige) traversera vraisemblablement le secteur du seuil et de la promenade, augmentant d'autant plus leurs attraits pour le tourisme et la récréation. » (chapitre 6, page 19)
- « Puisque le sentier transcanadien assurera ensuite l'arrimage avec l'Ontario sans passer par les autres villes de son territoire, la Communauté demande à la CCN d'améliorer les accès à des villes riveraines, particulièrement du côté d'Aylmer. » (chapitre 6, page 20)

5.4 Le plan d'urbanisme de la ville d'Aylmer[11]

Le plan d'urbanisme de la Ville d'Aylmer (1989) reconnaît le potentiel récréatif du parc de la Gatineau et souhaite promouvoir le parc à titre d'espace important de vie en plein air pour les touristes et les gens de la région. Le plan préconise la réalisation de sentiers récréatifs, dont des sentiers équestres, vers le parc de la Gatineau.

5.5 Le plan de développement touristique de l'Association touristique de l'Outaouais[12]

Le plan de développement touristique de l'Association touristique fut mis à jour en décembre 1995. Il évalue l'impact et les réalisations du premier plan (1988) et établit une vision à long terme du secteur touristique et établissant les grands axes de développement et de spatialisation (vallée de l'Outaouais, circuits de pénétration, aires de destination et zone grande nature). Le plan examine également les tendances et les nouveaux produits touristiques tels l'écotourisme, le tourisme d'aventure et le tourisme culturel. Parmi les produits à fort potentiel, le produit « nature-culture » avec séjour urbain essentiellement dans le parc de la Gatineau présente un fort potentiel. La promotion ciblée auprès de voyagistes européens, des marchés de l'Ontario, du Québec et du nord-est américain s'inscrive dans la stratégie de promotion.

Le plan souligne (section 4.10) des changements dans la gestion du parc, notamment par la diversification des activités et l'intégration de fonction d'hébergement légère et de restauration dans certains bâtiments existants dans le parc. La mise en place du Centre des visiteurs et d'une entrée symbolique vise à mieux recevoir une clientèle de l'extérieur de la région de la capitale nationale.

11 *Se référer au plan d'urbanisme de la Ville d'Aylmer.*

12 *Se référer au plan de développement touristique de l'Association touristique de l'Outaouais*

5.6 Les enjeux de planification de la Municipalité de Chelsea

Les séances de consultation publique tenues dans le cadre de la mise à jour du plan et des règlements d'urbanisme municipaux[13] et les discussions avec les autorités de la municipalité de Chelsea ont permis d'identifier les enjeux de planification suivants :

- améliorer l'intersection chemin Scott - chemin du lac Meech, dans le village d'Old Chelsea;
- intégrer le Centre de visiteurs du parc de la Gatineau au village d'Old Chelsea;
- intégrer le réseau municipal de sentiers proposé au parc de la Gatineau (tunnels sous l'autoroute 5, Old Chelsea);
- entretenir et refaire les chemins municipaux utilisés par les visiteurs du parc de la Gatineau, y compris les chemins du lac Meech, Kingsmere et Dunlop;
- revoir le zonage des propriétés situées sur le territoire de la municipalité de Chelsea dans le parc de la Gatineau, y compris les terrains affectés à l'usage parc naturel, les communautés résidentielles, les propriétés privées non aménagées, les propriétés commerciales, les installations du parc et les propriétés subdivisées appartenant à la CCN;
- octroyer des dérogations mineures pour la rénovation et la construction de maisons neuves à l'intérieur des communautés résidentielles;
- modifier le zonage de la maison O'Brien pour permettre des usages liés à l'éducation, à la formation et à l'hébergement;
- mettre en place les règlements nécessaires pour réglementer la construction des quais et des garages pour bateaux;
- contrôler les embarcations sur le lac Meech.

[13] *Une séance de consultation publique fut tenue par la municipalité de Chelsea, le 9 décembre 1998. La séance portait sur les communautés résidentielles dans le parc de la Gatineau et la CCN participait à cette séance.*

5.7 Les enjeux de planification de la Ville d'Aylmer

Les grandes lignes du projet de plan de secteur des promenades ont été présentées au conseil municipal d'Aylmer en 1995. Suite à cette rencontre, la Ville d'Aylmer a rédigé et transmis à la CCN, un document faisant part de ses préoccupations et de ses suggestions. Dans ce document, il est recommandé :

- d'améliorer l'accès au parc de la Gatineau pour les résidents d'Aylmer. Le parc de la Gatineau, en particulier le secteur des promenades, est difficile d'accès pour les résidents d'Aylmer;
- d'étudier la possibilité d'aligner le tracé des chemins Vanier et Notch;
- d'installer de l'éclairage routier sur le chemin Notch;
- d'améliorer la signalisation routière (panneaux indicateurs) entre la ville d'Aylmer et le parc de la Gatineau;
- d'aménager un lien vers le réseau des sentiers récréatifs;
- d'étudier la possibilité d'aménager une aire de services et un kiosque d'information du parc de la Gatineau sur le territoire d'Aylmer;
- d'aménager un échangeur à la croisée du chemin Notch et de la promenade de la Gatineau;
- d'aménager un sentier récréatif dans le couloir du chemin Notch, et permettre l'équitation sur ce sentier.

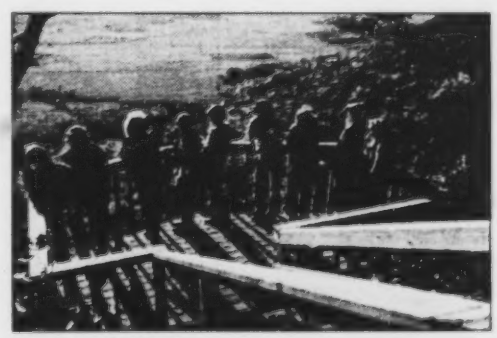

Au sentier Champlain

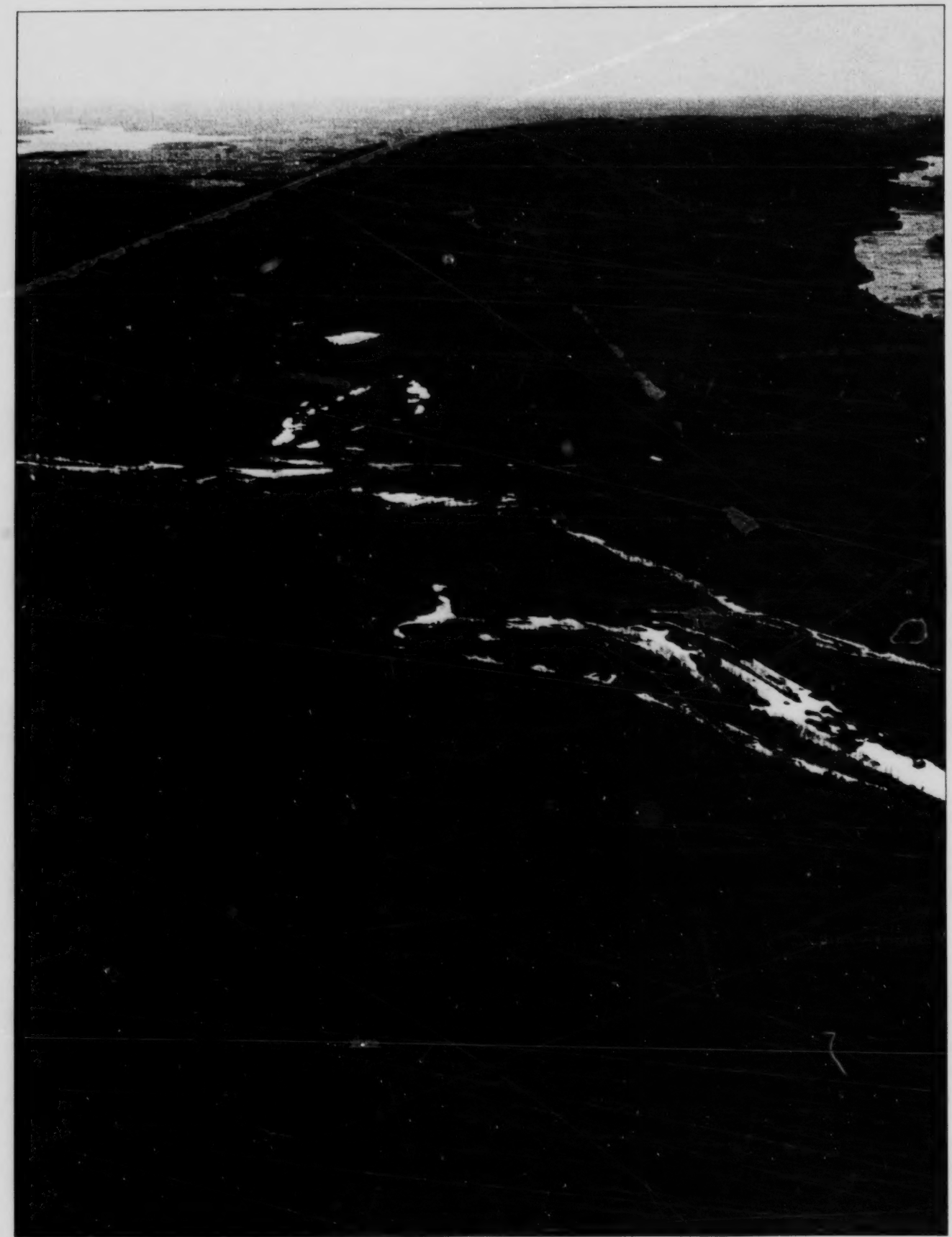

Vue à vol d'oiseau, vers l'ouest, du secteur des promenades, Camp Fortune à l'avant-plan

L'analyse 2

6.0 Les enjeux de planification

Le texte qui suit expose les enjeux globaux de planification pour le secteur des promenades. Ces enjeux n'apparaissent pas en ordre de priorité.

- La fragmentation des écosystèmes reliés au parc en raison de la superficie relativement limitée du secteur et de ses nombreuses caractéristiques (routes, sentiers, communautés résidentielles), affecte la dispersion naturelle de la faune et de la flore.
- La préservation de l'intégrité écologique, culturelle et historique du secteur, et l'amélioration de la connaissance et de la compréhension des éléments naturels, culturels et historiques.
- La sensibilisation aux pratiques écologiques durables sur les terrains privés à l'intérieur et à proximité du parc de la Gatineau.
- La gestion partagée des problèmes ou des enjeux entre la CCN et les administrations régionales, les municipalités, les résidents et les locataires (p.ex. la réfection des chemins municipaux qui fournissent un accès aux attractions du parc).
- L'impact cumulatif de la diversité grandissante et de la croissance continue des activités récréatives sur l'environnement et sur la qualité de l'expérience des visiteurs.
- Le désir d'améliorer les services d'accueil, d'orientation et d'information offerts aux visiteurs.
- La capacité de répondre à la vaste gamme d'objectifs de planification et de gestion et de satisfaire aux attentes des visiteurs et des résidents du secteur (expériences en milieu quasi sauvage et préoccupations des propriétaires privés).

Compétition de vélo de montagne à Camp Frotune

7.0 Les activités récréatives

7.1 Le circuit des promenades

Entre les mois de mai à novembre, l'activité récréative la plus populaire dans le secteur consiste à effectuer le circuit des promenades.[14] Cette activité consiste à voyager en empruntant par automobile ou par autobus le réseau des promenades et d'arrêter à deux ou trois endroits de prédilection pour admirer le paysage, effectuer une courte promenade ou visiter une attraction spéciale. Cette activité représente une introduction au parc de la Gatineau et est pratiquée par un haut pourcentage de visiteurs effectuant leur première visite. Le plus souvent, ces visites se concentrent autour d'un nombre limité d'attraits.

Lac Pink

Le lac Pink, lac méromictique, est une des destinations principales du secteur des promenades. Le site comporte deux aires de stationnement et un sentier d'interprétation qui entoure le lac. L'aire supérieure de stationnement offre une vue sur le lac et des panneaux d'interprétation retraçant l'histoire naturelle du lac. L'aire inférieure de stationnement est le point de départ du sentier d'interprétation de 1,2 kilomètres et fournit un accès universel aux visiteurs. Le sentier fut conçu pour protéger les sols sensibles et comporte des tronçons avec des trottoirs de bois et des belvédères aménagés. Le sentier qui suit la rive du lac comprend des panneaux d'interprétation qui communiquent aux visiteurs d'importants messages liés à la conservation du milieu naturel.

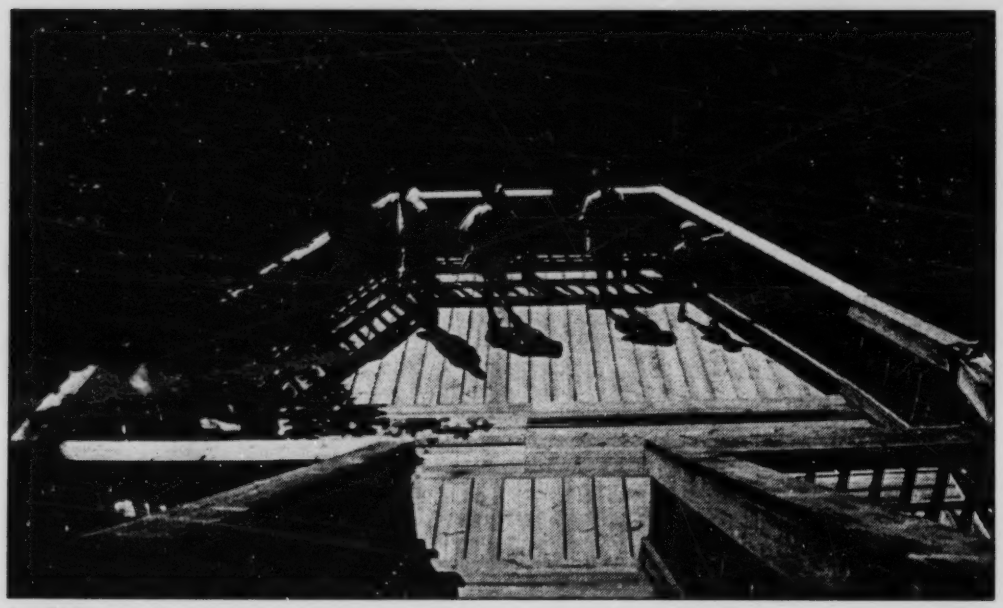

Lac Pink

[14] *Les deux principaux types de visiteurs du secteur des promenades (« promeneurs » et « habitués ») sont définis à la section 4 (page 16 et 17).*

Les caractéristiques

- Le lac Pink est le premier point d'attrait important que les visiteurs rencontrent lorsqu'ils empruntent la promenade de la Gatineau depuis la ville de Hull.
- Les visiteurs sont en grande partie des visiteurs du type « promeneurs ».
- Le site est fréquenté durant toute la saison d'ouverture des promenades, et le degré d'achalandage augmente de la fin septembre à la mi-octobre.

Les visites du site se regroupent en deux grandes catégories :

- L'aire de stationnement supérieure reçoit les visiteurs qui font un court arrêt pour voir le lac du haut de la plate-forme d'observation. Cette catégorie regroupe la majorité des visites.
- L'aire de stationnement inférieure permet aux visiteurs d'emprunter le sentier qui contourne le lac.
- L'aire de stationnement inférieure, reliée au réseau de sentiers, est accessible en randonnée pédestre ou à vélo de montagne l'été et en ski de fond l'hiver.

Le site du lac Pink a été réouvert en 1991 suite à la réalisation d'un programme de réhabilitation des rives qui s'est échelonné sur quatre ans. Le site présente très efficacement son message d'interprétation et les installations pour visiteurs ont été très bien conçues et réalisées. L'expérience du lac Pink démontre qu'il est possible de modifier le comportement des visiteurs et de changer la vocation d'un site. Avant le programme de réhabilitation, le lac Pink était un lieu de baignade et de rassemblement de fêtards. L'érosion des berges contribuait à la modification de la composition chimique de l'eau du lac, ce qui menaçait le caractère unique de ce phénomène naturel. Lors de la réouverture du site suite à la réalisation du programme de réhabilitation des berges, l'accent fut placé sur la vocation interprétative du site. La baignade et les activités illégales ont cessé, et la qualité de l'eau fait l'objet d'un programme de suivi. L'expérience du lac Pink a servi de modèle pour la réhabilitation d'autres sites dans le parc de la Gatineau.

Les enjeux de planification

- Les aires de stationnement sont parfois encombrées lors des fins de semaine du coloris automnal.

Le domaine Mackenzie King

Le domaine Mackenzie King, incluant les jardins, les bâtiments, les ruines et le salon de thé, est l'une des destinations les plus visitées du parc de la Gatineau. Le domaine Mackenzie King, propriété de 231 hectares, fut légué à la nation par l'ancien premier ministre Mackenzie King. Le domaine est ouvert au public de mai à octobre, mais les stationnements et les accès aux sentiers sont ouverts à l'année. En moyenne, les visiteurs passent environ deux heures sur le site du domaine pour discuter avec les guides, visionner les films et lire les panneaux d'interprétation. Ils repartent avec une meilleure compréhension de l'histoire politique, culturelle et naturelle du

Au domaine MacKenzie King

Canada. Durant l'hiver, le stationnement du domaine devient un point de départ pour le ski de fond et la randonnée. L'entrée principale du domaine Mackenzie King se fait via le chemin Kingsmere et le chemin Swamp. Il est également accessible par la promenade Champlain.

Les caractéristiques

Le domaine Mackenzie King comprend Moorside, les chalets Kingswood et la Ferme, résidence officielle du Président de la chambre des communes. Ces bâtiments étaient des résidences ou des chalets de Mackenzie King. Seulement Moorside qui abrite un salon de thé et Kingswood qui abrite des artefacts et des panneaux d'interprétation sont ouverts au public.

Les statistiques de fréquentation du domaine Mackenzie King se résument comme suit :

- Le nombre de visiteurs est estimé à 60 000 par année (ceci comprend ceux qui visitent Moorside et les chalets Kingswood).
- Le stationnement peut contenir environ 90 voitures.
- Au cours de la saison 1998, 14 344 permis de stationnement ont été vendus.
- La journée la plus achalandée en 1998 fut le dimanche précédant le jour d'Action de grâce. Ce jour-là, 758 permis de stationnement ont été vendus.
- Soixante et un permis de stationnement pour autocars ont été vendus au domaine. Trente et un de ces permis ont été vendus entre le 21 septembre et le 18 octobre 1998.

Les enjeux de planification

Les enjeux suivants sont liés au domaine Mackenzie King :

- La restauration et la conservation des aménagements paysagers historiques du domaine.
- La préservation à long terme et la présentation des artéfacts.
- L'achalandage élevé des visiteurs les fins de semaine et les jours fériés.
- L'accès au domaine exige un détour de deux kilomètres à partir de la promenade de la Gatineau, sur des chemins municipaux.
- Les impacts de la circulation de voitures en direction du domaine sur les chemins municipaux.
- Le contrôle de la circulation lors des jours de grande affluence.

Le belvédère Champlain

Le belvédère Champlain est une des destinations prisées du secteur des promenades. Le belvédère joue deux rôles distincts, d'abord comme un point de vue panoramique sur la Vallée de l'Outaouais, puis comme un point de départ de sentier pour les adeptes de la randonnée et du vélo de montagne. Le site est fréquenté tout au long de la période d'ouverture des promenades et sa période de grande affluence correspond aux trois semaines du coloris automnal, de la mi-septembre à la mi-octobre.

Belvédère Champlain

Les caractéristiques

Le belvédère Champlain est situé au bout de la promenade Champlain. Le site comprend une aire de stationnement asphaltée adjacente au belvédère, pour les visiteurs qui n'y passent que quelques minutes, et une aire de stationnement plus

grande, en partie asphaltée, utilisée comme stationnement de débordement et fréquentée par les utilisateurs du réseau de sentiers. Par ailleurs, les visiteurs peuvent agrémenter leur visite au belvédère d'une randonnée dans un sentier d'interprétation autoguidé de 1,5 km, avec un panneau d'interprétation au point de départ.

Le site comprend :

- Un panorama spectaculaire de la rivière des Outaouais.
- Un endroit où l'on peut faire demi-tour sur la promenade Champlain.
- Un court sentier d'interprétation.
- Un point de départ de sentier pour la randonnée pédestre et le vélo de montagne sur le sentier 1 et les autres sentiers.
- Des panneaux d'interprétation.
- Des toilettes.

Les enjeux de planification

- La route et le belvédère sont trop près l'un de l'autre. La circulation automobile constante nuit à l'expérience contemplative du visiteur.
- Conflits entre piétons et automobilistes dans l'aire de stationnement.
- Difficultés d'encourager les visiteurs à explorer le site.
- Le site comprend de nombreuses surfaces asphaltées.

Les ruines Carbide Willson

Les ruines Carbide Willson sont situées sur la rive nord du lac Meech, à la tête du ruisseau Meech. On peut y avoir accès à partir du stationnement O'Brien en empruntant le sentier 36 et un court sentier secondaire. Elles représentent les restes d'une usine expérimentale construite par Thomas Willson en 1913 pour ses expériences de production d'engrais phosphaté. L'usine fut abandonnée suite au décès de Thomas Willson en 1915. Par après, la toiture galvanisée et les poutres de fer de l'usine furent récupérées durant les années qui suivirent la grande crise de 1929.

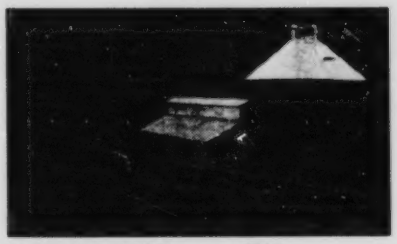

L'usine Carbide Willson, vers 1916 (collection de la famille Willson)

Les ruines témoignent de l'intensité de l'activité industrielle d'autrefois dans le parc, et à ce titre, elles présentent un potentiel interprétatif important. Le site Carbide Willson devint un site prisé par les naturistes à la fin des années 1930.

Depuis lors, toutes les tentatives de mettre un terme à cette activité n'ont pas connu les résultats souhaités. Un plan de mise en valeur du site a été produit en 1988, mais n'a été mis en œuvre qu'en partie. En 1990, l'administration du parc, préoccupée par le sécurité des visiteurs des ruines, a entrepris des démarches visant à stabiliser différentes composantes. Aussi, pour augmenter la sécurité du public, on a aussi installé des garde-corps et on a bloqué l'accès aux zones dangereuses.

Les ruines sont aussi une destination populaire auprès des adeptes de la randonnée pédestre, surtout durant le coloris automnal. En définitive, l'histoire du site, ainsi que sa beauté, en font un point d'attrait de premier ordre pour les visiteurs du parc. En 1998, des panneaux d'interprétation ont été installés le long de la route menant aux ruines et sur le site même. On en fait désormais la promotion comme destination privilégiée dans les cartes du parc et de nombreux articles au sujet des ruines ont été publiées dans les journaux et les magazines.

Les enjeux de planification

- Utilisation des vélos de montagne dans le sentier d'accès et dans le sentier au nord des ruines menant à la ligne de transmission et aux tunnels en dessous de l'autoroute 5.

Un pique-nique

- Conflits entre les naturistes et les autres visiteurs du site.
- Maintien de l'authenticité historique des ruines tout en assurant la sécurité des visiteurs.

Les aires de pique-niques et les points de départ de sentiers

En plus des destinations principales du secteur des promenades, il existe de nombreuses aires de stationnement donnant accès à des sentiers d'interprétation de courte distance, à des sentiers de randonnée pédestre, et au réseau de sentiers pour vélos de montagne ou à des aires de pique-niques fréquentées pour observer le paysage ou simplement apprécier la nature. Chacune de ces aires est décrite en détail à l'annexe 4.

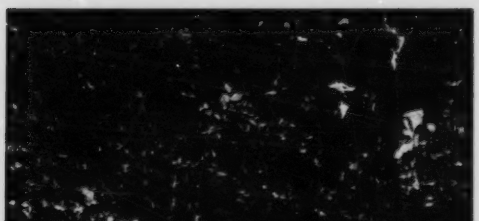

Une randonnée familiale

7.2 Les activités estivales

7.2.1 Les sentiers

Les activités reliées aux sentiers représentent une des principales formes de loisir dans le secteur des promenades. Le ski de fond a joué un rôle important dans la création du parc de la Gatineau, et bon nombre des sentiers utilisés aujourd'hui ont été ouverts par les membres de l'Ottawa Ski Club à partir de 1920. Le réseau de sentiers actuel est renommé pour sa diversité et sa qualité, et il accueille une vaste gamme d'utilisateurs pendant toutes les saisons de l'année.

La randonnée pédestre

La randonnée pédestre constitue l'une des principales activités de loisir dans le secteur des promenades. Les sentiers de randonnée pédestre les plus populaires sont les « petites boucles » désignées et associées aux sites les plus fréquentés des promenades, tels que le belvédère Champlain, le mont King, le domaine Mackenzie King et le lac Pink. Au-delà de ces sites, la popularité de la randonnée pédestre est relativement limitée, sauf pendant de courtes périodes au printemps et à l'automne, lorsque les moustiques sont absents et que la température est agréable. Ceci étant dit, le parc a connu un certain succès lors de l'aménagement et de la promotion des sentiers de randonnée pédestre désignés, tels que le sentier de la tour à feu et le sentier des Loups. Les défis auxquels doivent faire face les gestionnaires du parc comprennent : la diminution des conflits entre les adeptes du vélo de montagne et ceux de la randonnée pédestre et la promotion des occasions de randonnée pédestre sur le réseau de sentiers existant.

Les expériences de randonnée pédestre

Le secteur des promenades offre trois types d'expériences de randonnée pédestre :

Le sentier Ridge

Adeptes occasionnels :

- des sentiers de « petite boucle » (activités d'interprétation à certains endroits) associés aux principales destinations (lac Pink, sentier Champlain, etc.).

Adeptes de plein air :

- une vaste gamme d'occasions de randonnée pédestre à partir du réseau de sentiers de ski.

Adeptes sportifs :

- les sentiers désignés et les sentiers non officiels en arrière-pays offrant des défis physiques, comme le sentier des Loups.

Les caractéristiques

- Les sentiers de randonnée peuvent être classés en deux catégories : les sentiers de randonnée de courte durée et les sentiers utilisés pour le ski de fond en hiver et qui sont propices à la randonnée pédestre en été.
- Les sentiers d'interprétation autoguidés sont au nombre de trois (Champlain, Pink et Mont King).
- Les sentiers de randonnée à vocation unique sont également nombreux (p. ex. la Sucrerie, Larriault et des Loups).
- Quelques sentiers de randonnée sont polyvalents c'est-à-dire qu'ils sont partagés avec le vélo de montagne (p. ex. 1,5,15 et 40).
- Le réseau est accessible à partir de plusieurs points d'entrée notamment les aires de stationnements.
- L'information des visiteurs se fait par des cartes des sentiers de randonnée, une série de dépliants des sentiers individuels (p. ex. Larriault) indiquant la destination, la distance et la direction, le centre des visiteurs et le site Web de la capitale du Canada (www.capcan.ca).

Les enjeux de planification

• Conflits d'usages avec les vélo de montagne :

Deux composantes à ce problème : les randonneurs occasionnels utilisent souvent les sentiers partagés tel que le chemin Ridge alors que la vitesse des vélos de montagne est élevée; les rencontres avec les vélos de montagne se font souvent sur les sentiers réservés à la randonnée.

Compétition de ski de fond à Camp Fortune

- Utilisation des sentiers aménagés pour le ski de fond limitant le potentiel de la randonnée pédestre :

Un bon sentier de ski de fond n'est pas nécessairement un bon sentier de randonnée pédestre. Par exemple, les sentiers de randonnée pédestre requièrent une moins grande régularité et une largeur moins importante; les points de vue en hiver sont souvent bloqués par les feuilles en été; les zones marécageuses sont souvent infranchissables en été. Enfin, il existe peu de parcours spectaculaires (forêt de feuillus, peu d'ouvertures panoramiques, terrain régulier).

- Difficultés de promouvoir la randonnée pédestre :

On compte plusieurs obstacles : Le secteur compte de nombreux sentiers, mais très peu d'entre eux sont intéressants pour la randonnée; la saison de la randonnée pédestre est de courte durée et très peu de sentiers intéressent la clientèle des adeptes de plein air et les sportifs.

- Système de numérotation ne contribuant pas la promotion des particularités des sentiers individuels.

Cet enjeu est semblable pour toutes les activités reliées aux sentiers bien que plus compliqué pour les sentiers de randonnée puisque les noms et les numéros sont déjà utilisés.

Le vélo de montagne

Le vélo de montagne a connu une hausse de popularité et une diversification marquée depuis son apparition dans le parc de la Gatineau au début de années 80. Sa popularité augmenta graduellement et vers la fin des années 80, les responsables de la gestion du parc reconnurent le besoin d'une stratégie de gestion de l'activité. La stratégie de gestion actuelle reconnaît et désigne près de 90 kilomètres de sentiers à usages multiples (randonnée pédestre et vélo de montagne), elle définit la saison du vélo de montagne, elle comprend un code d'éthique pour les adeptes du vélo de montagne et un mécanisme de suivi environnemental annuel de l'état des sentiers utilisés pour le vélo de montagne. Certains sentiers devant servir au vélo de montagne (sentiers 1, 15, 36, 40) ont été remis en état et solidifiés, de plus, l'accès à de nombreux sentiers ne se prêtant pas à cette activité ou ne présentant aucun intérêt particulier pour les adeptes de ce sport a été restreint. Cette approche a eu pour effet de réduire (et non d'éliminer) l'utilisation des sentiers non autorisés et de sanctionner cette activité.

Au cours des dernières années, la popularité du vélo de montagne s'est accrue et le parc répond désormais aux besoins d'une gamme variée de types d'adeptes du vélo de montagne. Plusieurs guides et magasines publicisent le parc comme destination et la popularité de l'activité continue de croître. Toutefois, certaines questions importantes demeurent à résoudre, notamment les conflits entre les adeptes du vélo de montagne et ceux de la randonnée pédestre dans certaines zones clés du réseau de sentiers, la pratique du vélo de montagne sur des sentiers non autorisés et les exigences d'entretien des sentiers désignés polyvalents (randonnée pédestre et vélo de montagne).

Les expériences de vélo de montagne

En fonction de la catégorisation illustrée à la section 4.2, les adeptes du vélo de montagne se regroupent dans les trois sous-catégories suivantes :

- **Adeptes occasionnels :** des randonnées faciles et non techniques sur des routes ou dans des sentiers primaires (novices, familles et personnes âgées);
- **Adeptes de plein air :** l'exploration de sentiers officiels offrant un plus grand défi et contenant certains éléments techniques (p.ex. sentiers 15, 36, 40);
- **Adeptes sportifs :** des expériences offrant des défis techniques et physiques (par exemple, le parcours de compétition de Camp Fortune).

Les caractéristiques

Le secteur des promenades constitue une destination populaire pour les adeptes du vélo de montagne et ce, pour plusieurs raisons :

- la proximité des centres urbains et la facilité d'accès;
- le niveau varié et la diversité des activités (allant des routes pavées aux sentiers étroits et techniques);
- l'occasion d'expérimenter les valeurs naturelles du parc en une courte période de temps;
- la possibilité de combiner le vélo à d'autres activités (par exemple, une baignade au lac Meech)

Les enjeux de planification

- Standards plus élevés pour l'entretien des sentiers de vélo de montagne :

Certains sentiers tels que #5, 15, 36 et 40 exigent des normes d'entretien élevées pour diminuer l'érosion et les problèmes de drainage et assurer des conditions sécuritaires.

- Conflits entre les adeptes du vélo de montagne et ceux de la randonnée pédestre :

Les écarts de vitesse et les motivations de ceux qui pratiquent ces activités sont sources de conflits. L'utilisation de sentiers non officiels est aussi un irritant.

- Le réseau de sentiers pour le vélo de montagne concentre les usagers sur certains sentiers (p. ex. sentier 1) et ne rencontre pas les aspirations des adeptes de plein air et des adeptes sportifs.

Le réseau existant offre des options limitées pour des « boucles » sans emprunter le réseau routier, ce qui incite les adeptes à utiliser des sentiers non officiels.

- Le statut incertain du réseau de sentiers de vélos de montagne de Camp Fortune.

Ceci comprend les connections avec le réseau du parc, les responsabilités au niveau de l'entretien et les besoins de signalisation.

- Peu de respect de certains adeptes pour les désignations des sentiers et les moyens limités de la CCN pour appliquer les règlements.

Cette situation pose le problème d'harmonisation des usages, accélère le processus d'érosion et cause des problèmes de sécurité.

Le sentier Ridge

Les sentiers historiques

Le parc de la Gatineau possède une histoire humaine et naturelle pleine de richesse, qui est interprétée à des sites particuliers et le long des sentiers. Le secteur des promenades, en raison de sa facilité d'accès et de sa clientèle, comprend plusieurs installations d'interprétation à des endroits comme le lac Pink et les ruines Carbide Willson. La Commission a complété un plan d'interprétation pour le parc de la Gatineau, lequel présente une approche complète et globale d'élaboration des programmes d'interprétation. Les thèmes, les lieux et les sentiers ciblés dans le secteur des promenades sont les suivants :

Un panneau d'interprétation au lac Pink

L'histoire de l'occupation humaine

- Domaine Mackenzie King
- Sentier Larriault à Kingsmere
- Sentier 36 menant aux ruines Carbide Willson
- Panneaux d'interprétation sur les sentiers Ridge (1), Skyline (6), Western (9) et Huron (3).

L'histoire naturelle

- Lac Pink (comprend aussi un élément de l'occupation humaine)
- Mont King
- Sentier Champlain

En plus des panneaux et dépliants d'interprétation offerts dans le parc, une publication récente décrit les nombreux sentiers pédestres, ainsi que leur histoire humaine et naturelle. Ce livre traite, entre autres, des sentiers McKloskey (2), Mine Mica (15), Skyline (6) et The Ramparts (28) du secteur des promenades.

Les enjeux de planification

- L'absence de promotion des sentiers d'interprétation (par exemple, la signalisation le long des promenades).
- Certains thèmes importants ne sont pas présentés (par exemple, les vestiges du passé).
- Les thèmes exposés ne présentent pas toujours un contexte plus global (relations avec le mandat de la CCN).

Le Sentier de la découverte et le Sentier transcanadien

L'un des objectifs du plan directeur de 1990 visait l'aménagement du Sentier de la découverte. Ce concept est fondé sur la création d'un sentier devant relier les nombreux éléments naturels et culturels du parc de la Gatineau de façon à permettre une exploration approfondie. Le sentier pourrait devenir un élément de marketing pour le parc et servir de base aux activités touristiques du parc (par exemple, auberges, restaurants et services dans les localités adjacentes au parc).

Sentier trans-canadien

Le sentier proposé commence près du Centre des visiteurs d'Old Chelsea et suit sa route jusqu'au lac Philippe, puis jusqu'au lac La Pêche. En réalité, le seul lien manquant constitue le raccordement entre le sentier 36 nord du lac Meech et Old Chelsea[15], ce qui représente une distance d'environ 4 kilomètres. Si ce segment est complété, Old Chelsea pourrait devenir le carrefour du réseau de sentiers et le point de départ des excursions de

15 *Les sentiers 36 et 50 furent désignés « sentier de la découverte » en 1990.*

refuge en refuge dans le parc ou d'auberge à auberge en périphérie du parc. Par exemple, la Vallée du Ruisseau- Meech ou le lac Philippe pourraient devenir des destinations d'excursions de deux jours (en vélo de montagne, à pied ou en ski).

Le Sentier transcanadien est un projet du millénaire par lequel le pays sera relié d'un océan à l'autre. Ce concept repose sur un ensemble de corridors à usages multiples, qui seront utilisés pour des activités non motorisées en été (randonnée pédestre et vélo) et pour des activités motorisées (motoneige) et non motorisées (ski de fond, raquette, etc.) en hiver. Dans le parc de la Gatineau, aucune activité motorisée sera autorisée sur le Sentier transcanadien.

Le Sentier transcanadien dans le parc de la Gatineau est formé de sections de sentiers existants reliées entre elles. À partir du parc Jacques-Cartier, il suit le sentier récréatif du lac Leamy pour entrer dans le parc au sentier 5, immédiatement au sud du lac Pink. Ensuite, il continue jusqu'à Kingsmere avant d'entrer à Camp Fortune. Il se poursuit du côté nord du lac Meech pour atteindre Wakefield. Le Sentier transcanadien et le Sentier national de randonnée[16] partagent intentionnellement une portion du corridor du Sentier de la découverte.

Les enjeux de planification

- Le Sentier de la découverte et le Sentier transcanadien bien qu'identifiés sur le terrain ne sont pas des concepts complètement développés.
- Les normes opérationnelles et les usages autorisés varient le long du segment du Sentier transcanadien qui se situe dans le parc de la Gatineau (niveau primaire à tertiaire, randonnée pédestre seulement, utilisation partagée).
- Le coût et l'impact environnemental pour compléter l'aménagement du Sentier de la découverte en construisant un sentier primaire au nord de la boucle nord (zone du secteur à usage restreint pour des activités humaines).
- La difficulté d'évaluer les avantages que procure le Sentier de la découverte et son impact sur la fréquentation future du réseau de sentiers.

Les autres activités non motorisées liées aux promenades et les événements spéciaux

Les activités de loisir non motorisées liées aux promenades ont connu une hausse de popularité dans le parc de la Gatineau depuis le début de la fermeture à la circulation automobile du dimanche matin en 1995, mais elles ont toujours représenté un élément important des occasions de loisir dans le parc. Le cyclisme demeure la principale activité dans le parc, qui est renommé pour son faible achalandage d'automobiles, ses paysages et ses collines parfois difficiles. Les promenades sont aussi utilisées pour l'entraînement en skis à roulettes par plusieurs clubs de ski de la région et par des skieurs de l'équipe nationale, ainsi que pour la pratique du patin sur roues alignées. Les gestionnaires du parc ont récemment intensifié leurs activités de gestion en rapport à ces activités.

Une randonnée cycliste familiale

16 *Bien que le Sentier transcanadien et le Sentier national de randonnée empruntent le même tracé dans le parc de la Gatineau, ce sont deux entités distinctes.*

Les caractéristiques :

- Les promenades sont utilisées pour le cyclisme par une variété d'usagers entre les mois d'avril et novembre;
- Les activités reliées au ski à roulettes se déroulent tôt dans la journée et sont souvent organisées par des clubs de ski;
- Le patin sur roues alignées, la randonnée et la course à pied se pratiquent à l'occasion sur les promenades lors de leur fermeture du dimanche;
- La boucle nord de la promenade est une destination populaire pour les familles avec de jeunes enfants les dimanches matins;
- Les promenades sont parfois fermées lors d'événements spéciaux tels que les triathlons et les courses cyclistes.

Les enjeux de planification

- Le patin sur roues alignées et le ski à roulettes se pratiquent également lorsque les promenades sont ouvertes aux véhicules.
- Les conflits avec les automobilistes, surtout dans les secteurs étroits (promenade Fortune).
- Les intersections avec les routes locales achalandées (promenade de la Gatineau et chemin du Lac Meech, promenade du Lac Fortune et chemin du Lac Meech).
- Les routes locales d'accès parfois bosselées et étroites (chemin du Lac Meech, chemin de la Mine, chemin Kingsmere et chemin Notch).

Adeptes du patinage à roues alignées sur la promenade

7.2.2 Les plages et les activités nautiques

L'utilisation des plages et des rives

Les plages du lac Meech sont parmi les plus proches du centre-ville. On compte trois principaux groupes d'usagers des plages et des rives du lac Meech :

- les usagers réguliers des plages : (plages Blanchet et O'Brien)
- les usagers des rives (baie Macdonald, ruines Carbide Willson)
- les résidents du lac Meech qui s'adonnent aux activités nautiques

Les caractéristiques

L'utilisation des plages et des rives du Lac Meech se résume ainsi :

- La CCN exploite deux plages au lac Meech (plages O'Brien et Blanchet).
- Chacune de ces plages est de superficie limitée et ne peut être agrandie.
- Le stationnement de la plage Blanchet peut contenir environ 40 voitures.

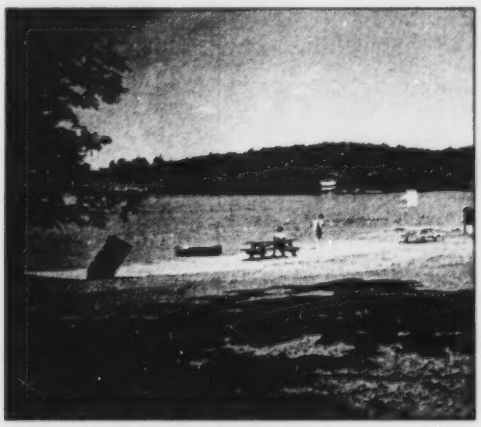

La plage Blanchet, au lac Meech

- Les jours d'été, environ 50 permis de stationnement sont achetés à la plage Blanchet.
- Ceci peut augmenter jusqu'à 130 permis de stationnement, les jours de pointe.
- La grande majorité des personnes qui stationnent à la plage Blanchet se rendent à cette plage.
- Le stationnement de la plage O'Brien peut contenir environ 100 voitures.
- Environ 50 p. 100 des personnes qui stationnent à la plage O'Brien se rendent à cette plage. Les autres pratiquent la randonnée, le vélo de montagne ou utilisent les sentiers informels pour se rendre à des lieux de baignade et de bain de soleil non officiels.
- La rive du lac Meech entre la plage O'Brien et l'exutoire du lac Meech est utilisée pour des activités de baignade et de bains de soleil non réglementées.
- Les jours d'été, environ 100 permis de stationnement sont achetés à la plage O'Brien.
- Ceci peut augmenter jusqu'à 240 permis de stationnement, les jours de grande affluence.

Les enjeux

L'utilisation des plages et des rives soulève les problèmes suivants :

- Elle occasionne une augmentation importante de la circulation automobile durant les jours de grande affluence d'été (aucun comptage précis n'a été effectué).

La plage Blanchet, au lac Meech

- Le chemin du lac Meech est étroit et les endroits pour faire demi-tour sont limités.
- Les plages sont petites et ne pourront pas être agrandies.
- Durant les jours de grande affluence d'été, la demande pour les plages dépasse l'offre.
- La congestion des plages peut affecter l'expérience du visiteur.
- Les plages sont situées très près des chemins.
- Les impacts environnementaux de l'utilisation informelle des rives et des îles.
- Les résidents éprouvent des conflits avec certains usagers qui portent atteinte à leurs droits de propriété.

Un jour de pointe au lac Meech

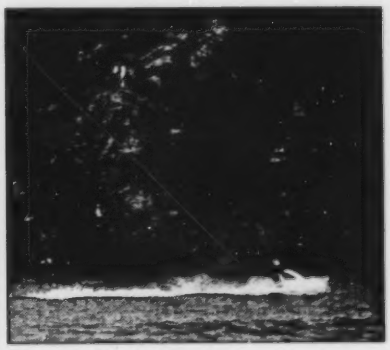

Motomarine au lac Meech

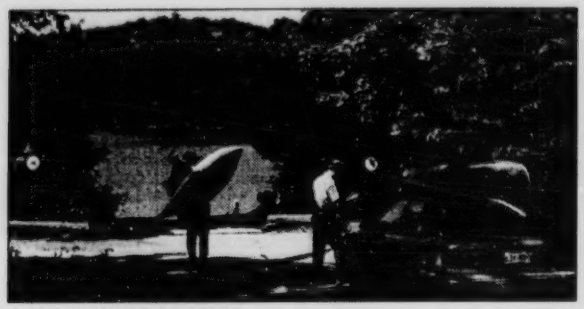

Le débarcadère du lac Meech

Adeptes de la pêche sportive

La pêche et la navigation de plaisance

La pêche et la navigation de plaisance sont très populaires au lac Meech. On compte deux types d'usagers :

- Les usagers d'embarcations non motorisées (randonnée en canot, en kayak)
- Les pêcheurs (en embarcations motorisées et non motorisées)

Les caractéristiques

Les activités reliées à la pêche et à la navigation de plaisance au lac Meech se résume ainsi :

- Le stationnement McCloskey (stationnement 12) comprend un débarcadère et constitue le point d'accès principal pour la navigation de plaisance et la pêche sur le lac Meech.
- Le stationnement McCloskey peut contenir environ 50 voitures.
- Les jours de fin de semaine d'été[17], environ 30 permis de stationnement sont achetés au stationnement McCloskey. Ceci peut augmenter jusqu'à 85 permis de stationnement, les jours de grande affluence.
- La capacité du stationnement 12 n'est jamais atteinte durant les mois d'été malgré une forte utilisation du stationnement comme point de départ du réseau de sentiers.
- La majorité des activités de navigation de plaisance ont une durée de moins de trois heures.
- Les destinations principales pour ces activités sont en majorité des sites non aménagés comme la Baie Macdonald.
- Les propriétaires des chalets situés du côté nord du lac Meech utilisent des embarcations motorisées comme moyens de transport.
- Les résidents du lac Meech s'adonnent également à la navigation de plaisance, au ski nautique et à la pêche.
- Certains résidents utilisent des motomarines.

Les enjeux de planification

La pratique de la pêche et de la navigation de plaisance occasionne les problèmes suivants :

- Les ressources physiques limitées du lac Meech s'adaptent mal à l'augmentation de la demande à long terme pour ces activités.
- L'éventail des activités offertes au lac Meech n'est pas toujours compatible avec les attentes des visiteurs et des résidents.
- Des conflits entre les adeptes de la navigation non motorisée et les utilisateurs de bateaux moteurs et de motomarines ont été notés.
- Le bruit occasionné par la circulation routière et l'utilisation des plages peut diminuer la qualité de l'expérience.
- Des dommages à la rive à certaines destinations (p.ex. baie McDonald) ont été notés.
- Certaines destinations populaires deviennent congestionnées lors des périodes de grande affluence.
- Des incidences des usagers sur la faune (p. ex. sur les huards en période de nidification, ainsi que sur les frayères) ont été notées.

[17] *Les permis de stationnement sont vendus à cet endroit les fins de semaine, les jours de congé férié et les deux dernières semaines de juillet.*

7.3 Les activités hivernales

Bien que le ski de fond soit l'activité hivernale principale dans le parc de la Gatineau, on a également la possibilité de pratiquer la raquette, la randonnée pédestre, le logement de nuit dans certains refuges du parc, de même que des activités spéciales comme le Keskinada Loppet.

Le ski de fond

Le ski de fond est l'activité traditionnelle du parc de la Gatineau. Une grande partie du réseau de sentiers a été aménagée pour le ski dans les années 30, 40 et 50 par les membres de l'Ottawa Ski Club. Une des particularités du réseau est qu'il fut développé, et a continué à se développer, sans un design précis. Plusieurs sentiers se trouvent sur d'anciens chemins forestiers, certains furent créés pour relier des éléments caractéristiques alors que d'autres furent construits pour maximiser le plaisir du ski de fond. Le résultat est un réseau enchevêtrés de sentiers bi-directionnels qui apparaît confus lorsqu'on l'examine sur une carte mais qui présente une variété de possibilités dans un secteur relativement petit lorsque parcouru à skis.

Au cours des dernières années, le ski de fond dans le parc de la Gatineau a connu une évolution marquée. La popularité du pas de patin, le damage intensif des promenades et des sentiers primaires et les problèmes reliés aux conditions non constantes de la neige ont entraîné une baisse de la fréquentation des sentiers de ski traditionnels. Outre les changements notés quant à la fréquentation des sentiers, la durée des promenades en ski a aussi diminuée. Dans les années 50 et 60, une promenade en ski durait toute une journée. Aujourd'hui, la plupart des promenades en ski durent moins de trois heures. Par contre, les skieurs pratiquent leur activité plus souvent et à des heures moins traditionnelles, telles que les jours de semaine et en soirée. Les défis auxquels fait face la Commission sont entre autres : la réalisation du projet visant à faire du parc de la Gatineau une destination hivernale pour les visiteurs provenant de l'extérieur de la région, la diversification de

La Keskinada Loppet

la clientèle grâce aux nouvelles occasions offertes aux segments du marché moins bien représentés, tels que les familles comptant de jeunes enfants, et le maintien des coûts raisonnables de cette activité tout en fournissant les services attendus (damage des sentiers, signalisation, patrouilles-secouristes, etc.).

Les expériences de ski de fond

Le secteur des promenades offre trois types d'expériences de ski de fond :

Adeptes occasionnels : des activités faciles et non techniques pour les débutants, les familles et les personnes âgées (par exemple, la boucle nord de la promenade de la Gatineau);

Adeptes de plein air : des activités permettant aux participants de découvrir le parc grâce à un ensemble de sentiers désignés et de différentes techniques de ski (majorité des skieurs);

Adeptes sportifs : des activités pour les skieurs participant ou s'entraînant à des compétitions ou à des activités plus difficiles en forêt sur des sentiers non entretenus ou débroussaillés.

Les caractéristiques

Au cours des 80 dernières années, le ski de fond s'est développé et le secteur des promenades offre présentement un réseau diversifié de sentiers de haute qualité et des services. Parmi les principales caractéristiques, on retrouve :

Le relais Huron

Le ski de randonnée en arrière-pays

- une diversité de paysages naturels et plusieurs possibilités de découverte du secteur, des promenades et de l'arrière-pays;
- environ 80 kilomètres de sentiers classés selon trois catégories : des sentiers pour la technique du pas alternatif seulement, des sentiers partagés (pour le pas de patin et le pas alternatif) et des sentiers d'arrière-pays. Les deux premiers types de sentiers sont damés régulièrement par des équipements de haute qualité, alors que les sentiers d'arrière-pays reçoivent un minimum d'entretien. Le réseau inclut les promenades de la Gatineau, Fortune et Champlain ainsi que des sentiers d'entraînement et de compétition à Camp Fortune;
- un système de signalisation des sentiers qui dirige et oriente le skieur (la signalisation indique la direction, la distance et la destination) ainsi qu'une indication du niveau de difficulté du sentier (facile, intermédiaire, expert);

La technique du pas de patin

- un système de tarification comprenant des laissez-passer saisonniers ou journaliers dont les revenus servent à assurer l'entretien des sentiers (environ 60%). Il existe environ trois milles détenteurs de laissez-passer saisonniers;
- huit aires de stationnement entretenues dans lesquelles se trouvent des informations sur les sentiers, des boîtes pour la tarification, et des toilettes. Quatre refuges de jour avec des poêles à bois sont souvent utilisés comme destinations pour un lunch ou un dîner;
- les services aux visiteurs incluent des patrouilles secouristes bénévoles les fins de semaines et les jours fériés, ainsi que des téléphones d'urgence dans les refuges;
- l'information aux visiteurs comprend des panneaux d'affichage dans les aires de stationnement, une carte détaillée des sentiers d'hiver, les services offerts par le centre de visiteurs d'Old Chelsea, le site Web et une ligne téléphonique avec des messages préenregistrés;
- des événements spéciaux tels que la Keskinada Loppet, des festivals au cours de l'hiver et du printemps et des compétitions d'envergure nationale et régionale.

Point de départ de sentier

Les enjeux de planification

- Service limité offert aux skieurs débutants et aux familles comptant de jeunes enfants :

  Il existe des endroits accessibles à cette clientèle (le domaine Mackenzie King, la boucle nord) mais ces endroits n'offrent pas de services (p. ex. des refuges chauffés).

- Déclin graduel des occasions de ski dans les sentiers d'arrière-pays et une plus grande utilisation des promenades et du chemin Ridge (sentier 1) :

  Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce déclin. Les skieurs plus âgés, qui sont plus familiers avec les sentiers de l'arrière-pays diminuent en nombre, le niveau d'entretien de ces sentiers a été réduit et les conditions de neige ont largement fluctué au cours des dernières années (pluie, variation de température, verglas, dégel). Au même moment, les promenades et le chemin Ridge sont plus intensivement damés, et la popularité de la technique du pas de patin a augmenté.

- Services existants non axés envers les visiteurs de l'extérieur de la région :

  La structure du réseau de sentiers favorise les usagers familiers. Par exemple, ils connaissent parmi les huit aires de stationnement, lequel est le mieux adapté au type d'expérience recherchée, et ils connaissent la meilleure direction à prendre sur les sentiers bidirectionnels. Certains services sont également plus importants pour les visiteurs de l'extérieur, et ceux-ci ne sont présentement pas offerts ou sont difficilement accessibles. Par exemple, la location d'équipement, les facilités de fartage, les points de départs des sentiers avec toilettes chauffées, des casiers et des aires publiques.

- Renseignements d'interprétation sont à un niveau minimal (par exemple, les origines du réseau de sentiers) :

  Des panneaux d'interprétation installés dans les refuges décrivent les origines de plusieurs des sentiers historiques, Toutefois, l'interprétation de la nature est limitée.

- Participation limitée des skieurs à l'élaboration des services offerts :

  Au cours des dernières années, les usagers des sentiers sont devenus plus directement impliqués dans la gestion du réseau de sentiers à travers des programmes tels que les patrouilleurs secouristes bénévoles et la corvée de nettoyage des sentiers après la tempête de verglas de 1998. Parallèlement, et en partie à cause du programme de tarification de cette activité, les utilisateurs sont devenus plus enclins à exprimer leurs opinions concernant la gestion du réseau et moins tolérants des conditions difficiles. Le parc dépend des revenus des laissez-passer pour fournir le niveau de services actuel et il est important de répondre aux besoins des skieurs.

Adeptes de la raquette

La raquette

La raquette est une activité d'hiver traditionnelle qui ne s'est jamais démodée mais qui n'a pas atteint une grande popularité dans le parc de la Gatineau. Au cours des dernières années, le profil de l'activité a connu un regain de vie en raison de nouvelles technologies et d'un intérêt marqué par une population vieillissante.

Les caractéristiques

- La raquette est une activité qui nécessite peu de services et qui peut se développer à travers le secteur.
- La parc a identifié plusieurs sentiers pour la raquette incluant une partie du sentier des Loups.
- Les raquetteurs doivent demeurer en dehors des sentiers de ski car l'activité peut endommager les pistes.

Les enjeux de planification

- Augmentation de la demande pour cette activité.

La randonnée pédestre d'hiver

La randonnée pédestre d'hiver a connu un regain de popularité au cours des dernières années car le parc a aménagé et entretenu deux sentiers (4 km) pour cette activité.

Adeptes de la randonnée pédestre d'hiver

Les caractéristiques

- Le sentier Larriault au domaine Mackenzie King et le sentier de la Sucrerie à proximité du centre des visiteurs du parc sont les deux sentiers réservés à cette activité dans le secteur des promenades.
- Les cartes identifient et font la promotion des sentiers de randonnée d'hiver.

Départ de la Keskinada Loppet

Les enjeux de planification

- La marche sur les sentiers de ski cause des conflits avec les skieurs. Les marcheurs empruntent parfois les sentiers primaires et les promenades lorsque les surfaces compactées permettent la marche.

Les événements et les activités spéciales

Le parc de la Gatineau accueille la Keskinada Loppet[18] depuis 1983. Cette course internationale de ski de fond attire régulièrement 2000 participants, y compris de nombreux skieurs venus des États-Unis, de l'Europe et de la Scandinavie. Part ailleurs, le parc de la Gatineau organise depuis quelques années des événements saisonniers en hiver (janvier) et au printemps (mars) au Centre des visiteurs du parc. Des courses homologuées de ski de fond et de biathlon se tiennent également de façon régulière au Camp Fortune.

Les caractéristiques

- La Keskinada Loppet offre une série de six événements de 2 à 50 kilomètres de longueur pour le pas de patin et pour le pas alternatif. Ces événements débutent et se terminent au Collège de l'Outaouais (campus de Hull) et empruntent des sentiers situés dans les secteurs du seuil et des promenades.
- Les événements d'hiver et de printemps visent à accroître le profil du parc de la Gatineau.

Les enjeux de planification

- Certains sentiers utilisés pour la Keskinada Loppet exigent d'importantes accumulations de neige et un damage intensif pour accueillir l'événement.

En 1998 et 1999, la course de 50 kilomètres a due être raccourcie et tenue sur les promenades.

- Les organisateurs de la Keskinada Loppet souhaitent être capables d'offrir un parcours permanent utilisable sous n'importe quelle condition.

Les coûts d'amélioration des sentiers existants pour la tenue de cet événement seraient importants.

[18] *À ses débuts, la Keskinada Loppet était appelée la Gatineau 55.*

8.0 Les zones de gestion spéciale

8.1 La communauté résidentielle du lac Meech

La communauté résidentielle du lac Meech comprend environ 82 résidences privées (chalets et résidences permanentes). Le lac Meech est également très fréquenté par les usagers du parc, notamment pour l'utilisation des plages publiques (O'Brien et Blanchet), de la rampe de mise à l'eau (McCloskey), et des aires de stationnements qui donnent accès aux plan d'eau et au réseau de sentiers. Selon le Plan directeur du parc de la Gatineau (1990), la communauté résidentielle du lac Meech, y compris les maisons Willson et O'brien, est considérée comme une zone de gestion spéciale.

Depuis quelques années, en raison de l'augmentation de la valeur des propriétés privées dans la communauté résidentielle du lac Meech, de la diminution des ressources financières disponibles à la CCN pour l'acquisition de propriétés et de l'application flexible du règlement de zonage municipal, plusieurs chalets ont été convertis en résidences permanentes et de nouvelles résidences ont été construites. Cette transformation de la communauté du lac Meech fait naître de nombreuses inquiétudes quant aux incidences environnementales, sociales et visuelles.

L'inventaire et l'analyse des propriétés résidentielles

- Environ 82 résidences permanentes et chalets ont été dénombrées, sans compter les maisons Willson et O'Brien;
- Soixante-trois résidences sont situées du côté sud du lac;
- Dix-neuf résidences sont situées du côté nord du lac, et ne sont accessibles que par embarcation;

La chapelle des Capucins, au lac Meech

- Des soixante-trois résidences du côté sud, environ quarante-cinq sont des résidences permanentes et dix-huit sont des chalets[19];
- Environ trente-deux résidences du côté sud occupent des lots de 4000 mètres carrés (un acre) ou plus[20]. Il y a donc trente et une résidences construites sur des lots de moins de 4000 mètres carrés.
- Si tous les terrains privés du côté sud étaient subdivisés en lots de 4000 mètres carrés, vingt nouveaux lots pourraient être développés.
- Le nombre maximal possible de résidences permanentes du côté sud est quatre-vingt-trois selon les règlements en vigueur.
- Seulement seize des soixante-trois propriétés du côté sud ne sont pas adjacentes aux terrains de la CCN.
- La plupart des résidences du côté sud possèdent une installation septique en règle.
- Les installations septiques des chalets du côté nord du lac ont fait l'objet d'une inspection par la municipalité, mais elles ne font pas partie de son programme de gestion des installations septiques.

Les enjeux de planification

Plusieurs enjeux sont associés à la présence du développement résidentiel dans l'enclave du lac Meech, dont notamment :

- Possibilité d'augmentation de la circulation sur le chemin du lac Meech;
- Impacts visuels découlant de la présence de résidences permanentes et à la transformation de chalets en résidences permanentes;
- Incidences sur la perception du public face au lac Meech (c.-à-d. moins un parc qu'une enclave résidentielle privée);
- Incidences environnementales (p. ex. augmentation de la charge en polluants phosphorés dans le lac, perte d'habitat pour la faune, accoutumance de la faune à la présence humaine, érosion des berges);

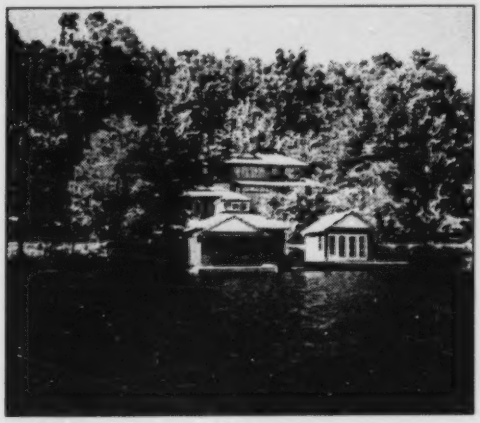

Résidence privée, au lac Meech

- Conflits entre les résidents du parc et les usagers du parc;
- Empiètement de propriétés privées sur le territoire du parc de la Gatineau;
- Demande pour des services publics municipaux et pour l'amélioration des infrastructures publiques (chemins, collecte de déchets, transport scolaire);
- Demande et approbation fréquente de dérogations mineures[21] aux règlements municipaux afin de légaliser les conversions ou de nouvelles constructions;
- Construction de quais et d'abris à bateaux le long des rives ou sur l'eau notamment dans l'étroit corridor entre le chemin du lac Meech et la rive du lac[22] ;
- Augmentation de l'utilisation des bateaux à moteur et des motomarines sur le lac.

Nombre de propriétés avec résidences, côté sud du lac Meech	Superficie des propriétés (mètres carrés)
4	moins de 1 000 m2
11	entre 1 000 et 2 000 m2
11	entre 2 000 et 3 000 m2
5	entre 3 000 et 4 000 m2
32	plus de 4 000 m2
63 (total)	

19 *Il est difficile de déterminer le nombre exact puisque certains bâtiments sont habitables toute l'année mais utilisés uniquement comme chalets alors que d'autres, qui semblent être des chalets (aucune fondation, isolation limitée, etc.) sont utilisés comme résidence permanente.*

20 *Selon les règlements municipaux en vigueur, il s'agit de la norme minimale pour la construction de nouvelles résidences sur des lots vacants. Dans le cas où la superficie du lot est plus petite que 4000 mètres carrés mais possède un chalet ou une résidence, le bâtiment existant peut être démoli et un nouveau bâtiment peut être construit sur les anciennes fondations. La municipalité limite la grandeur du bâtiment selon la superficie du lot. Pour plus de détails, voir l'annexe 5.*

21 *Une dérogation mineure est une disposition de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) pouvant s'appliquer aux règlements d'urbanisme incluant le zonage, le lotissement (LAU, Section VI, art. 145.1 à 145.8). C'est le Conseil municipal qui approuve les dérogations mineures sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme.*

22 *Plusieurs structures ont été rénovées ou construites au cours des cinq dernières années. La municipalité a récemment adopté un règlement plus sévère dans le cadre de la révision de son plan d'urbanisme.*

8.2 La communauté résidentielle de Kingsmere

La communauté résidentielle de Kingsmere, comme celle du lac Meech comprend des propriétés privées et des terrains à usages publics au cœur du parc de la Gatineau. La communauté résidentielle de Kingsmere comprend environ 71 propriétés (à l'ouest du viaduc de la promenade). À l'origine, Kingsmere était une agglomération de chalets, mais ceux-ci ont été convertis au fil des ans, si bien que le secteur comprend aujourd'hui surtout des résidences permanentes. Selon le Plan directeur du parc de la Gatineau (1990), la communauté résidentielle de Kingsmere, y compris le domaine Mackenzie King est définie comme une zone de gestion spéciale.

Kingsmere est également l'une des destinations principales des visiteurs du parc. On y trouve le domaine Mackenzie King, propriété de 231 hectares qui fut léguée à la nation par l'ancien premier ministre Mackenzie King et « La Ferme », résidence officielle du Président de la chambre des communes. Les stationnements du domaine sont aussi utilisés comme points de départ des activités de sentiers comme le ski de fond, la randonnée pédestre et le vélo de montagne. Le lac Kingsmere n'est accessible au public que via le domaine Mackenzie King et ne peut supporter aucune activité aquatique publique.

L'enjeu de planification principal dans le secteur de Kingsmere réside dans la recherche d'équilibre entre les intérêts publics et les besoins des propriétaires privés notamment durant les périodes de grande affluence, comme le programme Coloris automnal.

L'inventaire et l'analyse des propriétés résidentielles

- La communauté résidentielle comprend 71 résidences.
- Ceci comprend 64 résidences permanentes et 7 chalets
- Douze résidences appartiennent à la CCN.
- Le lotissement des propriétés existantes pourrait créer entre 30 et 35 nouveaux lots résidentiels.
- La vente de lots et la construction de nouvelles résidences dans l'enclave de Kingsmere a été relativement stable au cours des dix dernières années.
- Environ 50 des 59 propriétés privées sont adjacentes aux terrains de la CCN.
- Soixante-quinze pour cent des résidences sont construites sur des lots d'une superficie de plus de 4 000 mètres carrés.

La résidence du Président de la Chambre des communes

Les enjeux de planification

Les enjeux suivants ont été identifiés :

- Possibilité d'augmenter le développement résidentiel dans l'enclave par le lotissement des propriétés existantes et la construction de nouvelles résidences sur les lots vacants.
- Empiètement possible des propriétés privées sur les terrains du parc de la Gatineau.

Superficie des propriétés	Nombre de résidences
entre 1 000 et 1 999 m2	4
entre 2 000 et 2 999 m2	9
entre 3 000 et 3 999 m2	4
plus de 4 000 m2	54

8.3 Camp Fortune

Camp Fortune joue depuis longtemps un rôle important dans les activités du secteur des promenades du parc de la Gatineau. En 1920, l' Ottawa Ski Club, organisme bénévole formé de plusieurs centaines de membres, achète le terrain pour y aménager un centre de ski de fond dans la vallée Fortune. Le ski n'était jusqu'alors qu'une activité relativement peu organisée dans la région. Les skieurs prenaient le train d'Ottawa et venaient skier à un endroit qui allait devenir le parc de la Gatineau dans des sentiers aménagés dans des localités comme Ironsides, Old Chelsea et Cascades. Le centre est vite devenu le point central d'un réseau de sentiers de ski de fond de plus de 100 kilomètres. Bon nombre de ces sentiers existent encore aujourd'hui, et ils constituent la majeure partie du réseau de sentiers de base du secteur.

Dans les années 30 et 40, le sport a évolué et le ski alpin a gagné de la popularité à la suite de la mise en place de remonte-pentes et de l'arrivée d'appareils de damage mécanisés. Le nombre de collines aménagées augmenta rapidement et les conditions s'améliorèrent sans cesse. C'est alors que la Commission d'embellissement d'Ottawa, organisme prédécesseur de la CCN, commença à acheter des terrains en vue d'y aménager le parc de la Gatineau. Cette démarche fut en quelque sorte encouragée par les membres de l'Ottawa Ski Club, qui s'inquiétaient de la coupe des arbres de la forêt des collines de la Gatineau. En plus des 235 acres détenus par le club, la CNN loua des terrains dans les années 60 pour y aménager le versant Skyline.

Au début des années 70, l'Ottawa Ski Club atteignit un nombre record de membres. Par la suite, la concurrence des autres stations de ski et l'évolution du ski dans la région firent en sorte que l'importance de ce club privé diminua. La Commission de la capitale nationale acquit Camp Fortune de l'Ottawa Ski Club en 1991. Ce centre est présentement géré en vertu d'un bail de 25 ans accordé à un exploitant privé.

Les caractéristiques

- Le bail actuel s'applique à 168 hectares.
- Camp Fortune a subi de nombreuses améliorations depuis que la gestion a été confiée au secteur privé.
- Au cours des cinq dernières années, les détenteurs du bail ont aménagé un chalet principal d'environ 10 000 pieds carrés.
- Aucune épuration des eaux usées n'est effectuée sur le site. Les eaux usées sont emmagasinées dans des réservoirs et transportées régulièrement à l'extérieur du site.

Le chalet principal de Camp Fortune

- Dans la vallée, on retrouve deux télésièges quadruples et de nombreux autres remonte-pentes, certains n'étant plus en usage.
- Le versant Skyline compte deux télésièges.
- Toutes les pistes principales sont éclairées pour le ski de soirée.
- Toutes les pistes principales comptent des dispositifs de fabrication mécanique de neige. L'eau provient du ruisseau Fortune. Les détenteurs du bail ont un droit d'accès au barrage du lac Fortune.
- La tour de communication de Camp Fortune est accessible de la vallée par une route. La tour et le terrain avoisinant sont détenus par la Société Radio-Canada.
- Les détenteurs du bail ont grandement consolidé les activités au chalet principal, et plusieurs installations ne servent plus.
- Un champ de tir de biathlon et des sentiers de ski de fond se situent sur les terres louées par Camp Fortune.
- Le vélo de montagne constitue un élément majeur des activités estivales à Camp Fortune, et de nombreuses pistes (descente et cross-country) ont été aménagées sur les terrains de Camp Fortune au cours des dernières années. Les pistes sont reliées, et non intégrées, au réseau du parc de la Gatineau.
- Lorsque le site a été acheté du Ottawa Ski Club, la Commission a nettoyé deux sites contaminés à l'hydrocarbure.

Les enjeux de planification

- La consolidation des services de Camp Fortune a laissé de nombreuses installations (immeubles, remonte-pentes, etc.) non utilisées, mais toujours en place, alors que de nouvelles installations ont été construites.
- De nombreux sentiers de vélo de montagne ont été créés au cours des dernières années (descente et crosscountry). Leur aménagement et leur entretien ne correspondent pas aux normes qui s'appliquent aux autres sentiers du parc de la Gatineau.
- Les niveaux d'eau du lac Fortune peuvent être modifiés pour répondre aux besoins de fabrication de neige de Camp Fortune.
- La capacité d'accueil sur le site est plus grande que le nombre de stationnements existants. Tout projet d'agrandissement nécessitera une évaluation des impacts potentiels.
- Il n'existe aucun plan d'aménagement à long terme.
- La station de ski de Camp Fortune et les activités de vélos de montagne, bien que confinées dans une zone relativement restreinte, ont des impacts au-delà de leurs limites. Par exemple, la croissance de l'achalandage à Camp Fortune a des incidences sur les chemins municipaux comme le chemin du lac Meech.

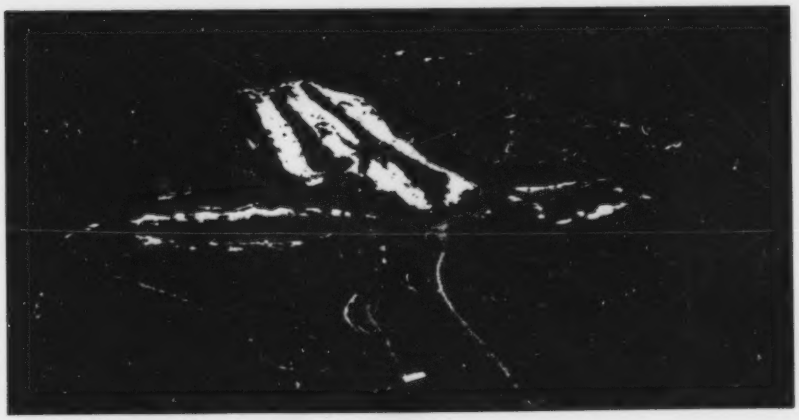

Vue à vol d'oiseau de Camp Fortune

8.4 Les maisons Willson et O'Brien

Les maisons Willson et O'Brien sont situées à l'extrémité sud-est du lac Meech. La maison Willson est une vestige d'un domaine de 400 acres qui comprenait autrefois un verger, un potager, un étang de pêche et des murets de pierre, dont certains sont toujours en place. Cette propriété fut acquise par la Commission de la capitale nationale en 1979. La maison d'Ambrose O'Brien (aussi appelée Kinora Lodge), adjacente à la maison Willson, date de 1930. Construite par cet homme d'affaires d'Ottawa, elle fut longtemps utilisée comme résidence d'été avant d'être acquise par la CCN durant les années 70.

La maison Willson, désignée édifice « classé » par le Bureau d'examen des édifices fédéraux à valeur patrimoniale (BEEFP), a été largement rénovée et est gérée par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada qui l'utilise comme centre de conférences. La maison O'Brien, édifice « reconnu » de valeur patrimoniale par le BEEFP est largement inutilisée. Les résultats d'une étude récente indiquent que l'édifice est en piètre état et qu'il nécessitera d'importants travaux de réparation.

La CCN envisage une reconversion de l'édifice inoccupé et a lancé, au début de l'année 2000, un appel d'expression d'intérêt pour des usages orientés vers l'accueil et l'hôtellerie, la santé, la formation ou comme centre d'études dans le domaine des arts ou de l'environnement.

Les enjeux de planification

- L'utilisation future de la maison O'Brien pourrait signifier un changement dans l'approche de développement des services dans le parc de la Gatineau par rapport à celle contenue dans le plan directeur de 1990;

Dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme et du règlement de zonage, la municipalité de Chelsea a modifié le zonage des maisons Willson et O'Brien pour permettre des usages principaux liés à la formation, à la recherche et aux conférences, avec des usages secondaires comprenant l'hôtellerie, la restauration-bar. De son côté, la CCN a lancé un appel de déclaration d'intérêt dans le but de jauger la possibilité de reconvertir la maison O'Brien à ces usages.

La maison O'Brien

9.0 L'accès, l'orientation et les services d'information aux visiteurs

9.1 L'accès

Le parc de la Gatineau et le secteur des promenades en particulier sont renommés pour leur facilité d'accès. Entouré de routes au nord-est et au sud-ouest, d'un réseau de promenades bien conçu et de plusieurs routes municipales menant directement au cœur du secteur, plusieurs options d'accès s'offrent aux véhicules motorisés. Les véhicules non motorisés peuvent aussi facilement avoir accès au secteur grâce au réseau de sentiers récréatifs offrant des raccordements vers la capitale et avec la partie sud du réseau de sentiers du parc. Les nombreux stationnements du parc dans le secteur offrent des points de départ pour la randonnée pédestre, le vélo de montagne et le ski. Les voies d'accès au parc varient pendant les deux périodes d'exploitation du parc. De mai à novembre, le réseau de promenades, combiné au réseau de chemins municipaux, constituent le principal point d'accès, tandis que de novembre à avril, les routes municipales sont les seuls points d'accès au parc.

La promenade Fortune

Les promenades sont à la base de nombreuses activités dans le secteur. Elles servent de moyens d'accès aux véhicules motorisés et aux cyclistes. Toutefois, elles peuvent aussi être considérées comme un élément intégral des activités de nom-

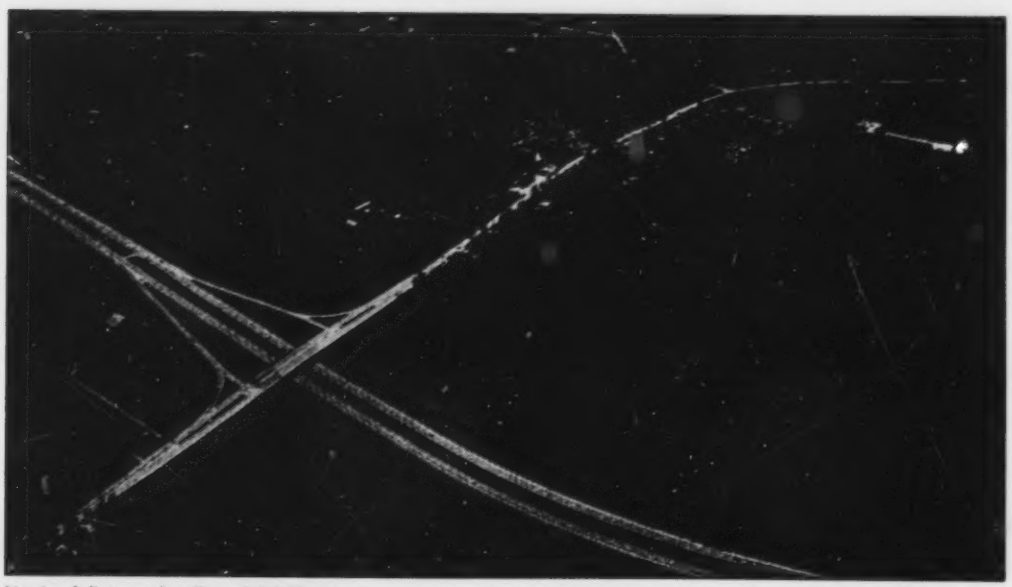

Vue à vol d'oiseau du village d'Old Chelsea

breux visiteurs du parc. Pendant le coloris automnal, elles représentent une attraction si importante que l'achalandage devient un problème réel pendant quatre ou cinq fins de semaine[23], tandis que pendant le reste de la saison, les promenades peuvent habituellement supporter le niveau de fréquentation.

Analyse

- Renseignements limités sur la circulation (le dernier sondage auprès des visiteurs remonte à 1981-82).
- La saison s'étend du 1er mai à la première chute de neige (milieu ou fin novembre).
- Fermeture habituelle des promenades à la circulation automobile le dimanche matin depuis 1995 (6 h à 12 h), dans le cadre du programme Vélo-dimanche. Fermeture spéciale à la circulation automobile pour des événements comme les triathlons ou les courses cyclistes.
- Nouveau programme de fermeture de la boucle nord pour l'entraînement en ski à roulettes pendant l'automne, le samedi et dimanche matin (en collaboration avec des clubs sportifs de la région).
- Promenades principalement utilisées pour avoir accès aux destinations du parc.

Les enjeux de planification

- Volumes de circulation pendant les jours d'achalandage élevé durant le coloris automnal.
- Vitesse excessive, rassemblement de jeunes et vandalisme en soirée.
- Conflits entre les conducteurs de véhicules motorisés et les adeptes du patin sur roues alignées, les adeptes du ski à roulettes et les cyclistes qui se tiennent côte à côte.
- Signalisation d'orientation menant aux promenades et sur les promenades.
- Communication des fermetures des promenades à la circulation automobile pour événements spéciaux et le dimanche matin.
- Secteur des promenades ouvert vingt-quatre heures entre les mois d'avril et d'octobre.
- Écarts en matière de design et de fonctionnement entre les promenades et les routes locales utilisées pour l'accès aux attractions du parc (chemin Kingsmere et chemin du lac Meech)

La promenade de la Gatineau lors du coloris automnal

[23] *Un sondage des visiteurs était en cours lors de la publication du présent document (1999-2000).*

9.2 L'entrée d'Old Chelsea

Le village d'Old Chelsea est l'un des principaux points d'accès routiers au secteur des promenades, l'autre étant la promenade de la Gatineau, à partir de Hull. La majorité des visiteurs empruntent le chemin Chelsea pour ensuite entrer dans le parc à l'intersection des chemins Chelsea et Kingsmere. Le village d'Old Chelsea est à la fois une destination et un centre de services pour les visiteurs du parc de la Gatineau. On y retrouve sept restaurants, un gîte touristique, deux magasins d'approvisionnement, une boulangerie pâtisserie et un détaillant d'articles de sports.

Analyse

Au cours des dix dernières années, on a vu la conversion graduelle de résidences privées en établissements commerciaux. Cette tendance se poursuivra vraisemblablement, ce qui ajoutera aux problèmes actuels de circulation et de stationnement. La clientèle des restaurants et des commerces est composée de résidents locaux et de visiteurs, bien que la majorité des commerces dépendent des visiteurs.

Les enjeux de planification

- L'entrée du parc de la Gatineau n'est pas annoncée.
- L'intégration entre le Centre des visiteurs du parc (orientation des visiteurs) et le village (centre des services).
- L'amélioration de l'ambiance visuelle du village et l'incitation pour les visiteurs à explorer ses attraits à pied.
- La présence dans le village de nombreux attraits naturels et historiques sous-exploités tels que le cimetière des pionniers, l'église St.-Stephen's, le ravin Chelsea et le sentier de la sucrerie.
- Le manque d'espaces de stationnements dans le village.

9.3 L'orientation

Pour le moment, la signalisation standard utilisée par la Commission est composé des panneaux d'aluminium du Programme de coordination de l'image de marque (PCIM). Ces panneaux brun et beige sont utilisés pour identifier les entrées du parc, pour diriger les visiteurs vers les sites principaux (par exemple, « Centre des visiteurs - 10 km ».) et pour identifier les sites (par exemple, « Belvédère Champlain »). Le parc offre aussi d'autres moyens d'orientation, y compris le système de signalisation dans les sentiers (qui indique la direction, la distance et la destination), des cartes générales d'orientation offertes aux centres d'information et des cartes des sentiers d'été et d'hiver qui peuvent être achetées et qui sont aussi offertes à tous les stationnements aux départs des sentiers. Un kiosque d'information des visiteurs est ouvert de mai à novembre à l'aire d'accueil du parc de la Gatineau (entrée Gamelin), et il fournit des services d'information personnalisés, ainsi que de l'information générale en dehors des heures d'ouverture. Le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau sur le chemin Scott est ouvert à l'année et fournit des services d'information personnalisés[24], des renseignements téléphoniques enregistrés et des renseignements sur un site Web accessible dans le monde entier.

Panneau de signalisation routière

Étant donné les nombreuses options d'accès, les services d'orientation et de direction des visiteurs du parc présentent bien des défis. Une des contraintes majeures du système de signalisation

[24] *Le Centre des visiteurs présente des exhibits du patrimoine naturel et historique du parc, des salles de réunion et une salle multimédia. On y offre des services personnalisés d'établissement d'itinéraires de visite du parc, de camping, etc.*

PCIM constitue l'information restreinte qui peut être présentée et le manque d'identification spécifique au parc (le PCIM est fondé sur une norme qui est utilisée pour identifier tous les édifices gouvernementaux). La Commission a récemment entrepris l'élaboration d'un système de signalisation mieux adapté au parc et qui a déjà été utilisé au kiosque d'information de l'aire d'accueil de l'entrée Gamelin. La qualité, la quantité et l'accessibilité de l'information se sont améliorées au cours des dix dernières années. Le nouveau Centre des visiteurs du parc de la Gatineau a ouvert ses portes en décembre 1999.

Exemple du système de signalisation du réseau de sentiers

Les enjeux de planification

- Absence de signalisation routière pour diriger les automobilistes au Centre des visiteurs depuis les promenades et les routes principales de Chelsea
- Absence d'une identité distincte en ce qui a trait à la signalisation routière du parc.
- Quantité d'information restreinte pouvant être présentée à l'aide de la signalisation PCIM.
- Exigences d'orientation différentes pour les deux périodes d'exploitation du parc.

9.4 Les services d'information

L'ancien Centre des visiteurs du parc de la Gatineau, localisé dans la maison Harrison, était auparavant le seul point d'information et d'orientation ouvert l'année durant dans le parc de la Gatineau. Au cours des dernières années, le Centre a réussi à maintenir, et dans certains cas, à améliorer le niveau de service, et ce en dépit d'importantes compressions budgétaires. Le Centre s'est aussi mieux fait connaître grâce à certaines initiatives, dont l'amélioration de la visibilité et de la signalisation routière, l'aménagement d'un court sentier de marche (sentier de la sucrerie) et plus récemment, l'aménagement d'un raccordement avec la boucle nord des promenades. Des initiatives de programmation entourant les événements spéciaux ont aussi été mises sur pied, dont le Coloris automnal, la Journée de la terre, la Journée des parcs et les activités d'hiver.

Le Centre des visiteurs sur le chemin Scott offre des services d'information améliorés et plus complets. L'accent porte sur les façons de découvrir le parc à travers un éventail d'activités. Le Centre offre également des panneaux d'interprétation et un éventail de services aux visiteurs.

L'ancien Centre des visiteurs (la maison Harrison)

Le nouveau Centre des visiteurs du parc de la Gatineau

Les caractéristiques

Les caractéristiques suivantes réfèrent au Centre des visiteurs :

- Le Centre des visiteurs offre des services personnalisés durant les heures normales d'ouverture (de 9 h à 16 h sept jours par semaine durant l'été et des heures réduites le reste de l'année) ainsi que des informations préenregistrées sur la ligne 827-2020.

- L'accès au réseau de sentiers du parc se fait par le sentier 1 (chemin Ridge) et par la boucle nord vers la promenade. Un sentier de courte distance (le sentier de la sucrerie) est aussi disponible.

- Le Centre des visiteurs est accessible de l'autoroute 5 via Old Chelsea (sortie 12 nord seulement) or par le chemin Scott (sortie 13, nord ou sud). Le Centre des visiteurs est situé à l'entrée du parc.

- L'achalandage du centre varie avec des pointes durant les mois de juillet, septembre, octobre et janvier et des périodes de relâche en novembre et avril. Bien que l'achalandage du parc soit très élevé durant les mois de juillet et d'août, la demande pour des services aux visiteurs se fait surtout sentir à la fin de septembre et au début d'octobre.

- Le Centre des visiteurs offre les services supplémentaires suivants : un centre d'interprétation, une aire de départ de sentiers et une aire de stationnement additionnelle (100 places).

Les enjeux de planification

- L'amélioration du raccordement entre le Centre des visiteurs et le réseau de sentiers (même si le sentier 1 est tout près, il est de l'autre côté du chemin du lac Meech); le Sentier de la découverte proposé dans le Plan directeur du parc de la Gatineau devra prévoir le raccordement du Centre des visiteurs au sentier 36 au nord du lac Meech.

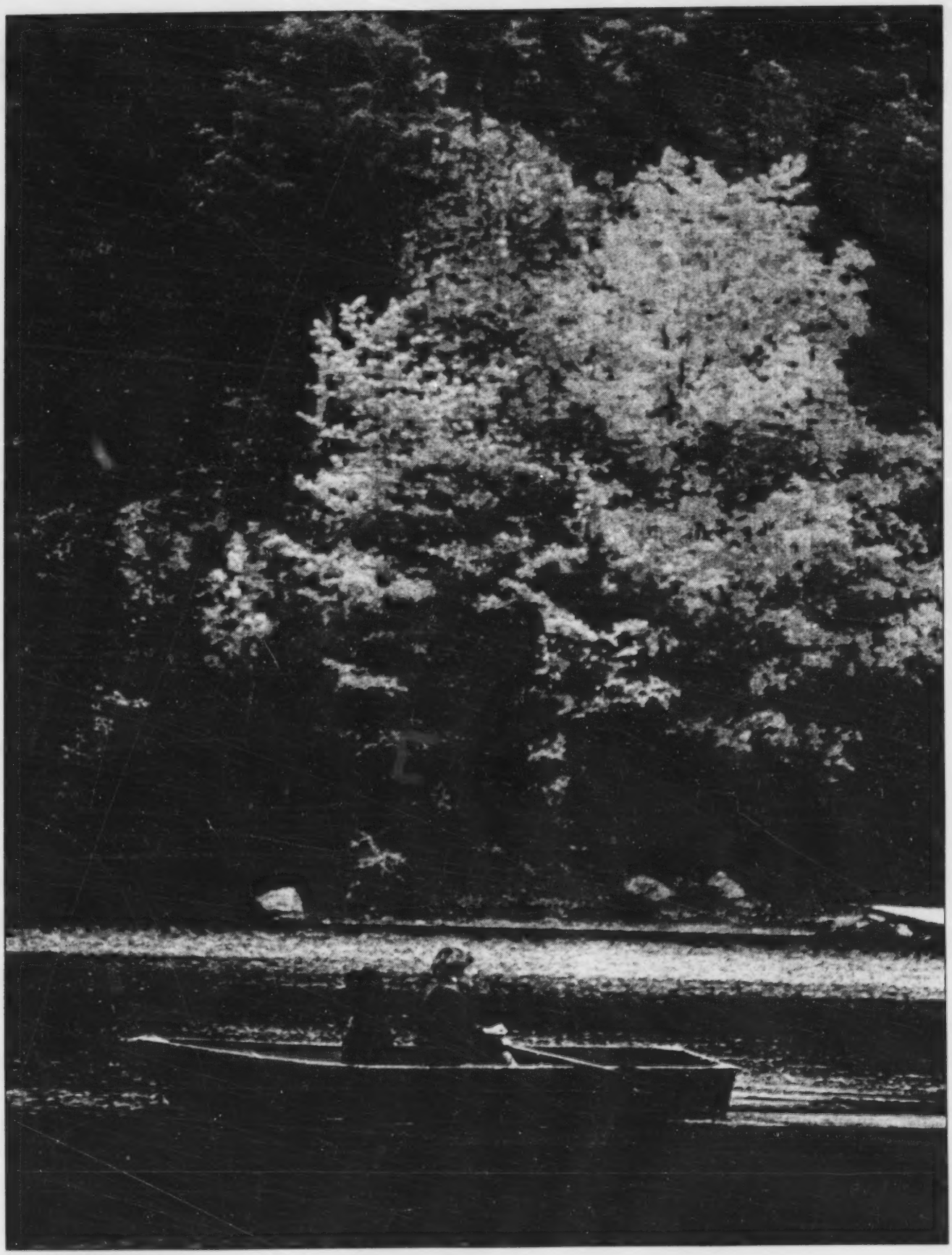

Scène printanière au lac Meech

L'énoncé d'orientation, le concept et les propositions d'aménagement

3

10.0 L'énoncé d'orientation pour l'an 2010

La première étape de la démarche de planification pour le secteur des promenades a permis de définir une orientation d'aménagement pour guider l'élaboration du plan.

Grâce à son accessibilité et de ses attraits, le secteur des promenades jouera un rôle majeur dans l'interprétation du mandat de la Commission de la capitale nationale et constituera une destination importante au sein du parc de la Gatineau et de la région de la capitale nationale dans son ensemble. Sans compromettre la préservation écologique et culturelle, le secteur des promenades continuera à accueillir une grande variété de visiteurs. Par des activités récréatives de plein air et des programmes d'interprétation, les visiteurs pourront se familiariser avec la nature, l'histoire et la culture du parc de la Gatineau et de la capitale dans un cadre naturel représentatif du pays. La CCN poursuivra ces objectifs en travaillant de concert avec les visiteurs du parc, la population locale et les secteurs privé et public.

11.0 Les principes directeurs et les objectifs de planification

Les énoncés suivants constituent les principes fondamentaux de la planification du secteur des promenades. Chacun d'eux est suivi d'une série d'objectifs. Ensemble, ils concrétisent l'énoncé d'orientation et forment la base de la planification et de l'amélioration du secteur. Chaque principe et ses objectifs reposent sur un thème :

L'environnement

La diversité des écosystèmes, la superficie relativement réduite du secteur et son achalandage incitent à une gestion prudente et équilibrée mettant principalement l'accent sur la conservation et la préservation de l'intégrité écologique.

- préserver les habitats afin d'assurer la pérennité des espèces animales et végétales (objectif - aucune perte nette);
- maintenir et, là où c'est possible, améliorer l'intégrité des écosystèmes;
- gérer selon le principe d'aucune perte nette d'espaces naturels;

Un castor

- assurer l'intégrité et la pérennité de l'héritage historique du parc au niveau du patrimoine bâti, des paysages culturels et des autres traces de l'activité humaine;
- placer la protection des fonctions écologiques et la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs avant le développement de nouvelles activités pour les visiteurs;
- encourager les activités non motorisées, telles que la randonnée, le cyclisme et le ski de fond, pour faire la connaissance du secteur;
- réduire les impacts visuels et environnementaux des équipements et des activités du parc.

Les visiteurs

Le secteur des promenades attire et accueille une grande variété de visiteurs, mais il faut tenir compte qu'il s'agit d'une aire naturelle protégée. Les perspectives offertes aux visiteurs reposent sur la pérennité des ressources naturelles, sur la prestation d'une variété d'activités de loisir en plein air, sur la capacité de l'environnement à accueillir ces activités, de même que sur la qualité d'expérience que la Commission désire et est en mesure d'offrir.

- mettre l'accent sur des services de base appropriés tel que l'orientation des visiteurs, des aires de stationnement et des sentiers;
- appuyer les activités récréatives qui font apprécier le milieu naturel;
- fournir des possibilités aux visiteurs de tous les âges, quelque soit leur condition physiques et leur niveaux d'habilité;
- convenir que les promenades sont à la fois des attractions panoramiques et des moyens d'accès.
- reconnaître les périodes de grande affluence et le besoin d'appliquer diverses approches de gestion pour limiter les impacts durant ces périodes.

La communication

La connaissance et la compréhension des questions relatives à la protection de l'environnement et aux volets historiques et culturels influenceront grandement les messages qui seront véhiculés aux visiteurs.

- amener les visiteurs et les résidents à prendre davantage conscience des questions de conservation et à mieux les comprendre;
- favoriser la participation publique à la planification et l'aménagement du parc;
- accroître la connaissance des fonctions écologiques et communiquer les résultats au public.
- poursuivre la recherche et améliorer la connaissance des ressources historiques, archéologiques et culturelles du secteur et communiquer les résultats au public.

Le contexte régional

Les partenariats et les alliances stratégiques à plusieurs niveaux sont des éléments essentiels pour assurer la protection du parc, la prestation de services aux visiteurs et l'apport d'avantages économiques à la région.

- collaborer, dans la mesure du possible, aux exercices de planification régionale et municipale afin que les objectifs de planification et de gestion du secteur des promenades soient considérés;

- faire en sorte que les services offerts dans le parc rehaussent l'expérience des visiteurs et soient complémentaires à ceux offerts dans les communautés avoisinantes.
- promouvoir les retombées économiques régionales de l'utilisation du parc.

L'offre de services

Étant donné sa vocation et la capacité d'accueil de ses installations, le secteur ne peut combler toutes les attentes de chacun. En conséquence, la Commission de la capitale nationale définira et communiquera clairement dans son plan de secteur l'orientation, les principes et les objectifs de gestion.

- chercher un équilibre entre les demandes relatives à la protection du parc et celles liées à l'utilisation;
- rationaliser et réutiliser les installations existantes plutôt que d'en ajouter de nouvelles;
- recourir à la tarification seulement pour recouvrir les coûts qu'entraînent l'offre d'activités;
- adopter une approche de « tarification équilibrée » en conformité avec les autres parcs nationaux et provinciaux, les sites publiques et les activités offertes.

12.0 Le concept d'aménagement

Le concept d'aménagement proposé pour le secteur des promenades découle de l'énoncé d'orientation, des principes directeurs et des objectifs de planification et propose aux visiteurs du parc et de la capitale une expérience de découverte du parc. Guidé par les principes de développement durable et de planification des écosystèmes, le concept encourage les « activités de plein air écologiques »[25], respectueuses de l'environnement. Le concept d'aménagement reflète la nature saisonnière de la fréquentation du secteur corres-pondant à l'utilisation des promenades panoramiques.

Le concept d'aménagement proposé s'articule autour :

de caractéristiques naturelles

- l'accent est placé en premier lieu sur la conservation et la protection des espèces.

d'éléments linéaires, comprenant :

- le réseau des promenades panoramiques, notamment les promenades de la Gatineau, Fortune et Champlain.
- le réseau de sentiers récréatifs d'été et d'hiver tel que décrit en détail aux sections 7.2 et 7.3.

Tournage d'un film dans le parc de la Gatineau

25 *La nomenclature « activités de plein air écologiques » découle d'une campagne de marketing de la capitale axée sur les attractions et les attraits naturels de la région.*

de destinations, comprenant :

- les points d'intérêt naturels et culturels du secteur (par exemple, le lac Pink, le domaine Mackenzie King, le belvédère Champlain);
- les points de départs des sentiers de randonnée pédestre et de vélo de montagne;
- les plages et les terrains de pique-nique.

d'une aire d'accueil et d'information

- le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau, à Old Chelsea, offre de l'information, de l'orientation et des services connexes.

Le concept d'aménagement vise à :

- préserver l'intégrité des écosystèmes tout en offrant des activités culturelles et de plein air de grande qualité;
- protéger le milieu naturel en portant une attention particulière aux habitats sensibles et aux espèces menacées ou vulnérables;
- offrir aux visiteurs des activités de plein air écologiques dans le respect de l'environnement naturel et qui leur permettent de découvrir les espaces verts de la capitale;
- rediriger, pendant les périodes de grande affluence, le volume de visiteurs vers d'autres secteurs du parc;
- rééquilibrer l'offre d'activités et de services aux visiteurs pour mieux répondre aux besoins actuels et projetés des usagers locaux et des visiteurs de la capitale;
- faciliter l'accès universel à une gamme d'activités et d'équipements dans le secteur.
- mettre davantage en valeur certains éléments représentatifs de la richesse des ressources historiques et culturelles du secteur;
- inciter la collaboration avec les partenaires des secteurs public et privé, les groupes d'intérêt, les associations et les résidents en vue d'atteindre les objectifs proposés;
- inclure les destinations et les activités du secteur à l'offre récréotouristique de la région.

Le concept d'aménagement incorpore les thèmes suivants :

- **L'environnement naturel et culturel**
- **Les activités récréatives**
- **Le partenariat local et régional**
- **Les communautés résidentielles**
- **L'accès des visiteurs**
- **L'orientation et l'information des visiteurs**
- **Les zones de gestion spéciale**

12.1 L'environnement naturel et culturel

L'environnement naturel

L'introduction au plan du secteur des promenades souligne la superficie relativement restreinte du secteur de même que le caractère intensif de son utilisation. *Selon les principes directeurs énoncés à la section 11.0, « la diversité des écosystèmes, la superficie réduite du secteur et son achalandage incitent à une gestion prudente et équilibrée mettant principalement l'accent sur la conservation et la préservation de l'environnement et des ressources historiques ».* Les objectifs de planification du secteur en matière d'environnement rappellent également le besoin de *préserver les écosystèmes et les habitats et de maintenir, voire restaurer l'intégrité des écosystèmes, mais aussi de sensibiliser les visiteurs et les usagers aux questions de conservation.*

Le défi consiste à définir et réaliser des interventions qui permettront à la Commission d'atteindre ces objectifs. À l'instar de bien des parcs nationaux et provinciaux canadiens, les facteurs qui affectent la santé des écosystèmes du parc de la Gatineau sont plus largement connus. Par exemple, l'accroissement de la fréquentation du parc, la mise en valeur des propriétés adjacentes et les changements climatiques à l'échelle mondiale et d'autres facteurs ont une incidence marquée sur la santé des écosystèmes du parc.

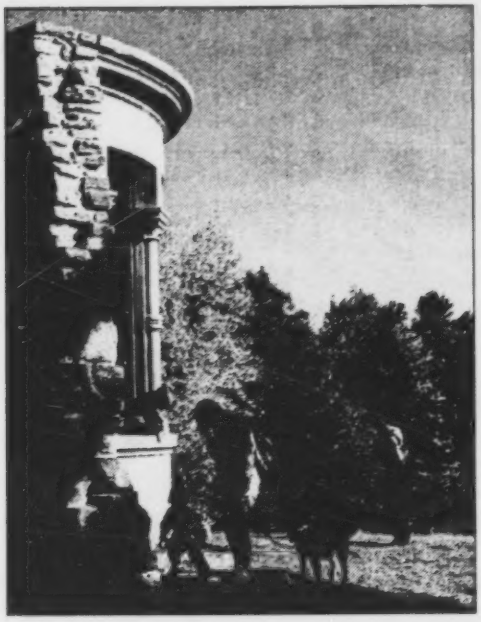

Au domaine Mackenzie King

La **carte environnementale** offre une synthèse de l'information comprise dans une série de dix cartes d'inventaire. Elle identifie les contraintes environnementales, y compris le niveau d'activité humaine, les pentes, le drainage et les éléments écologiquement sensibles, et guide ainsi l'utilisation présente et projetée des terrains du secteur. La carte environnementale constitue également un outil pour l'évaluation environnementale, et à cette fin, aidera à formuler les paramètres d'exploitation des sites et des activités.

L'approche préconisée pour répondre aux enjeux environnementaux du secteur comprend deux volets servant à :

- mieux comprendre l'état de santé actuel des écosystèmes du secteur et à identifier les principaux facteurs qui les affectent;

- appuyer la recherche scientifique liée aux préoccupations spécifiques qui sont identifiées dans le présent document (p. ex. l'impact environnemental du vélo de montagne).

Les propositions en matière d'environnement naturel :

- Poursuivre, le cas échéant, la mise à jour des inventaires existants des ressources naturelles et le programme de recherche et de suivi environnemental.
- Établir les priorités futures en matière de recherche (p. ex. impacts du vélo de montagne, analyse des habitats riverains au lac Meech);
- Favoriser, à partir des priorités établies, la recherche scientifique en vue d'accroître les connaissances sur l'état de santé des écosystèmes du secteur et fournir des outils pour le suivi et la gestion.
- Utiliser, lorsque possible, les informations découlant de la recherche dans le développement et l'application de politiques de gestion du parc comme la restauration d'écosystèmes et l'élaboration de lois et de règlements.
- Diffuser les résultats des activités de recherche par la publication des résultats et l'élaboration de programmes de sensibilisation et d'interprétation à l'intention des parties intéressées (usagers, groupes d'intérêt, associations de résidents, administrations locales et régionales).

L'environnement culturel :

En ce qui concerne le patrimoine culturel du secteur, l'objectif premier est de développer et de mettre en œuvre une stratégie d'identification, de mise en valeur et d'interprétation des ressources culturelles (notamment le patrimoine bâti, les paysages culturels et les ressources archéologiques) et de l'histoire du parc. Certaines de ces ressources, comme la maison O'Brien et les ruines Carbide Willson, sont présentement menacées et d'autres volets de l'histoire (exploitation minière et forestière, traite de la fourrure) demeurent méconnus. L'administration du parc de la Gatineau a produit un plan d'interprétation qui identifie les ressources et les thèmes à développer. (Tableau 1, page 59)

Activité spéciale à l'ancien Centre des visiteurs du parc de la Gatineau

La **carte des ressources historiques** identifie les éléments connus du secteur, notamment les attraits renommés comme les ruines Carbide Willson et d'autres éléments moins bien connus, y compris des sites abandonnés d'exploitation minière, des murs de pierre et des zones d'enfouissement désaffectées. La carte de potentiel archéologique préhistorique comprend des informations additionnelles.

Les propositions en matière d'environnement culturel :

- Finaliser l'inventaire des ressources culturelles du secteur incluant l'évaluation de leur état.
- Établir les priorités en matière de recherche, de restauration, de mise en valeur, en fonction du plan d'interprétation, des thèmes historiques canadiens d'importance de l'histoire du parc.
- Produire une politique de gestion pour orienter la restauration et la gestion du paysage culturel du domaine Mackenzie King et de la Ferme.

12.2 Les activités récréatives

La Commission reconnaît l'importance du secteur des promenades comme lieu où elle offre des activités récréatives. Cependant, elle doit également prendre en considération la superficie relativement restreinte du secteur et la demande sans cesse croissante pour de nouvelles activités et infrastructures. Par conséquent, un des principaux objectifs du concept proposé est de maintenir, voire d'améliorer la qualité de l'expérience des visiteurs, en consolidant l'utilisation des ressources et des équipements existants, en évitant de promouvoir l'aménagement de nouvelles installations ou de nouvelles activités.

Exemple de sentier polyvalent (à utilisation partagée)

La Commission devrait être en mesure d'atteindre cet objectif par une gestion plus saine des activités. Toutefois, pour certaines activités, la demande en période de grande affluence se situe près du maximum de la capacité d'accueil du secteur, et tout excès de capacité affecterait à la fois l'intégrité des ressources et la qualité de l'expérience des visiteurs. Pour ces activités, l'administration du parc devra mettre en place des mesures telles que la redistribution de la clientèle afin d'assurer la durabilité des ressources et la qualité de l'expérience.

Le secteur des promenades offre des activités pour tous les goûts, en passant par la promenade en voiture jusqu'à la randonnée pédestre sur les sentiers de l'arrière-pays. Les deux grandes catégories de visiteurs, soit les « promeneurs » et les « habitués » ont une perspective du parc très variée. De ce fait, ils pratiquent des activités différentes et leurs besoins en matière de services ne sont pas les mêmes. Les propositions inscrites à la section des activités récréatives ont été formulées pour répondre aux besoins respectifs de ces deux catégories de visiteurs en distinguant les deux saisons d'opérations du parc (été et hiver).

Tableau 1: Les thèmes proposés et les destinations

Les thèmes proposés	Les destinations
La politique	Domaine Mackenzie King
L'histoire naturelle	Lac Pink Belvédère Champlain Sentier des caryers Ravin Chelsea Mont King Boucle nord
L'histoire de la présence autochtone	À déterminer
L'exploitation des ressources naturelles	Ruines Carbide Willson Lac Pink
La préservation du milieu naturel	Boucle nord Lac Meech
Les activités récréatives	Camp Fortune Centre des visiteurs
L'histoire récente du parc	Maison Asa Meech Sentier du mont King Refuge Keogan (historique du réseau de sentiers)
Autres thèmes suggérés : Changements climatiques, disparition des amphibiens à l'échelle planétaire, etc.	Lac Bourgeois Belvédère Étienne Brûlé

12.2.1 Les « promeneurs »

De mai à novembre, la majorité des visiteurs provenant de l'extérieur de la région visitent le parc pour la première fois. Ces « promeneurs » utilisent principalement le réseau des promenades et découvrent le parc en visitant ses attractions les plus populaires, notamment le domaine Mackenzie King et le belvédère Champlain.

La prestation des services à l'intention des « promeneurs »

Les centres de réception :

Les principaux centres de réception à l'intérieur des limites du parc sont le kiosque d'information du boulevard Gamelin et le Centre des visiteurs d'Old Chelsea. Les promeneurs trouvent en ces endroits des services d'accueil, d'orientation et d'information de même que des services essentiels comme des aires de stationnement et des toilettes. De plus, les promeneurs peuvent obtenir des services additionnels dans le village d'Old Chelsea, notamment des restaurants, des postes d'essence et de l'hébergement. Plus loin du parc, l'Infocentre de la capitale, situé sur la rue Wellington, au centre-ville d'Ottawa, et la Maison du tourisme, rue Laurier à Hull constituent des points de services pour les visiteurs de la capitale.

Les destinations principales :

Le lac Pink, le domaine Mackenzie King et le belvédère Champlain sont des destinations renommées qui constituent des points d'attrait en soi, en plus d'offrir des services additionnels comme des programmes d'interprétation, des activités spéciales.

Les destinations secondaires :

Les destinations comme le Mont King, le sentier Larriault, le ravin Chelsea, le terrain de pique-nique Penguin, le terrain de pique-nique Dunlop et les ruines Carbide Willson sont des destinations moins connues, qui offrent la plupart du temps une expérience plus paisible que les destinations principales. Ces destinations n'offrent pas toujours des programmes d'interprétation ou d'autres services.

Randonnée d'automne

Les propositions relatives aux « promeneurs »

- Offrir une visite mieux structurée en améliorant les services d'information et d'orientation (Centre de visiteurs, signalisation routière, concept thématique).
- Incorporer la notion de préservation du parc à titre d'élément important des messages de sensibilisation et de l'expérience du promeneur (par exemple en accentuant la connaissance, la compréhension et l'appréciation du milieu naturel et en développant des outils de communication appropriés).
- Encourager la découverte du secteur au moyen d'activités non motorisées.
- Instaurer des nouveaux moyens de gérer les périodes de grande affluence, par exemple en offrant un service de navette durant les fins de semaine du coloris automnal.

- Diversifier l'offre de services en mettant en valeur et en encourageant la fréquentation de destinations existantes et moins fréquentées, comme le terrain de pique-nique Dunlop et le ravin Chelsea.
- Évaluer le besoin d'une stratégie de consolidation des destinations du secteur des promenades. La stratégie pourrait examiner la fermeture de certaines destinations désuètes de même que la réfection de certains sites afin de leur donner un caractère plus naturel (le belvédère Champlain, par exemple).
- Structurer l'offre de services à l'intention des « promeneurs » selon une approche thématique et regrouper les destinations du secteur selon des thèmes et mettre chaque destination en valeur suivant son thème choisi.

Les propositions reliées aux ruines Carbide Willson

- Refaire une analyse de la structure et réévaluer les besoins de stabilisation pour la sécurité du public.
- Revoir le concept de mise en valeur, analyser sa pertinence actuelle, réajuster les interventions proposées en fonction de leur viabilité et de leur coût.
- Examiner la possibilité d'installer de nouveaux panneaux explicatifs relatant les travaux effectués par Thomas L. Willson ou le besoin d'animation ou de visites guidées sur le site.
- Promouvoir le site à titre de destination importante et favoriser la fréquentation du site en améliorant la signalisation, le sentier d'accès et les programmes d'interprétation.

12.2.2 Les « habitués »

Cette catégorie, qui est la plus importante, comprend les usagers qui fréquentent le parc sur une base régulière et qui profitent pleinement de la gamme complète des activités récréatives offertes dans le secteur, y compris les activités de plage, la navigation de plaisance et la randonnée pédestre durant l'été et le ski de fond durant l'hiver. Trois sous-catégories d'habitués ont été identifiées :

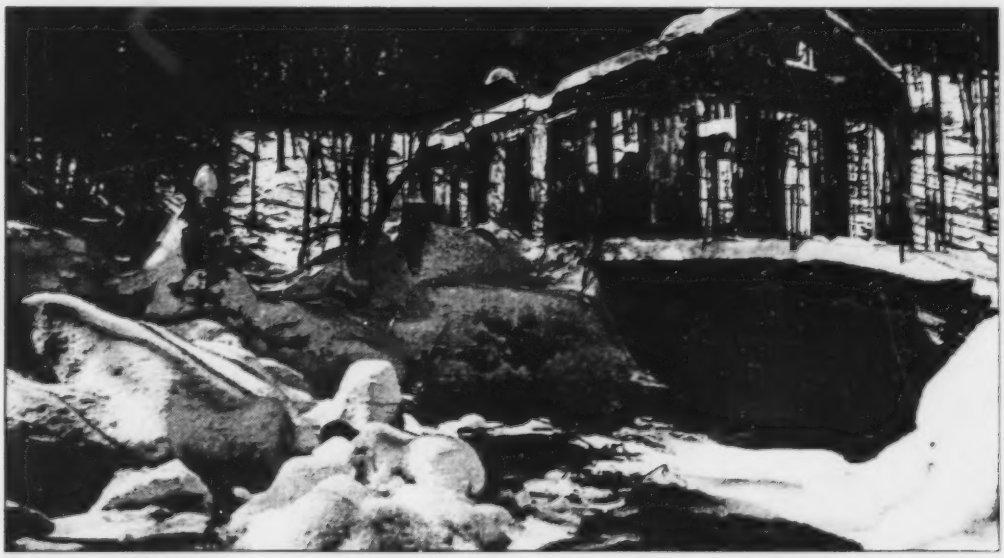

Les ruines Carbide Willson

Les adeptes occasionnels pratiquent en général des activités récréatives à risque peu élevé, de préférence sur des sites dotés d'installations plus élaborées. Ceci comprend les activités de plage, le pique-nique et les courtes randonnées pédestres durant l'été et le ski de fond sur les sentiers les plus faciles, comme la boucle nord de la promenade, durant l'hiver.

Les adeptes de plein air cherchent davantage à explorer le parc sous tous ses angles. Ils fréquentent le parc plus souvent que les adeptes occasionnels, et pratiquent des activités comme la randonnée pédestre, le vélo de montagne et le canotage durant l'été et le ski de fond et la raquette durant l'hiver.

Pour les adeptes sportifs, le parc est un endroit où mesurer leurs habiletés sportives, un lieu d'entraînement et de compétition. Ceux-ci pratiquent des activités comme le vélo de montagne, le cyclisme sur route, la course à pied, la natation et le ski à roulettes durant l'été et le ski de fond durant l'hiver.

Les propositions relatives aux « habitués »

- Insister sur la préservation du parc lors de chaque visite (activités de plage, activités de sentiers, navigation de plaisance, pêche sportive, ski de fond et raquette).
- Continuer de développer des moyens de réduire le coût d'exploitation des activités tout en améliorant la qualité des services.
- Améliorer la communication entre la Commission et les usagers du parc et fournir à la population davantage d'occasions d'intervenir.
- Maintenir les niveaux de service actuels pour la plupart des activités en ciblant un meilleur contrôle des activités qui engendrent des conflits entre les usagers ou des répercussions sur l'environnement.

12.2.3 Les activités estivales

L'organisation spatiale des activités

Les aires de services : L'aire de réception principale pour les promeneurs et les habitués en période estivale est le village d'Old Chelsea. Le Centre des visiteurs d'Old Chelsea offre des ser-vices d'accueil, d'information et d'orientation ainsi que des services connexes comme la ven-te de permis de stationnement et de cartes du parc de la Gatineau. Le village d'Old Chesea offre des services de restauration, d'hébergement, de location ou de réparations de bicyclettes et autres.

Les principales destinations estivales des habitués du parc comprennent :

Les plages et les terrains de pique-niques **:** la destination des adeptes occasionnels comprennent les plages Blanchet et O'Brien, les aires de pique-niques comme le belvédère Étienne Brûlé.

Les aires riveraines **:** le débarcadère McCloskey est le seul point d'accès public pour les activités de plaisance et la pêche sportive au lac Meech. Le stationnement de la plage O'Brien est également utilisé par les adeptes des aires riveraines non structurées au lac Meech principalement sur le versant nord.

Les points de départ des sentiers **:** le secteur des promenades compte pas moins de vingt-cinq points de départ de sentiers pour les adeptes de la randonnée pédestre, du vélo de montagne, du cyclisme sur route et du patin à roues alignées, y compris les aires de stationnement P7, P12, P13 et le belvédère Champlain.

Les activités relatives aux sentiers

Une grande partie de l'activité estivale est axée sur les quelques 80 kilomètres de sentiers qui sillonnent le secteur. La carte des sentiers d'été

Au lac Mulvihill

Adeptes de vélo de montagne

regroupe les sentiers en trois grandes catégories, selon l'usage :

Les ***sentiers de marche*** sont en général des sentiers en boucle, de courte distance, conçus pour une randonnée facile mais qui requièrent un niveau d'aménagement plus élevé. Ces sentiers comprennent souvent un volet interprétatif. Le sentier du lac Pink, le sentier Larriault, le sentier du Mont-King et le sentier Champlain font partie de cette catégorie.

Les ***sentiers de randonnée*** sont en général des sentiers de ski de fond praticables pour la randonnée pédestre durant l'été. Ces sentiers sont tous reliés et accessibles à partir de plusieurs de points de départ.

Les ***sentiers polyvalents*** sont utilisés à la fois pour la randonnée pédestre et le vélo de montagne. Le secteur des promenades compte environ 30 kilomètres de sentiers polyvalents.

La carte du concept été/automne présente les modifications proposées au réseau de sentiers dans le secteur des promenades.

Les propositions relatives à l'utilisation estivale des sentiers :

- À partir de l'analyse des enjeux (section 7.2) et des ressources disponibles, mise en place d'une stratégie visant un meilleur équilibre dans l'offre de services aux utilisateurs qui vise à diminuer les conflits entre les usagers tout en réduisant les impacts environnementaux. La stratégie comprend les éléments suivants :

- Promouvoir un réseau distinct réservé uniquement à la randonnée pédestre offrant des expériences de très grande qualité. L'aménagement d'un sentier trans-secteur reliant Kingsmere et le sentier des Loups serait un élément primordial du réseau.
- Identifier clairement les trois types de sentiers sur la carte des sentiers d'été.
- Élaborer et diffuser un code d'éthique pour tous les utilisateurs de sentiers du parc de la Gatineau.
- Aménager un sentier de contournement à l'intersection des sentiers 1 et 30 pour diminuer les conflits entre randonneurs et cyclistes à cet endroit.
- Consolider le réseau de sentiers pour le vélo de montagne en privilégiant l'ajout de liens de raccordement, sans pour autant ajouter des sentiers au réseau dédié à cette activité.
- Veiller à l'application stricte des règlements en matière d'utilisation des sentiers désignés pour le vélo de montagne (p. ex. par l'émission de contraventions).
- Promouvoir Camp Fortune comme la destination privilégiée pour les compétitions et le cyclisme plus poussé.

Équipe bénévole d'entretien des sentiers

- Assurer la participation des représentants des groupes d'intérêt à la résolution des enjeux liés à l'accès, à la sécurité, à l'entretien et à la promotion du réseau de sentiers.
- Accroître, en collaboration avec les groupes du milieu, le sentiment d'appartenance et de responsabilité de la part des usagers du réseau de sentiers par la mise sur pied de programmes d'« adoption de sentiers » du type « Adopt-a-trail ».
- Améliorer le réseau de sentiers par des modifications mineures comme le contournement des zones humides et des plans d'eau ou l'aménagement de nouveaux liens de raccordement entre certains sentiers[26].
- Examiner la possibilité de reconnaître les liens possibles entre le réseau de sentiers du parc et ceux de la municipalité de Chelsea (p. ex. le lien possible entre le terrain de golf Larrimac et les ruines Carbide Willson en passant par le tunnel piétonnier sous l'autoroute 5) et évaluer le potentiel de cogestion de ces liens.
- Établir un lien entre le chemin de la montagne et le réseau de sentiers du parc. Les emplacements proposés sont le corridor du chemin Notch et le corridor de transport d'électricité situé à l'extrémité sud du secteur. La viabilité de chacune de ces options dépend de l'aménagement d'un point de départ de sentier ou d'un lien avec le réseau des sentiers récréatifs par la ville d'Aylmer, à l'extérieur des limites du parc.
- Élaborer une stratégie pour traiter des enjeux liés à l'aménagement et à l'utilisation de sentiers non-officiels comme le nouveau sentier au nord de la boucle nord de la promenade.
- Mettre en valeur et promouvoir le potentiel naturel et historique des sentiers.
- Développer des normes d'entretien spécifiques pour chaque type de sentier.
- Développer des éléments interprétatifs à l'intention des adeptes de plein air, notamment des panneaux d'interprétation ou des guides d'interprétation des sentiers.
- Promouvoir en périphérie du parc, en collaboration avec des entreprises locales intéressées, une offre de services reliée aux sentiers auprès des visiteurs de l'extérieur de la RCN et proposer des forfaits comprenant l'hébergement, la restauration et des activités liées aux sentiers.
- Évaluer la viabilité et les divers tracés proposés pour le segment de 4 kilomètres du sentier de la découverte entre le Centre pour les visiteurs et le lac Meech. Ce segment fait également partie du sentier transcanadien.
- Évaluer, un an après l'ouverture, l'incidence du Centre des visiteurs sur la fréquentation du secteur.

[26] *Avant d'entreprendre des modifications au réseau de sentiers, une analyse coûts-avantages devrait être effectuée.*

Les plages, la navigation de plaisance et l'activité riveraine

De toutes les installations nautiques du parc de la Gatineau, les plages et les autres installations nautiques du lac Meech sont les plus rapprochées du cœur de la capitale et de ce fait, elles constituent des destinations fort prisées de mai à septembre.

Les propositions relatives aux plages, à la navigation de plaisance et aux activités riveraines

- Poursuivre à long terme la limitation des embarcations motorisées sur le lac Meech et appuyer à court terme les efforts de l'association des résidents du lac Meech pour interdire les motomarines sur le lac Meech.
- Encourager les activités de recherche scientifique qui accroîtront la connaissance de l'état de santé environnementale du bassin de drainage du lac Meech.
- Effectuer un suivi environnemental de l'utilisation des rives du lac Meech afin de déterminer si des mesures d'atténuation des impacts sont nécessaires, allant de la sensibilisation à des avis d'interdiction d'accès.
- Poursuivre la vérification de la qualité de l'eau du lac Meech.
- Interdire l'accès aux visiteurs aux endroits où il existe des préoccupations en matière de sécurité publique ou d'impact environnemental, notamment au pied des falaises des maisons Willson et O'Brien.

12.2.4 Les activités hivernales

Durant l'hiver, l'activité principale du secteur est le ski de fond qui, soutenu par des activités secondaires comme la raquette, la randonnée pédestre et des événements spéciaux, permet aux habitués de vivre l'hiver pleinement.

Organisation des activités hivernales

Les aires de services

L'aire principale de services pour les « habitués » durant l'hiver est le village d'Old Chelsea. Le

Adeptes du canotage

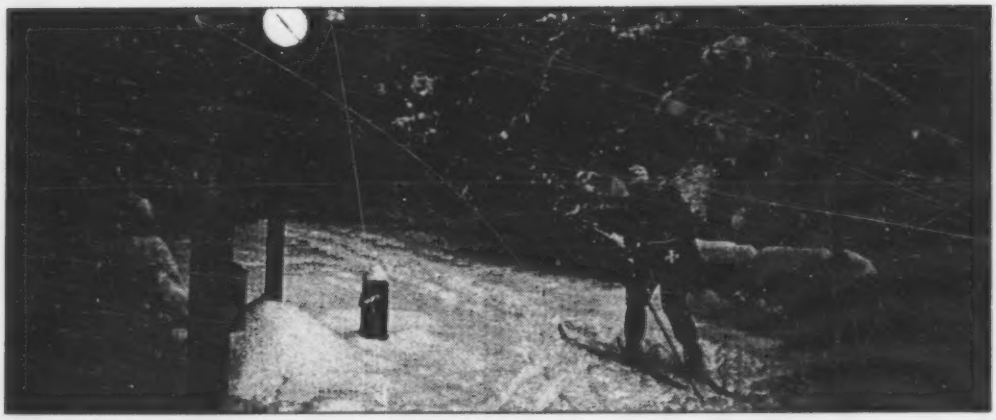

Un patrouilleur-secouriste

Centre des visiteurs du parc de la Gatineau offre des services d'information et d'orientation ainsi que des services connexes comme la vente de permis de stationnement et de cartes du parc. Le village d'Old Chelsea offre également des services de restauration, d'hébergement, de location ou de réparation d'équipement de sports d'hiver.

Les destinations :

L'hiver, les « habitués » fréquentent les **destinations** suivantes :

Les points de départ des sentiers : Le réseau de sentiers de ski de fond du parc de la Gatineau est accessible depuis huit points de départs répartis dans le secteur. Le sentier de raquette est également accessible à partir d'un point de départ. Les sentiers de randonnée pédestre d'hiver sont accessibles à partir de l'aire de stationnement P6 et du Centre des visiteurs du parc de la Gatineau.

Les attractions comme le domaine Mackenzie King et les ruines Carbide Willson figurent parmi les destinations préférées des adeptes de la randonnée d'hiver et des skieurs.

De plus, quatre ***relais*** situés dans le secteur des promenades servent de destinations et d'aire de repos, et de nombreux skieurs y prennent leurs repas, en journée ou en soirée.

Les sentiers d'hiver :

Les sentiers d'hiver peuvent être regroupés en six catégories[27] :

Les ***sentiers d'arrière-pays*** sont en général des sentiers de ski de fond étroits, sinueux et accidentés. Ils sont laissés autant que possible à l'état naturel.

Les ***sentiers de ski de fond*** sont damés à la machine pour le ski classique seulement, et comprennent deux pistes. Ces sentiers sont en général plus larges et plus uniformes que les sentiers d'arrière-pays.

Les ***sentiers partagés*** sont des sentiers de ski de fond damés pour le ski classique et le pas de patin. Ces sentiers sont larges et uniformes et offrent une surface compactée pour le pas de patin et deux pistes pour les adeptes du ski classique.

Le ***circuit d'entraînement*** est un sentier d'une longueur de cinq kilomètres conçu spécialement pour l'entraînement et la compétition.

Les ***sentiers de raquette*** sont conçus pour la pratique de cette activité. Le secteur des promenades compte un seul sentier de raquette, le sentier des Loups.

27 *Selon la carte des sentiers d'hiver du parc de la Gatineau.*

Les ***sentiers de randonnée pédestre d'hiver*** sont compactés dans le but de permettre la marche. Le secteur des promenades compte deux sentiers, le sentier Larriault et le sentier de la Sucrerie.

La carte du concept d'hiver illustre les propositions d'utilisation hivernale du secteur des promenades.

Les propositions relatives aux sentiers d'hiver :

- Évaluer la demande et, le cas échéant, améliorer et promouvoir l'offre de services pour l'activité de raquette et de randonnée pédestre d'hiver.
- Améliorer le réseau de sentiers par des modifications mineures comme le contournement des zones humides et des plans d'eau ou par l'aménagement de liens manquants entre certains sentiers.
- Réévaluer le programme actuel de damage des sentiers de ski de fond, qui ne prévoit que le damage occasionnel des sentiers secondaires et tertiaires afin d'offrir de nouvelles possibilités d'excursion et décongestionner ainsi les sentier du chemin Ridge (1) et les promenades.
- Promouvoir, en collaboration avec les entreprise locales intéressées, une offre de services liée aux sentiers pour les visiteurs provenant de l'extérieur de la RCN et proposer des forfaits comprenant, la restauration, l'hébergement et les activités liées aux sentiers ou à des événements d'hiver.
- Faire du Centre des visiteurs du parc de la Gatineau le point de départ et de rencontre principal du réseau de sentiers d'hiver.
- Mettre en valeur et promouvoir le caractère unique des sentiers en utilisant davantage le système de noms propres liés à l'historique du parc.
- Revoir l'offre de services sur les sentiers pour les débutants en ski de fond.

12.3 Le partenariat local et régional

Le secteur des promenades s'insère dans un contexte local et régional unique et offre de multiples occasions de partenariats. La plus grande partie du secteur est située sur le territoire de la municipalité de Chelsea dans la MRC des-Collines-de-l'Outaouais. La limite sud-ouest du secteur aux environs du lac Pink et de l'escarpement d'Eardley appartient à la Ville d'Aylmer dans la Communauté urbaine de l'Outaouais. L'emplacement du secteur des promenades et ses ressources récréatives et naturelles en font un élément majeur au niveau régional surtout en ce qui concerne l'industrie touristique.

Les propositions relatives au partenariat local et régional :

- Collaborer avec la municipalité de Chelsea pour améliorer la circulation routière sur les chemins Kingsmere et du lac Meech.
- Évaluer les propositions transmises par la municipalité de Chelsea et la ville d'Aylmer visant à rehausser au niveau thématique et visuel certains points d'accès routiers, notamment le carrefour des chemins Scott, Kingsmere et lac Meech (Chelsea) et le carrefour Notch/de la Montagne (Aylmer).

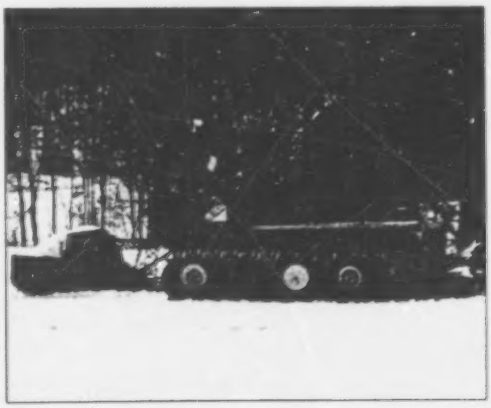

Une dameuse-surfaceuse

- Explorer la possibilité d'aménager un lien récréatif entre le secteur des promenades et les corridors fluviaux des rivières Gatineau et des Outaouais.
- Inclure, en collaboration avec les autorités régionales touristiques, le secteur des promenades dans l'offre des possibilités touristiques de la région.
- Travailler, en collaboration avec la municipalité de Chelsea, à la mise à jour du plan particulier d'urbanisme (PPU) du village d'Old Chelsea.
- Examiner, en collaboration avec les autorités régionales et locales lors des révisions de schéma d'aménagement ou des plans municipaux d'urbanisme, les activités en périphérie du parc de façon à assurer une meilleure compatibilité.

12.4 L'accès des visiteurs

Le secteur des promenades compte deux principaux accès routiers, soit la promenade de la Gatineau, à partir du boulevard Taché à Hull, et l'autoroute 5 en passant par le village d'Old Chelsea. Il est également possible d'accéder au secteur des promenades via le chemin de la Mine et le chemin Notch.

Le réseau des promenades constitue un élément structurant majeur pour le parc de la Gatineau et plus particulièrement pour le secteur des promenades. Les promenades ont été conçues pour mettre en valeur les paysages, les perspectives visuelles et les attraits du secteur. Leur rôle, comme accès au secteur entre les mois de mai à novembre, et de sentier de ski de fond le reste de l'année, est consacré. L'exploitation des promenades et des équipements afférents s'avère très dispendieuse.

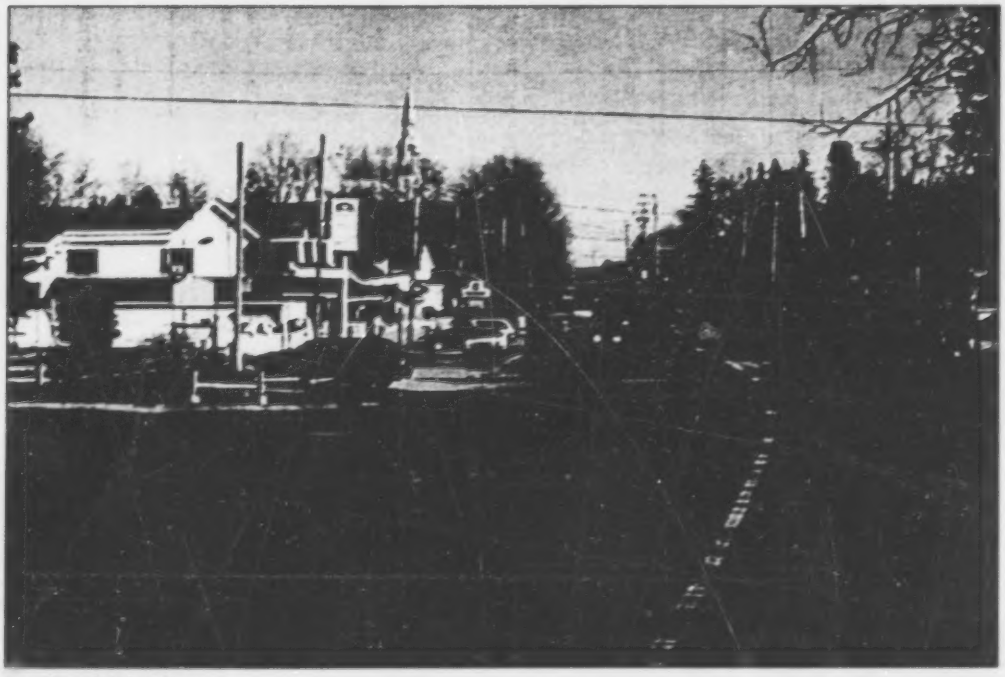

Le village d'Old Chelsea

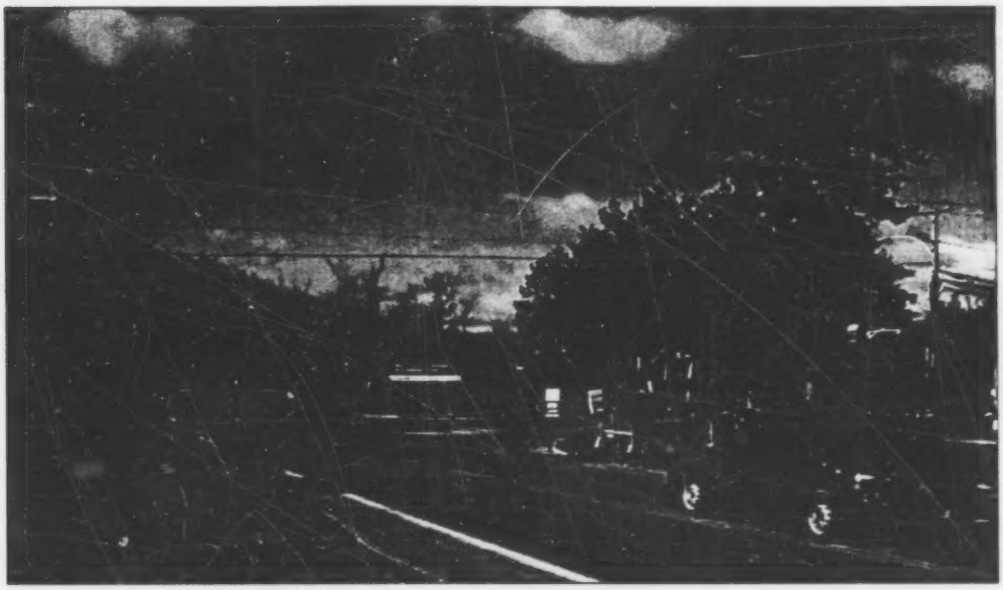

L'intersection chemin Scott-chemin du lac Meech

Le concept d'aménagement propose des moyens de réduire l'achalandage et les volumes de circulation automobile, d'encourager l'accès par des moyens de transport non motorisés et de générer des recettes à partir de l'utilisation des promenades par les automobilistes.

Les propositions relatives à l'accès au secteur :

- Évaluer les programmes existants de tarification des usagers dans le but de formuler une approche de production de recettes plus équitable.
- Évaluer la possibilité de fermer les promenades à la circulation automobile la nuit dans le but de diminuer le vandalisme et les autres problèmes nocturnes.
- Réévaluer l'offre de moyens de transports alternatifs et les autres moyens de gérer les périodes de pointe automnales.
- Explorer, en collaboration avec les municipalités adjacentes, la possibilité d'offrir des points de départ de sentiers en périphérie comme le terrain de golf Larrimac, le carrefour Notch/chemin de la montagne, etc.
- Encourager la fréquentation d'autres points d'attraits à l'intérieur ou à l'extérieur du parc de la Gatineau, particulièrement durant les périodes de grande affluence. Les options suivantes pourraient être envisagées :
  - Orienter les visiteurs vers les points de départ situés dans la Vallée du Ruisseau-Meech et à Wakefield.
  - Appuyer l'aménagement par les administrations régionales ou locales, de points d'accès aux plans d'eau et de plages (p. ex. accès public à la rivière Gatineau et à la rivière des Outaouais).
  - Promouvoir les lacs Philippe et la Pêche à titre de destinations pour la promenade en voiture ou la randonnée pédestre, en période automnale.
- Rehausser l'entrée du parc de la Gatineau en améliorant la signalisation et en aménageant une transition plus marquée entre le parc et le village d'Old Chelsea.

12.5 L'information, l'orientation des visiteurs et les communications

12.5.1 Le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau

Le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau sur le chemin Scott (ouvert en décembre 1999) est devenu le point d'accueil principal des visiteurs du secteur des promenades. Les visiteurs peuvent y trouver un portrait d'ensemble du parc, découvrir son histoire, sa mission et les thèmes véhiculées à travers les programmes et les activités offertes. Le centre est également un point de rencontre et de départ du réseau de sentiers, notamment le sentier de la découverte et le sentier transcanadien.

Exhibit au Centre des visiteurs

Les propositions relatives au centre des visiteurs

- Promouvoir le Centre des visiteurs comme le point central de communication avec les visiteurs du parc.
- Promouvoir le Centre des visiteurs comme lieu de rencontre pour des programmes d'interprétation, des programmes éducatifs, des conférences et des ateliers, des films et comme lieu d'apprentissage et de préparation physique à la pratique de certains sports.

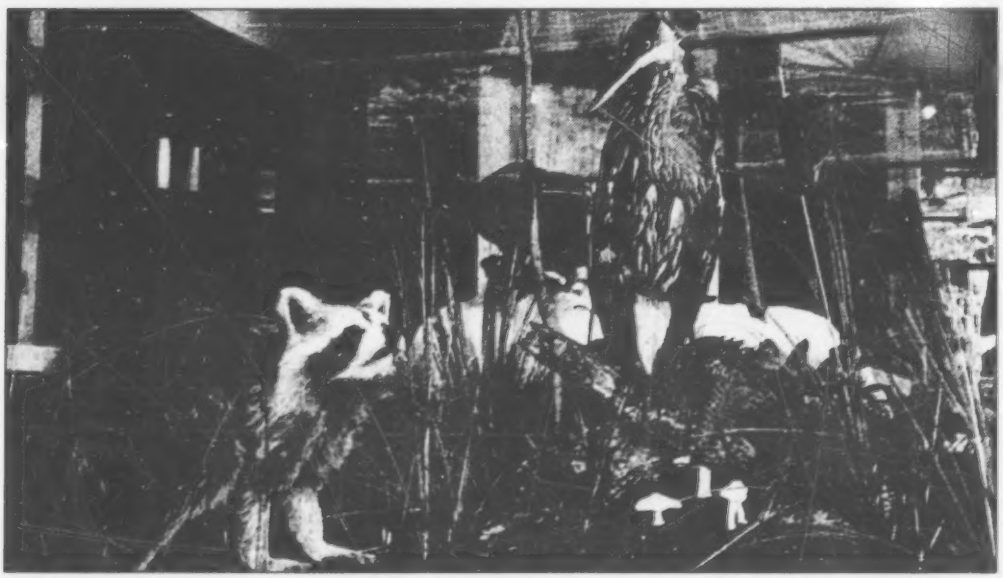

Exhibit au Centre des visiteurs

- Promouvoir le Centre des visiteurs comme un point départ et d'arrivée pour une gamme complète d'activités liées au réseau de sentiers (courte randonnée ou d'excursions de plusieurs jours) et comme point de départ des navettes et des excursions guidées.
- Offrir à l'intérieur du Centre des visiteurs des lieux de rencontre à l'intention des usagers et des bénévoles, des espaces pour des expositions et appuyer la tenue d'événements spéciaux.
- Évaluer le projet de municipalité de Chelsea qui propose l'aménagement d'un sentier d'interprétation reliant les éléments patrimoniaux du village d'Old Chelsea.

12.5.2 Les programmes d'information et d'orientation

Le thème de la découverte devrait demeure le thème prédominant pour les visiteurs du secteur des promenades. En accord avec le plan d'interprétation, les visiteurs pourront prendre connaissances des valeurs liées au contexte canadien, notamment la préservation de l'environnement naturel, la promotion d'éléments culturels significatifs qui distinguent le parc de la Gatineau des autres parcs canadiens et l'historique du parc de la Gatineau.

Les propositions relatives à l'orientation et à l'interprétation :

- Mettre en œuvre les stratégies du plan d'interprétation du parc de la Gatineau qui sont pertinentes au secteur des promenades.
- Améliorer le système de signalisation dans le but de mieux répondre aux besoins spécifiques des visiteurs du parc de la Gatineau. Le nouveau système devrait inclure :
  - des critères relatifs à la visibilité, au choix de l'emplacement des éléments de signalisation (sur les promenades ou sur les chemins municipaux) et au choix de matériaux convenant à un parc naturel.
  - des renseignements de plusieurs types incluant la distance, la direction et la destination mais aussi, selon l'endroit, des informations relatives au milieu naturel ou culturel et les informations sur l'histoire du lieu ou de l'activité.
  - la capacité de modifier les messages en fonction des saisons d'exploitation, des besoins des usagers, d'événements spéciaux (p. ex. Journée de la Terre, semaine du patrimoine).
- Développer les outils nécessaires pour communiquer des renseignements aux usagers au sujet des plans et des programmes du parc.

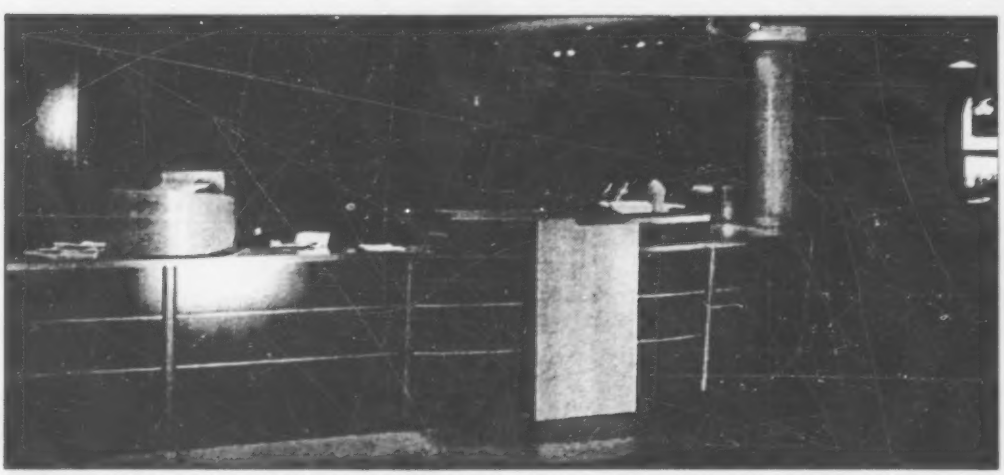

Vue intérieure du Centre des visiteurs du parc de la Gatineau

12.6 Les zones de gestion spéciale

12.6.1 La communauté résidentielle du lac Meech

La Commission reconnaît l'importance de traiter le secteur du lac Meech et tout son bassin hydrographique comme un ensemble. Le maintien et l'amélioration de la qualité de l'environnement, de la qualité de vie des résidents et de la qualité de l'expérience des visiteurs dépendent de la collaboration de toutes les parties intéressées, y compris la CCN, la municipalité de Chelsea, les usagers du parc et les résidents du lac Meech.

En ce qui concerne les propriétés privées du lac Meech, la Commission est préoccupée par les impacts visuels et environnementaux de la conversion de chalets en résidences permanentes et la construction de nouvelles résidences. Si la tendance actuelle se poursuit, quarante nouvelles résidences pourraient être construites au lac Meech au cours des prochaines années, soit par la conversion de chalets existants, la reconstruction de résidences permanentes existantes ou la subdivision de propriétés privées existantes. L'étude de capacité d'accueil biophysique du bassin de drainage du lac Meech, réalisée en 1989, notait qu'un nombre important des habitations situées du côté sud du lac ont été construites sur des terrains en pente abrupte, qui n'offrent pas de zone tampon entre l'habitation et le lac.

Le fait d'habiter ce secteur du parc de la Gatineau constitue à la fois un avantage et un désavantage pour les résidents du lac Meech. Il faut souligner que les principaux objectifs de la Commission pour le parc de la Gatineau consistent à préserver l'intégrité écologique des ressources du parc et à appuyer les activités récréatives qui sont compatibles avec l'objectif de préservation. Tel qu'énoncé dans le Plan directeur du parc de la Gatineau (1990), les résidences privées à l'intérieur du parc sont perçues comme des usages non conformes, et l'acquisition des propriétés privées demeure un

Au lac Meech

objectif à long terme de la Commission. Toutefois, l'objectif à court terme consiste à travailler de concert avec la municipalité de Chelsea et les résidents du lac Meech en vue d'atténuer autant que possible l'impact de l'activité résidentielle sur le parc.

Les objectifs pour le secteur du lac Meech sont les suivants :

- Améliorer la connaissance de l'état de santé du milieu naturel dans le bassin hydrographique du lac Meech.
- Maintenir les équipements récréatifs existants, y compris les deux plages, le débarcadère et les trois points de départ des sentiers, sans augmenter la superficie des plages ni le nombre de places de stationnement. (Ceci n'exclue pas la modification de l'offre des services récréatifs en vue d'atténuer les impacts environnementaux ou d'améliorer la qualité de l'expérience des visiteurs.)
- Améliorer la gestion des périodes de grande affluence (dans le but de diminuer la circulation automobile sur le chemin du lac Meech et de ce fait améliorer la qualité de l'expérience des visiteurs).

La Commission a déposé à la municipalité de Chelsea une soumission relative aux communautés résidentielles du parc de la Gatineau dans

le cadre de la démarche de révision du Plan d'urbanisme et des règlements entreprise par la municipalité en 1998. La proposition demande que la réglementation municipale reflète le caractère sensible du milieu naturel du lac Meech et de ses environs de même que son statut de milieu naturel protégé. La soumission propose également que les règlements municipaux soient appliqués de manière juste. Les préoccupations principales de la Commission portaient sur la subdivision de grandes propriétés à des fins résidentielles et sur la construction riveraine (abris à bateaux surdimensionnés, gazebos et quais de grande dimension). La Commission veut également rappeler le rôle des résidents en tant que gardiens du parc, afin de réduire l'impact sur l'environnement, de rehausser l'expérience des visiteurs et de préserver la quiétude des résidents.

12.6.2 La communauté résidentielle de Kingsmere

Les préoccupations dans l'enclave de Kingsmere demeurent l'accès des visiteurs au domaine Mackenzie King et les incidences de la circulation routière sur le réseau routier local et sur les résidents de l'enclave. L'approche proposée pour résoudre ces problèmes consiste à comprendre l'origine du problème, à définir l'ampleur réelle et à formuler des solutions efficaces et réalistes.

La communauté résidentielle de Kingsmere jouit d'une certaine stabilité. Très peu de constructions nouvelles ou de conversion de chalets ont été effectuées au cours des dernières années. Toutefois, en vertu des dimensions de certaines propriétés et des règlements municipaux en vigueur, il serait possible d'ajouter jusqu'à trente-cinq nouvelles résidences à l'enclave. Bien que l'acquisition des propriétés privées demeure un objectif à long terme de la Commission, l'objectif à court terme consiste à travailler de concert avec la municipalité de Chelsea et les résidents de Kingsmere en vue d'atténuer autant que possible l'impact de l'activité résidentielle sur le parc.

Les propositions relatives aux communautés résidentielles du lac Meech et de Kingsmere :

- Travailler, de concert avec la municipalité de Chelsea, à :
  - Limiter la subdivision de grandes propriétés et à établir de meilleurs contrôles du milieu bâti par le biais d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
  - Exercer un contrôle plus serré des dérogations mineures et appuyer une réglementation plus stricte en matière de construction d'abris à bateaux.
  - Résoudre les problèmes de stationnement le long du chemin du lac Meech.
  - Initier la modification du zonage de la propriété O'Brien et entreprendre une démarche d'appel de propositions pour la mise en valeur de la maison O'Brien.
  - Formuler et mettre en œuvre une stratégie de gestion des jours de grande affluence
  - Évaluer l'ampleur et les impacts de la circulation des visiteurs sur le réseau routier local (les chemins du lac Meech, Kingsmere et Swamp) afin d'identifier les améliorations nécessaires.
- Procéder à l'inventaire et à l'évaluation de l'état de la condition des propriétés résidentielles locatives de la CCN et le cas échéant les remettre à l'état naturel.
- Mettre à jour la stratégie d'acquisition des propriétés privées de la CCN.
- Entreprendre un examen exhaustif des empiètements des propriétés privées sur les propriétés de la CCN.

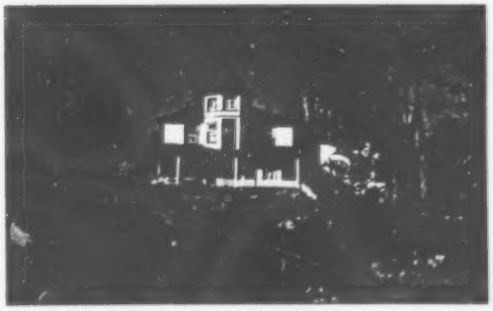

Une résidence de Kingsmere

12.6.3 Camp Fortune

La station de ski alpin Camp Fortune est l'une des plus importantes destinations hivernales du secteur des promenades. Le ski alpin et la planche à neige sont et demeureront à l'avenir les principales activités de la station. Toutefois, il est recommandé de développer un plan de mise en valeur à long terme et d'assurer une meilleure intégration de l'offre de services en matière de ski de fond et de vélo de montagne entre la station Camp Fortune et le parc de la Gatineau.

Les propositions relatives à la station Camp Fortune :

- Inciter le gestionnaire de la station à élaborer un plan d'aménagement et de développement à long terme incluant les activités et les services offerts et les infrastructures nécessaires à la viabilité de la station. Ce plan devrait :
  - Définir une stratégie d'intégration des activités offertes à Camp Fortune et ailleurs dans le parc de la Gatineau, y compris le rôle de la station Camp Fortune à titre de « centre de compétition » pour le ski de fond et le biathlon durant l'hiver et pour le vélo de montagne durant l'été.
  - Définir l'approche à long terme préconisée pour la gestion des eaux usées et pour la fabrication de la neige.
  - Déterminer comment les exploitants de Camp Fortune entendent gérer les impacts environnementaux de l'exploitation de la station, compte tenu de son emplacement à l'intérieur des limites du parc de la Gatineau.
- Évaluer, s'il y lieu, l'impact environnemental et visuel des effectifs à long terme liés à l'expansion future de la tour de télécommunications de la Société Radio-Canada.

Le chalet principal de Camp Fortune

La maison Willson

12.6.4 Les maisons Willson et O'Brien

La gestion de la maison Willson continuera d'être assurée par le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada, qui l'utilise comme centre de conférence pour le gouvernement fédéral. En 2000, la Commission envisage la reconversion de la maison O'Brien et a lancé un appel d'expression d'intérêt pour des usages orientés vers l'accueil et l'hôtellerie, la santé, la formation ou comme centre d'études dans le domaine des arts ou de l'environnement.

Les propositions relatives aux maisons Willson et O'Brien :

- Amorcer le processus de reconversion de la maison O'Brien, en fonction du zonage proposé par la municipalité de Chelsea, par un appel d'expression d'intérêt.

Le rivage de la presqu'île des Pêcheurs, Wolfe et O'Brien, au lac Meech

Le système de zonage

4

13.0 Le système de zonage du parc

Le système de zonage indique l'optique selon laquelle la Commission entend gérer le territoire du secteur des promenades. Le système de zonage comporte deux éléments principaux, soit :

- quatre classes principales de zonage pour le secteur en fonction des objectifs de préservation du milieu et de l'intensité de l'utilisation par le public (de faible à élevée);
- des zones de gestion spéciale qui ont des fonctions uniques ou, parce qu'il s'y tient des activités datant d'avant la création du Parc, qui sont dotées d'installations qui ne sont pas entièrement conformes au zonage des lieux avoisinants.

Le système de zonage du parc ne supplante d'aucune façon le zonage officiel des municipalités qui recoupent les limites du parc. Toutefois, le zonage du parc et le zonage municipal devraient coïncider et s'harmoniser lorsque possible.[28]

13.1 Les classes et les prescriptions

Le système de zonage proposé pour le secteur est issu des prescriptions du Plan directeur du parc de la Gatineau en matière de zonage général du parc. Toutefois, le présent exercice a permis de raffiner et de simplifier les paramètres de gestion et les critères d'utilisation. Le secteur des promenades comporte quatre zones principales, soit :

- **Zone d'accueil** (Centre des visiteurs à Old Chelsea)
- **Zone de fréquentation intense** (haut niveau de présence humaine)
- **Zone de découverte** (équilibre entre la préservation et l'utilisation)
- **Zone d'environnement naturel** (haut niveau de protection environnementale)

Le secteur compte également trois zones de gestion spéciale[29] :

- Camp Fortune
- Les maisons Willson et O'Brien
- Les communautés résidentielles du lac Meech et de Kingsmere

Le tableau suivant décrit l'ensemble des paramètres de gestion pour chacune des zones principales.

[28] *L'exemple de la municipalité de Chelsea, qui a récemment entrepris la révision de son plan d'urbanisme et de son règlement de zonage, démontre que l'harmonisation des objectifs est possible.*

[29] *Se référer au plan directeur du parc de la Gatineau pour une description détaillée des prescriptions relatives aux zones de gestion spéciale*

13.2 Grille de zonage

Généralités

Paramètres	Accueil	Fréquentation intense	Découverte	Environnement naturel
Superficie (hectares)	17	1,354	1,514	2,314
% de la superficie totale du secteur des promenades	.3%	26.1%	29.1%	44.5%

Objectifs

Paramètres	Accueil	Fréquentation intense	Découverte	Environnement naturel
Objectifs (en ordre de priorité)	▸ Répondre aux besoins d'accueil, d'orientation et d'information des visiteurs du parc. ▸ Constituer un cadre pour faire reconnaître la thématique du parc (expositions d'interprétation). ▸ Constituer un lieu de rassemblement pour des événements organisés (interprétation, événements culturels et thématiques). ▸ Signaler et mettre en valeur les principaux points d'ancrage du parc.	▸ Permettre aux visiteurs de tous âges et aptitudes physiques d'accéder, via le réseau routier, à toutes les destinations importantes du parc et tous les points de départ de sentiers. ▸ Communiquer aux visiteurs les valeurs naturelles et culturelles du parc au moyen de d'outils d'interprétation spécialisés. ▸ Fournir un ensemble de services et de programmes structurés aux visiteurs de la capitale. ▸ Assurer la préservation d'une zone tampon le long des limites du parc et des corridors routiers.	▸ Assurer la protection des écosystèmes et le maintien de l'intégrité écologique du milieu. ▸ Assurer un haut degré de protection des aires naturelles comprenant des composantes environnementales importantes.[30] ▸ Fournir un moyen d'offrir à une clientèle de promeneurs et d'habitués les occasions de découvrir, de comprendre et d'apprécier les caractéristiques naturelles du secteur des promenades au moyen d'activités récréatives autodirigées.	▸ Assurer un haut niveau de protection des écosystèmes et le maintien de l'intégrité écologique du milieu. ▸ Contribuer à la délimitation d'un territoire suffisamment vaste pour assurer l'évolution naturelle du milieu. ▸ Constituer un territoire propice à la récréation et à l'interprétation autonome.

30 *Quelques exemples d'aires naturelles comprenant des composantes environnementales importantes: ravages de cerfs de virginie, héronnières (existantes et potentielles), frayères, tous les emplacements de plantes rares, une zone tampon le long des lacs et des cours d'eau (15 mètres) et les milieux humides.*

Généralités

	Accueil	Fréquentation intense	Découverte	Environnement naturel
Niveau d'utilisation	Intense	Intense	Modéré	Faible
Niveau de conservation	Faible à modéré	Modéré	Modéré	Intense
Niveau d'aménagement	Fort	Modéré à fort	Faible	Très faible

Paramètres de gestion

Paramètres	Accueil	Fréquentation intense	Découverte	Environnement naturel
Optique de conservation	▸ Tolérer des modifications mineures aux conditions naturelles existantes tout en assurant le maintien fondamental. ▸ Consentir à l'aménagement de certains sites de manière à permettre un haute densité d'utilisation, p. ex. le centre des visiteurs. ▸ Valoriser la présence de la nature sauvage ainsi que les caractéristiques environnementales que l'on y retrouve.	▸ Consentir à l'aménagement de sites et d'infrastructures en fonction des besoins de récréation et en accord avec la capacité de support du site. ▸ Assurer le maintien fondamental des écosystèmes en place, ainsi que la préservation d'une zone tampon le long des limites du parc et des corridors routiers. ▸ Protéger les aires naturelles comprenant des composantes environnementales importantes (lac Pink, emplacements de plantes rares, etc.). ▸ Valoriser la présence de caractéristiques environnementales importantes.	▸ Tolérer des modifications mineures aux communautés et aux processus naturels. ▸ Planifier et gérer prudemment les sites et programmes afin d'assurer la préservation du milieu naturel. ▸ Utiliser des mesures d'atténuation pour limiter l'impact des activités dans les aires naturelles sensibles. ▸ Ne permettre aucune activité ou aménagement à proximité de composantes environnementales importantes.[31] ▸ Valoriser la présence de caractéristiques environnementales importantes.	▸ Rechercher le déroulement naturel des processus naturels. ▸ Ne tolérer que des changements minimes aux communautés et aux processus naturels sur une portion très restreinte du territoire. ▸ Ne permettre aucune activité ou aménagement à proximité de composantes environnementales importantes.[31]

[31] *Quelques exemples d'aires naturelles comprenant des composantes environnementales importantes: ravages de cerfs de virginie, héronnières (existantes et potentielles), frayères, tous les emplacements de plantes rares, une zone tampon le long des lacs et des cours d'eau (15 mètres) et les milieux humides.*

Paramètres de gestion (suite)

Paramètres	Accueil	Fréquentation intense	Découverte	Environnement naturel
Expérience du visiteur	▸ Les aménagements et infrastructures doivent demeurer visibles et accessibles à tous. ▸ Offrir aux visiteurs une gamme complète de services d'information et d'orientation, incluant les services d'interprétation.	▸ Les aménagements et infrastructures doivent demeurer visibles et accessibles à tous. ▸ Offrir aux visiteurs des services d'orientation de grande qualité. ▸ Sensibiliser les visiteurs à l'égard des ressources naturelles et culturelles du parc au moyen de programmes d'interprétation structurés.	▸ Encourager les visiteurs à pénétrer plus loin dans le parc en créant un climat rassurant. ▸ Mettre l'accent sur les installations, les programmes, l'interprétation et la récréation non dirigée, ainsi que la protection d'habitats importants et sensibles. ▸ Sensibiliser les visiteurs à l'égard des ressources naturelles et culturelles du parc au moyen de programmes d'interprétation non structurés.	▸ Le visiteur plus aguerri peut avoir un contact plus intime avec le milieu naturel. ▸ En réduisant sa présence en terme d'aménagements et de programmation, l'administration du parc devient moins visible.
Niveau des aménagements	▸ Pourcentage maximum de territoire aménagé : 20 %. ▸ Longueur maximale de sentiers par kilomètre carré : 2000 mètres.	▸ Pourcentage maximum de territoire aménagé : 15 %. ▸ Longueur maximale de sentiers par kilomètre carré : 2000 mètres.	▸ Pourcentage maximum de territoire aménagé : 3 %. ▸ Longueur maximale de sentiers par kilomètre carré : 2000 mètres. ▸ Aucun aménagement de nouveau sentiers de vélo de montagne, sauf pour consolider le réseau. ▸ Possibilité de consolider le réseau existant pour la randonnée et le ski.	▸ Pourcentage maximum de territoire aménagé : 1 % ▸ Longueur maximale de sentiers par kilomètre carré : 1700 mètres. ▸ Aucun aménagement de nouveaux sentiers, à l'exception du sentier de la découverte et du sentier transcanadien.[32]

[32] *Le sentier de la découverte/transcanadien deviendra une zone de gestion spéciale une fois aménagé.*

Paramètres de gestion (suite)

Paramètres	Accueil	Fréquentation intense	Découverte	Environnement naturel
Accès	▸ Accès motorisé jusqu'aux points de départ des activités. ▸ Accès universel aux installations et aux activités.	▸ Accès motorisé jusqu'aux points de départ des activités. ▸ Certaines restrictions peuvent être en vigueur à certains moments. ▸ Plusieurs sites sont aménagés pour un accès universel.	▸ Aucun accès motorisé à l'exception des opérations d'entretien et les activités liées à la sécurité publique.	▸ Aucun accès motorisé à l'exception des opérations d'entretien sur le sentier de la découverte et du sentier transcanadien et les activités liées à la sécurité publique.
Signalisation	▸ Signalisation routière : signalisation fédérale et provinciale, ainsi que la signalisation PCIM (Programme de coordination de l'image de marque).	▸ Signalisation routière : PCIM. ▸ Signalisation « 3D » sur les sentiers (destination, direction, distance). ▸ Numérotation des sentiers et indices de difficulté.	▸ Panneaux d'information aux points de départ des sentiers. ▸ Signalisation « 3D » sur les sentiers (destination, direction, distance). ▸ Numérotation des sentiers et indices de difficulté.	▸ Aucune signalisation, sauf pour le sentier de la découverte et du sentier transcanadien et lorsque requis pour des raisons de sécurité.
Densité d'utilisateurs	▸ La zone d'accueil et les pôles d'activité sont fortement utilisées. (2.1 visiteurs par jour par hectares).[33]	▸ Forte densité d'utilisation.	▸ Faible densité d'utilisation en général : les visiteurs sont dispersés sur le territoire. ▸ La fréquence annuelle maximale d'utilisation est de 0,5 visiteurs par jour par hectare.	▸ Très faible densité d'utilisation. ▸ La fréquence annuelle maximale d'utilisation est de 0,21 visiteurs par jour par hectare.

[33] *Barnard, Christine S., Adaptation of the recreation opportunity spectrum (ROS) for its application in Canadian provincial parks, NCC, 1985*

Critères d'utilisation

Paramètres	Accueil	Fréquentation intense	Découverte	Environnement naturel
Utilisations souhaitées	▸ Centre d'information, d'orientation et d'interprétation. ▸ Initiation aux activités de plein air (p. ex. circuits courts et faciles de ski de fond, de randonnée et de raquette), pique-nique, cyclisme, promenade, rassemblements et autres événements spéciaux et liens au réseau de sentiers.	▸ Ballades en auto, pique-nique, randonnée, cyclisme, vélo de montagne (sur les sentiers désignés), jogging, interprétation, ski de fond, raquette et baignade (aux plages surveillées du lac Meech seulement).	▸ Courte et longue randonnée sur des sentiers entretenus et non entretenus, vélo de montagne (sur les sentiers désignés), jogging, interprétation des ressources naturelles et culturelles, canotage, kayak, ski de randonnée, excursions de refuge en refuge et recherche scientifique.	▸ Courte et longue randonnée sur des sentiers d'arrière-pays, ski de randonnée, raquette et recherche scientifique.
Utilisations tolérées	▸ Enseignement du ski de fond et ateliers sur le vélo de montagne.	▸ Courses de ski de fond (Keskinada Loppet). ▸ Événements spéciaux exigeant la fermeture des promenades (courses sur route, triathlons), pêche sportive	▸ Courses de ski de fond (Keskinada Loppet). Courses d'orientation (sauf dans les zones écologiquement sensibles). Pêche sportive.	▸ Courses d'orientation (sauf dans les zones écologiquement sensibles), vélo de montagne (seulement sur le sentier de la découverte et le sentier transcanadien proposé.
Utilisations proscrites	▸ Aucun véhicule motorisé (à l'exception des routes et des promenades).	▸ Aucun véhicule motorisé (à l'exception des routes et des promenades). ▸ Patin sur roues alignées et ski à roulettes (sauf lorsque les promenades sont fermées), baignade non surveillée, camping, équitation, traîneau à chiens.	▸ Baignade à des sites non surveillés, camping, équitation, traîneau à chiens.	▸ Vélo de montagne, baignade non surveillée, camping, équitation, traîneau à ski.

Critères d'utilisation

Paramètres	Accueil	Fréquentation intense	Découverte	Environnement naturel
Aménagements pertinents	▸ Centre des visiteurs et d'interprétation. ▸ Sentiers de randonnée (4 saisons). ▸ Installations sanitaires complètes. ▸ Expositions. ▸ Stationnement (autobus, automobiles, bicyclettes). ▸ Aires de rassemblement extérieures. ▸ Location d'équipement récréatif.	▸ Installations de base pour la navigation de plaisance. ▸ Installations sanitaires complètes. ▸ Stationnement (autobus, automobiles, bicyclettes). ▸ Sentiers d'interprétation des ressources naturelles et culturelles. ▸ Pôles d'interprétation. ▸ Signalisation. ▸ Aires de pique-nique. ▸ Sites d'interprétation de l'environnement naturel (lac Pink) et culturel (domaine Mackenzie King).	▸ Installations sanitaires rudimentaires. ▸ Sentiers de ski de fond, de randonnée et polyvalents. ▸ Signalisation. ▸ Matériel d'interprétation. ▸ Abris et refuges.	▸ Aucun nouveau sentier à l'exception du sentier de la découverteet du sentier transcanadien proposé.
Affectations du sol acceptées	▸ Aire de récréation touristique. ▸ Centre de récréation touritique. ▸ Utilisation publique.	▸ Utilisation publique. ▸ Maintien du paysage culturel.	▸ Utilisation publique. ▸ Maintien du paysage culturel.	▸ Utilisation publique.
Affectations du sol non acceptées	▸ Extraction de ressources biotiques et abiotiques, aménagements domiciliaires, modification majeure des habitats, activités motorisées hors route, chasse, exploitation forestière, exploitation minière.	▸ Extraction de ressources biotiques et abiotiques, aménagements domiciliaires, modification majeure des habitats, activités motorisées hors route, chasse, exploitation forestière, exploitation minière.	▸ Extraction de ressources biotiques et abiotiques, aménagements domiciliaires, modification majeure des habitats, activités motorisées hors route, chasse, exploitation forestière, exploitation minière, routes, aires de stationnement, corridors d'infrastructure.	▸ Extraction de ressources biotiques et abiotiques, aménagements domiciliaires, modification majeure des habitats, activités motorisées hors route, chasse, exploitation forestière, exploitation minière, routes, aires de stationnement, corridors d'infrastructure.

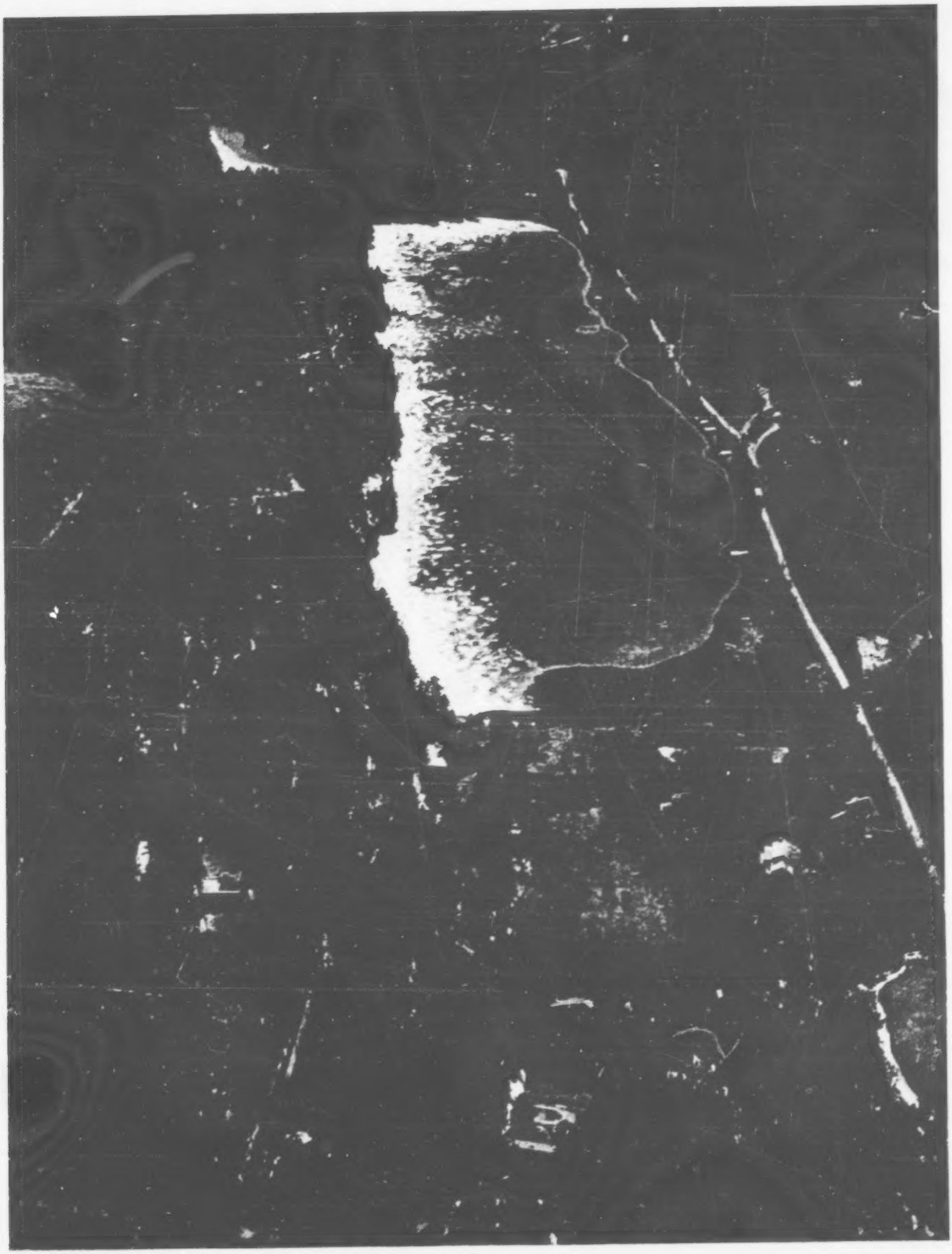

Vue à vol d'oiseau du lac Kingsmere

La mise en œuvre du plan 5

14.0 L'administration du plan

Le plan du secteur des promenades servira de guide pour les décisions relatives à l'utilisation du sol et offrira un cadre de référence pour toute nouvelle proposition relative à l'utilisation du sol et à la gestion du secteur des promenades. En vertu de son rôle d'autorité responsable de la planification des terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale, la CCN modifiera le Plan directeur du parc de la Gatineau pour assurer sa conformité au plan du secteur des promenades.

La mise en œuvre du plan de secteur relèvera de la direction du Service des parcs et de la Gestion des terrains, de la Commission de la capitale nationale. La concertation avec les partenaires régionaux et municipaux représente un élément important de la mise en œuvre du plan. Elle présume la reconnaissance du processus de planification et de consultation publique des administrations régionales et municipales.

Le cadre de planification

Le plan de secteur s'inscrit dans le cadre de planification plus général de la CCN comprenant le Plan pour la capitale du Canada et le Plan directeur du parc de la Gatineau.

Le plan de secteur est un document de planification détaillée qui décrit l'état actuel d'un secteur ainsi que la philosophie de gestion de la CCN à l'égard du secteur en question pour ensuite traduire ces éléments dans un concept d'aménagement qui identifie les enjeux de planification et de développement et propose des solutions pour les résoudre.

Les amendements

Les propositions et les cartes contenus dans ce plan pourront être amendées. Toutefois certaines sections touchant l'analyse n'ont pas besoin d'amendement formel. Lorsqu'une proposition relative à l'utilisation du sol contredit le contenu du plan, une évaluation permettra de juger si la proposition peut aller de l'avant ou bien si le plan doit être amendé pour inclure la proposition. Cette responsabilité incombe au Directeur, Utilisation du sol et Design, et les amendements devront être approuvés par le Comité exécutif de gestion et le Comité directeur de la CCN. Toute proposition d'amendement sera annoncée par avis public.

La mise à jour du Plan directeur du parc de la Gatineau

Le Plan directeur du parc de la Gatineau, actuellement en vigueur, a été approuvé en 1990. Une mise à jour de ce plan est prévue pour 2001-2003. Le présent plan de secteur remplace dans le plan directeur, les chapitres relatifs au secteur des promenades jusqu'à ce qu'une mise à jour complète du plan directeur soit effectuée et dûment approuvée par la CCN.

Les approbations d'utilisation du sol et du design

L'administration quotidienne des demandes relatives à l'utilisation des terrains fédéraux et la mise en œuvre des propositions du plan de secteur seront effectuées selon le processus relatif aux approbations d'utilisation du sol et du design en vigueur à la CCN. Les propositions peuvent provenir de la Commission, de ministères ou agences fédérales, ou de partenaires intéressés comme les municipalités, le secteur privé, les organisations sans but lucratif ou les citoyens.

Toutes les propositions devront être examinées en fonction du Processus fédéral d'approbations d'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières en conformité du présent plan de secteur et bien entendu avec le Plan directeur du parc de la Gatineau et le Plan de la capitale du Canada.

14.1 Le suivi et l'évaluation

Le suivi et l'évaluation ont pour objectifs de s'assurer que les principes, les objectifs et les propositions du plan de secteur demeurent à jour, conformes et pertinents au cours de la durée de vie du plan. Ces éléments sont examinés dans le cadre du plan de suivi.

Le processus de suivi et d'évaluation

Le processus de suivi et d'évaluation doit :

- Être effectué sur une base régulière;
- Être efficient et efficace;
- Optimiser les études et rapports existants;
- Produire de l'information utile pour les gestionnaires de projets et les décideurs;
- Être stratégique dans sa portée (en fonction du plan directeur).

Le suivi

Le plan de suivi qui suivra l'approbation du plan de secteur doit :

- Établir la priorité des propositions du plan de secteur.
- Identifier les personnes responsables de réaliser chacune des propositions, ainsi que les parties intéressées.
- Produire une estimation des coûts de réalisation de chaque proposition.
- Déterminer s'il faut réaliser des analyses ou des recherches plus approfondies, selon le cas.

Dans ce contexte, le personnel de la CCN doit examiner de façon périodique les tendances de l'heure et leurs impacts possibles sur le plan de secteur, les objectifs et les propositions qu'il contient. Les amendements au plan découlant de cette analyse devraient être initiés le cas échéant.

L'évaluation environnementale stratégique (ÉES)

L'ÉES fait partie intégrante du processus continu de suivi et d'évaluation. Au cours de la préparation de ce plan, l'ÉES assure que le plan incorpore les principes et les objectifs environnementaux. La clé est de s'assurer que toute modification future sera basée sur des principes, des objectifs et des pratiques environnementales à jour. Par conséquent, les besoins en matière de suivi de l'ÉES seront intégrés avec ceux du plan de secteur.

14.2 Le statut des terrains

La Masse de terrains d'intérêt national (MTIN)

Tous les terrains compris à l'intérieur des limites du parc de la Gatineau sont reconnus sous la dénomination de Masse de terrains d'intérêt

national (MTIN). La MTIN est un outil de mise en œuvre du Plan de la capitale du Canada et est approuvé en même temps. La MTIN se compose de l'ensemble des terrains jugés essentiels pour réaliser la vision de la capitale : les hauts lieux de la capitale, les rivières, les berges du canal, le boulevard de la Confédération, le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure. Tous les terrains du secteur des promenades sont inclus sous la dénomination MTIN.

Les terrains non-fédéraux significatifs pour la capitale

Ces terrains répondent aux fonctions de la capitale mais n'appartiennent pas au gouvernement fédéral mais à d'autres paliers de gouvernement ou au secteur privé. Il s'agit dans le cas du secteur des promenades de chemins municipaux ou de propriétés privées à l'intérieur des limites du parc et sur lesquelles s'appliquent le zonage et les règlements municipaux. Pour ces terrains, les paramètres suivants aideront à la mise en œuvre des propositions contenues dans le Plan de la capitale du Canada et dans le Plan directeur du parc de la Gatineau, soit :

- Prendre en compte la MTIN dans les décisions touchant l'aménagement du secteur.
- Encourager les administrations régionales et municipales à attribuer des désignations d'utilisation du sol qui appuient les objectifs de la MTIN.
- Procéder à l'acquisition des propriétés privées (par l'achat, des échanges de terrains ou par d'autres moyens).
- Mettre sur pied, le cas échéant, d'autres mécanismes de contrôle de l'utilisation (zonage, règlements municipaux relatifs à la construction, ententes de gestion).

Le processus de gestion de projets de planification

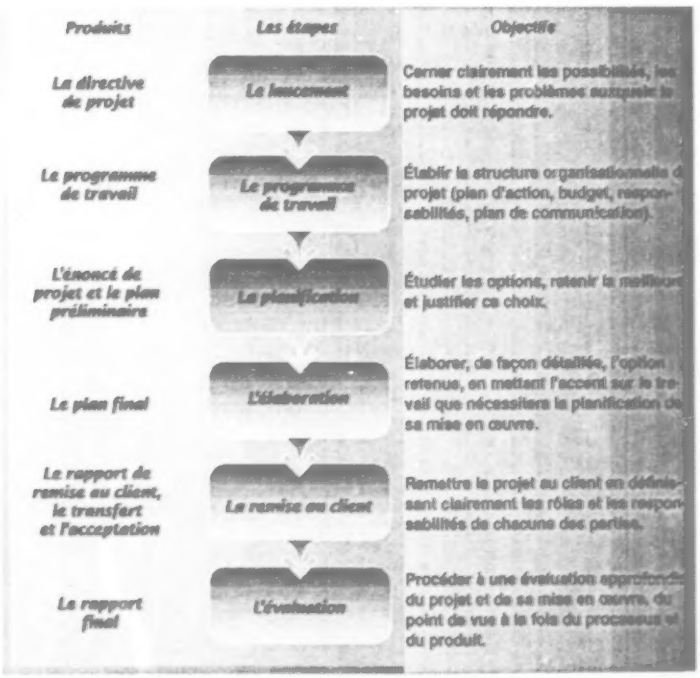

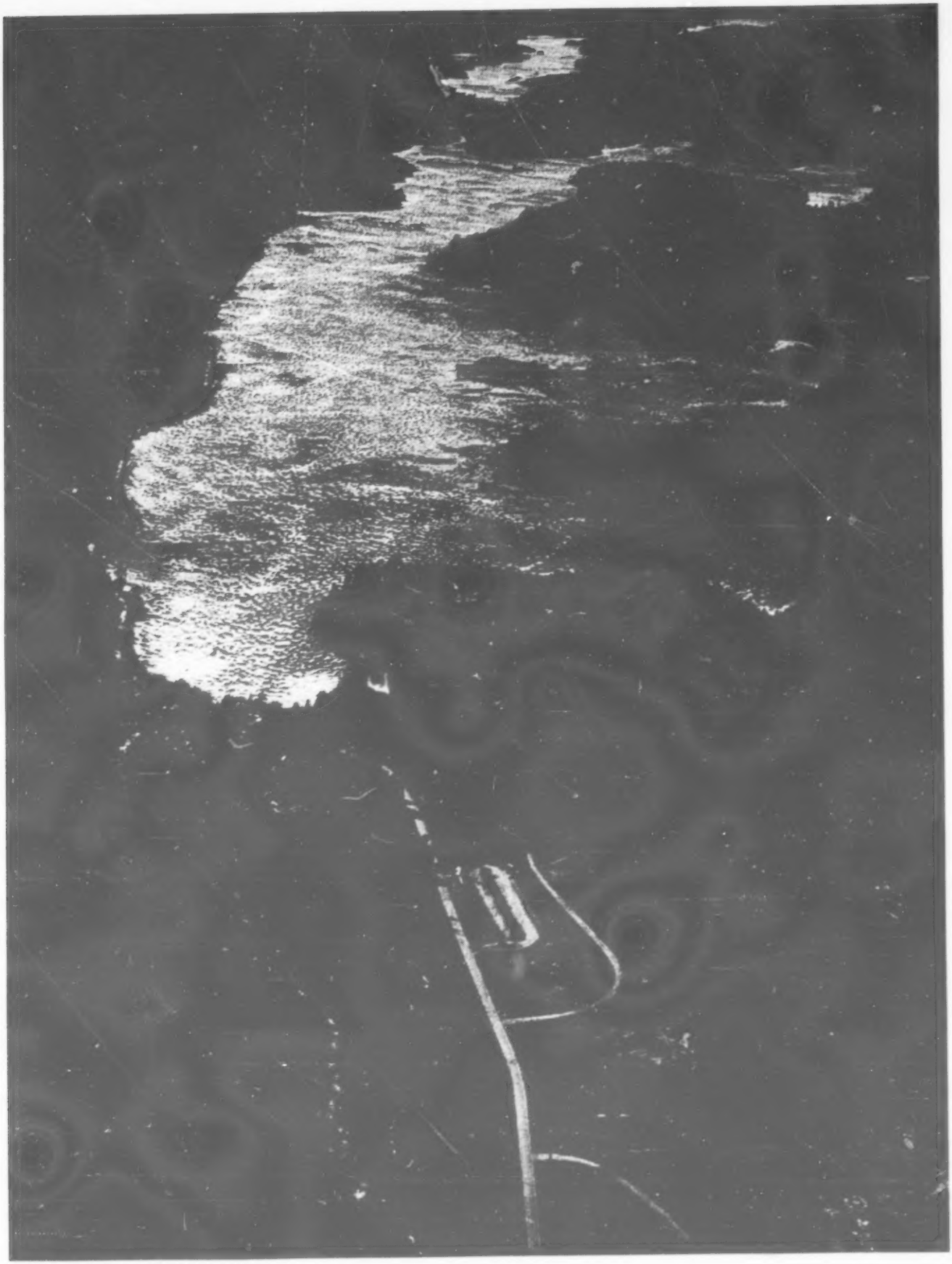

Vue à vol d'oiseau du lac Meech

Annexes

Annexe 1

Glossaire

Annexe 2

L'évaluation environnementale stratégique

Annexe 3

Le processus de planification et de participation publique

Annexe 4

La description et l'analyse détaillée par sites

Annexe 5

Le règlement de zonage de la municipalité de Chelsea

Annexe 6

Extraits du Plan directeur du parc de la Gatineau

Annexe 7

L'équipe de réalisation

Annexe 8

L'approbation fédérale d'utilisation du sol

Annnexe 1

Glossaire

Activité interdite

Activités qui ne sont pas appuyées ou encouragées par la Commission, et qui sont dans certains cas illégales (p. ex. la chasse).

Activité souhaitée

Activités récréatives qui sont appuyées et encouragées par la Commission.

Activité tolérée

Activités récréatives qui sont tolérées par la Commission, mais qui ne sont pas appuyées ou encouragées. La Commission peut choisir de réglementer la pratique de ces activités (emplacement, limites saisonnières, etc.).

Circuit d'entraînement

Sentier aménagé spécifiquement pour l'entraînement et la compétition de ski de fond

Consolidation (du réseau de sentiers)

Réorganisation du réseau de sentiers existant en vue d'améliorer la qualité de l'expérience des visiteurs, de diminuer les conflits entre usagers et d'amoindrir les impacts sur l'environnement.

Évaluation environnementale stratégique

Évaluation environnementale qui identifie et qui évalue les impacts environnementaux prévus des politiques et des projets proposés dans un plan

Plan directeur

Document de planification produit par la CCN, découlant du Plan pour la capitale du Canada, qui définit une orientation générale et la traduit en terme d'aménagement et de gestion sur un territoire donné, généralement un large espace. Le plan directeur énonce les stratégies et les moyens qui seront utilisés pour mettre en œuvre les principes et les objectifs de la CCN.

Plan de secteur

Document de planification plus détaillé et précis découlant du plan directeur et décrivant l'état d'un secteur, les enjeux et les problèmes le concernant et qui propose des stratégies et des moyens pour les résoudre et pour simplifier la gestion.

Point de départ de sentier

Point d'accès au réseau de sentiers, qui compte généralement une aire de stationnement, des toilettes et un panneau d'information sur les sentiers.

Promenade

Route panoramique d'accès limité, conçue, construite, contrôlée et entretenue par la CCN. Elles sont aménagées sur des terrains offrant des perspectives pittoresques et donnent accès à des institutions, des points d'attraits et des destinations de la capitale.

Sentier

Lien dont la principale fonction est de relier des attraits naturels, des parcs ou des institutions culturelles de la capitale. Les sentiers peuvent être utilisés pour la détente, des activités sportives, l'apprentissage et l'interprétation. Les sentiers sont généralement construits avec des matériaux naturels.

Sentier de la découverte

Ce sentier, proposé dans le Plan directeur du parc de la Gatineau (1990) et s'étendant du centre des visiteurs d'Old Chelsea jusqu'au lac la Pêche, reliera plusieurs des éléments naturels et culturels importants du parc.

Sentier de marche (été)

Ces sentiers sont en général des sentiers en boucle conçus pour une promenade facile. Ils comportent souvent un volet interprétatif (p. ex. le sentier du lac Pink).

Sentier de marche (hiver)

Sentier compacté à l'usage des adeptes de la randonnée pédestre d'hiver

Sentier national

Projet précédant le sentier transcanadien, qui propose l'aménagement d'un sentier de randonnée pédestre traversant le Canada d'un océan à l'autre. Dans le parc de la Gatineau, le sentier national suit le même tracé que le sentier transcanadien.

Sentier polyvalent (été)

Sentiers utilisés pour la randonnée pédestre et le vélo de montagne.

Sentier polyvalent (hiver)

Sentiers de ski de fond damés pour le style classique et le pas de patin. Ces sentiers plus larges et peu accidentés comprennent une voie compactée pour le pas de patin et au moins une piste pour le ski de style classique.

Sentier de randonnée pédestre

Ces sentiers sont pour la plupart des sentiers de ski de fond qui sont utilisés pour la randonnée pédestre en période estivale. Ils sont tous reliés et accessibles depuis plusieurs points de départ dans le secteur.

Sentier de raquette

Sentier réservé à la pratique de la raquette.

Sentier de ski de fond

Ce sont des sentiers de ski de fond qui sont damés de sorte à ne permettre que le ski de fond de style classique. Ces sentiers, qui comptent deux séries de traces, sont plus larges et moins accidentés que les sentiers d'arrière-pays.

Sentier de ski de fond d'arrière-pays

Ce sont des sentiers de ski de fond étroits, sinueux et accidentés qui sont laissés autant que possible à l'état naturel.

Sentier transcanadien

Sentier polyvalent qui traversera le Canada d'un océan à l'autre et dont la réalisation est prévue pour l'an 2000. Le sentier transcanadien traverse le parc entre Hull et Wakefield en empruntant des sentiers existants.

Signalisation du PCIM

La signalisation du Programme de coordination de l'image de marque (PCIM) est utilisée pour orienter les visiteurs aux points d'accès et sur le réseau routier du parc. Les panneaux du PCIM identifient les destinations, les distances et les directions à suivre, ainsi que le nom des points d'attrait.

Signalisation 3D

Panneaux de signalisation installés aux principaux carrefours du réseau de sentiers qui identifient les destinations, les distances et les directions. Ce système de signalisation de sentiers ajoute au système de numérotation de sentiers et aux renseignements fournis dans les cartes de sentiers.

Terrains aménagés

Terrains où sont aménagés des équipements et des installations du parc, y compris des bâtiments, des routes, des belvédères, des terrains de pique-nique et des plages.

Usagers dits « habitués »

Catégorie de visiteurs qui comprend les visiteurs qui préparent leur visite et qui viennent au parc pour pratiquer une activité précise comme la randonnée pédestre ou le ski de fond.

Usagers dits « habitués - adeptes occasionnels »

Sous-catégorie des « habitués », ces usagers du parc pratiquent des activités faciles d'accès et à faible risque comme le pique-nique, les activités de plage et la marche en forêt.

Usagers dits « habitués - adeptes de plein air »

Cette sous-catégorie des « habitués » comprend des usagers qui fréquentent le parc régulièrement et qui recherchent une expérience plus profonde, au moyen d'activités comme le canotage, la randonnée pédestre et le ski de fond.

Visiteurs dits « habitués - adeptes sportifs »

Cette sous-catégorie des « habitués » considère le parc comme un endroit où mesurer leurs habiletés physiques et améliorer leurs performances sportives. Ces usagers pratiquent des activités comme le vélo de montagne, la course d'orientation et le ski hors pistes.

Visiteurs dits « promeneurs »

Catégorie de visiteurs qui se présentent au parc sans grande préparation, typiquement pour une promenade en voiture sur les promenades avec une courte visite aux principaux points d'attrait du parc comme le lac Pink, le domaine Mackenzie King ou le belvédère Champlain.

Zone de découverte

La vocation de cette zone est d'offrir aux visiteurs des occasions de découvrir, de comprendre et d'apprécier les caractéristiques naturelles du parc, tout en assurant la protection des écosystèmes et le maintien de l'intégrité écologique du milieu.

Zone d'environnement naturel

L'objectif premier de cette zone est la protection des écosystèmes et le maintien de l'intégrité écologique du milieu. Dans cette zone, l'accès du public et les activités sont limitées.

Zone à fréquentation intense

Territoire qui offre aux visiteurs de tous âges et aptitudes physiques l'occasion d'accéder, via le réseau routier, à toutes les destinations importantes du parc et tous les points de départ de sentiers.

Zone de réception

La vocation de cette zone est de répondre aux besoins d'accueil, d'orientation et d'information des visiteurs du parc et de constituer un cadre pour communiquer la thématique du parc (expositions d'interprétation).

Annexe 2

L'évaluation environnementale stratégique[34]

Sommaire exécutif

Le Plan du secteur des promenades a été entrepris en 1998[35] dans le but de poursuivre la mise en œuvre des grandes orientations et des énoncés de politique du Plan directeur du parc de la Gatineau (1990). Bien qu'il ne couvre que douze pour cent de la superficie du parc de la Gatineau, le secteur des promenades est le secteur le plus achalandé du parc, accueillant plus d'un million de visiteurs par année. Le Plan du secteur des promenades (le Plan) cherche à répondre aux besoins futurs du secteur en clarifiant les enjeux et les préoccupations affectant le secteur pour ensuite proposer les interventions souhaitées en matière d'aménagement et de gestion.

L'évaluation environnementale (ÉE) du Plan du secteur des promenades est une évaluation environnementale stratégique (ÉES), qui identifie et qui évalue les impacts potentiels des politiques et des interventions proposées dans le Plan. Bien que le Plan soit plutôt axé sur l'utilisation des terrains du secteur, l'ÉE est davantage préoccupée par les impacts du Plan sur l'environnement, particulièrement les enjeux liés au milieu naturel. En examinant ses plans et ses politiques au niveau stratégique, la Commission de la capitale nationale désire atténuer les impacts négatifs potentiels et augmenter les impacts positifs des projets sur l'environnement. La démarche d'ÉES du Plan comprend l'examen préalable de politiques et leur analyse au moyen d'une matrice d'évaluation en vue de déterminer les impacts prévisibles de leur mise en œuvre.

Le Plan identifie clairement les enjeux actuels qui pourraient contribuer à la dégradation du milieu naturel au cours de la prochaine décennie. Les grandes préoccupations se situent au niveau de l'utilisation des sentiers, de la dégradation des plages et des aires d'activité, et de l'accroissement de l'intensité d'utilisation de certaines installations en période de grande affluence (p. ex., le domaine Mackenzie King). Par ailleurs, la capacité d'accueil du secteur, le besoin de concerter l'aménagement du secteur et les démarches d'aménagement des municipalités adjacentes, le besoin d'augmenter la recherche dans le domaine environnemental et sur les écosystèmes du secteur et la croissance des enclaves résidentielles constituent des préoccupations environnementales importantes.

Le Plan propose un énoncé d'orientation, un concept d'aménagement et des propositions d'aménagement qui cherchent à répondre aux enjeux de l'heure dans le secteur des promenades. Les neuf éléments du concept d'aménagement et les 117 propositions d'aménagement ont été examinés en vue de déterminer leurs impacts environnementaux potentiels, y compris les impacts potentiels cumulatifs.

Selon l'ÉES, 30 des 117 propositions d'aménagement présentent des impacts potentiels positifs et quatre propositions présentent des impacts potentiels négatifs.

Par ailleurs, trois des neuf éléments du concept d'aménagement présentent des impacts potentiels positifs. Les deux premiers éléments préconisent la préservation de l'intégrité des écosystèmes et des fonctions écologiques ainsi que la protection des zones sensibles et des espèces rares ou menacées d'extinction. Le troisième élément positif vise à redistribuer les usages sur le territoire en période de grande affluence, diminuant ainsi le potentiel d'achalandage excessif du secteur à certains endroits et à certaines périodes.

Les impacts potentiels positifs des propositions d'aménagement comprennent l'amélioration de la recherche et des programmes éducatifs dans le domaine environnemental, la mise en évidence des moyens de transport non motorisés, la

[34] *Le rapport complet se trouve à la bibliothèque de la CCN.*

[35] *Toutefois, les premières études remontent à 1994.*

meilleure gestion de l'utilisation des sentiers, l'amélioration des pratiques de gestion des plages et de la navigation de plaisance et une meilleure utilisation des systèmes d'aménagement et de contrôle municipaux.

Les quatre propositions d'aménagement qui comportent des impacts potentiels négatifs concernent l'aménagement de nouveaux sentiers. Le Plan propose la construction de quelques nouvelles bretelles de sentiers (environ 5) ainsi que l'aménagement d'un nouveau segment du sentier de la découverte, d'une longueur d'environ 4 km. Selon l'ÉES, ces interventions ne devraient pas occasionner d'impacts négatifs cumulatifs, parce qu'elles visent à éviter les conflits d'utilisation des sentiers et les problèmes de surutilisation découlant de la popularité du vélo de montagne. Ces propositions seront également accompagnées de l'amélioration de certaines pratiques de gestion et de la modification de certains tracés de sentiers afin d'éviter des zones écologiquement fragiles. L'importance des impacts potentiels négatifs de chaque proposition d'aménagement sera évaluée dans le cadre d'évaluations environnementales d'emplacements précis avant la prise de décision en rapport à la proposition visée.

L'élément du concept d'aménagement qui propose de mieux intégrer les activités du secteur des promenades à l'offre récréotouristique régionale pourrait occasionner une augmentation de la fréquentation du secteur dépassant les seuils d'utilisation recherchés, ce qui pourrait causer la surutilisation du secteur à certains endroits et à certaines périodes. Ce problème potentiel sera atténué au préalable par la mise en œuvre de l'élément du concept d'aménagement qui vise à diriger les visiteurs vers d'autres destinations en période de grande affluence.

Selon l'examen préalable et en considérant la mise en place prévue des mesures d'atténuation et des impacts positifs prévus, le Plan aura une incidence positive sur les conditions environnementales du secteur. Ceci résulte de l'attention portée à l'environnement lors de la préparation des éléments du concept d'aménagement et de plusieurs propositions d'aménagement. En définitive, selon l'ÉES, le Plan n'aura aucun impact négatif important sur l'environnement.

Les mesures d'atténuation identifiées à la section 5.4 en rapport aux propositions d'aménagement présentant des impacts potentiels négatifs devront être mises en place. Ceci comprend la réalisation d'évaluations environnementales d'emplacements précis pour toute modification de l'utilisation des sentiers, pour la construction de nouvelles bretelles de sentiers et pour les tracés proposés du nouveau segment du sentier de la découverte.

Le manque de données précises quant à la capacité d'accueil optimale des installations (p. ex., Camp Fortune) et des catégories d'activités (p. ex., le réseau de sentiers) du secteur constitue un problème. Il faudra recueillir davantage de données quantitatives sur la perte de fonctions écologiques découlant de la surutilisation saisonnière ou ponctuelle de certains lieux d'activités. Des sites précis (y compris Camp Fortune, les ruines Carbide Willson et le domaine Mackenzie King) ont été identifiés pour lesquels il faudra déterminer l'utilisation maximale souhaitée, à partir des critères suivants : la capacité d'accueil biophysique; la capacité de l'infrastructure (p. ex., les dimensions de l'aire de stationnement); la capacité esthétique (le type d'expérience recherchée).

Le Plan recommande également la réalisation d'études écologiques supplémentaires et d'évaluations environnementales pour des emplacements précis, dans le but d'approfondir la connaissance de l'écologie du secteur. L'ÉES appuie cette proposition et recommande la réalisation d'études liées à des enjeux environnementaux précis.

De plus, selon la politique environnementale de la CCN, les propositions d'aménagement seront assujetties à des évaluations environnementales avant leur mise en œuvre.

(Le rapport intégral est disponible pour consultation à la bibliothèque de la Commission de la capitale nationale.)

Annexe 3

Le processus de planification et de participation publique

Note: Le processus de planification et de participation publique indique les principales étapes de réalisation du plan de secteur ainsi que les moments réservés aux commentaires du public, selon les pratiques en vigueur à la CCN.

1998

Octobre	Relance du processus de planification du plan de secteur.
Novembre	Rencontre avec les associations de résidants et la municipalité de Chelsea.
Décembre	Première consultation publique des résidents dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme et de règlements de la municipalité de Chelsea.

1999

Janvier	Atelier de planification avec des représentants des résidents, groupes et associations, des municipalités et de divers organismes publics régionaux. Tenu le 30 janvier 1999. Voir le rapport de l'atelier.
Février	Préparation d'un document portant sur l'analyse des enjeux, le concept et les propositions préliminaires du plan de secteur.
Mars	Atelier de planification avec les gestionnaires de la CCN (19 mars 1999). Voir les notes synthèses de l'atelier.
Avril	Discussion, ajustement et validation du concept préliminaire à l'interne. Présentations aux Comités de gestion du parc et au Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Chelsea (CCU). Ajustements au concept préliminaire et aux propositions du plan de secteur.
Mai	Consultation publique de Chelsea (plan d'urbanisme, 10 mai 1999). Rencontre de suivi avec les groupes d'intérêt (17 mai 1999). Consultation publique « portes ouvertes » (18-19 mai 1999).
Juin	Présentation et commentaires du Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (10 juin 1999). Présentation et commentaires du comité exécutif de gestion de la CCN (16 juin 1999). Approbation du Plan du secteur du seuil par la Commission de la capitale nationale (30 juin 1999).

Annexe 4

La description et l'analyse détaillée par sites

1. Le terrain de pique-nique Penguin

Description

Ce site, situé dans une ancienne clairière près du viaduc de Kingsmere, comprend une aire de pique-nique de dimension réduite et un point de départ de sentier.

Les caractéristiques

- Répartition de l'utilisation : utilisation constante tout au long de la période d'exploitation.
- Catégories de visiteurs : Mélange de « promeneurs » et d'« habitués ».
- Le terrain de pique-nique Penguin n'est pas d'un grand attrait pour les visiteurs. Il est fréquenté par les adeptes de la randonnée et du vélo de montagne qui l'utilisent comme point d'accès au sentier Ridge, qui mène au cœur du réseau de sentiers. Toutefois, son attrait est limité par la pente abrupte du sentier Ridge en direction ouest. C'est aussi une aire de pique-nique agréable tôt le printemps et à l'automne, lorsque les mouches sont moins actives.
- Le site a été réhabilité en 1990.
- L'aire de stationnement 5, situé au viaduc du chemin Kingsmere, est utilisée l'hiver par les adeptes du ski de fond.

Les enjeux

Le site ne comprend pas d'attrait particulier. Il est peu utilisé, sauf pour une courte période de temps l'automne.

2. Le terrain de pique-nique Dunlop

Description

Le terrain de pique-nique Dunlop est situé en bordure du chemin du lac Meech, à proximité de l'intersection de la promenade Fortune. Bien que quelques tables de pique-nique soient dispersées sur le site, l'attrait principal est le ruisseau et le sentier de randonnée.

Les caractéristiques

- Le site est exploité d'avril à novembre.
- Catégories de visiteurs : Mélange de « promeneurs » et d'« habitués ».
- Répartition de l'utilisation : Ce site est un des rares terrains de pique-nique qui sont accessibles lorsque les promenades sont fermées à la circulation automobile. Le terrain de pique-nique Dunlop jouit d'une utilisation constante, sans être excessive. Les périodes de forte utilisation sont le printemps, avant l'ouverture des promenades, et l'automne durant le coloris automnal.
- Le site a été réhabilité en 1992.

Les enjeux de planification

- Le site est utilisé comme zone de débordement lorsque les aires de stationnement du lac Meech sont combles, en période de fort achalandage.

3. L'aire de stationnement 10

Description

L'aire de stationnement 10 est située à l'angle du chemin Dunlop et de la promenade Fortune. Principalement utilisé comme aire de stationnement pour les adeptes du ski de fond, le site est exploité l'année durant.

Les caractéristiques

- Cette aire de stationnement est populaire auprès des skieurs parce qu'elle donne accès à un sentier en pente douce qui mène au plateau où se situe le cœur du réseau de sentiers.
- Le site est très achalandé de la première neige jusqu'au début avril.
- Installations de base seulement : toilettes sèches et panneau indicateur.

Les enjeux de planification

- L'aire de stationnement 10 est parmi les plus populaires auprès des skieurs, mais elle ne comprend que des installations de base.
- La demande dépasse souvent la capacité d'accueil de l'aire de stationnement.
- La superficie de l'aire de stationnement rétrécit durant l'hiver parce qu'il n'y a pas d'endroit où entasser la neige.

4. L'aire de stationnement du refuge Keogan

Description

L'aire de stationnement du refuge Keogan est située en bordure de la promenade Fortune, à l'angle du sentier Ridge (sentier 1). Ce point de départ estival de sentier donne accès au cœur du réseau de sentiers.

Les caractéristiques

- En ce qui est des segments de visiteurs, le site est surtout utilisé par les « habitués », ainsi que quelques « promeneurs ».
- Le site est fréquenté par les adeptes de la randonnée et du vélo de montagne, et par des clubs de ski qui utilisent les promenades pour la pratique du ski à roulettes.
- Le principal attrait du site est l'accès immédiat au sentier Ridge.

5. Le belvédère Huron

Description

Le belvédère Huron est situé en bordure de la promenade Champlain. Le site comprend une aire de stationnement asphaltée avec trottoir adjacent et un muret de pierres qui délimite le belvédère.

Les caractéristiques

- Vue panoramique de la Vallée de l'Outaouais.
- Le site ne comprend que l'aire de stationnement. Il n'y a aucun autre équipement.

Les enjeux de planification

- La superficie de l'aire de stationnement est trop grande, en rapport à la demande.
- Il y a peu à faire sauf stationner, regarder le panorama et quitter.
- Des arbres devront être émondés afin de maintenir le champ de vision.

6. Le belvédère Étienne Brûlé

Description

Le belvédère Étienne Brûlé, situé à proximité du belvédère Huron, comprend une aire de pique-nique, un belvédère et un point de départ de sentier. Ce site propose un point d'accès intéressant au réseau de sentiers, et pour les « promeneurs », une aire de repos sous les chênes.

Les caractéristiques

- Site quelque peu en retrait, souvent ignoré et en général sous utilisé.
- Perspective plus intéressante que celle du belvédère Huron.
- Site attrayant, à caractère plus naturel que les belvédères Huron et Champlain.

Les enjeux de planification

Malgré ses attraits, ce site est beaucoup moins fréquenté que les belvédères Huron et Champlain.

7. Le lac Bourgeois

Description

Le lac Bourgeois est une petite aire de stationnement située en bordure de la promenade Champlain, au sud-est de l'intersection des promenades Champlain et Fortune.

Les caractéristiques

- L'aire de stationnement n'a pas de vocation spécifique. Elle est pratiquement inutilisée, sauf durant la période de grande affluence du coloris automnal.

Les enjeux de planification

- Bien que cet équipement soit désuet, les dépenses liées à sa fermeture et à la restauration du site seraient considérables.

8. Le lac Black (Mont King)

Description

Ce site sert principalement d'aire de stationnement pour le sentier du mont King, sentier d'interprétation mesurant un kilomètre qui décrit les caractéristiques écologiques des environs.

Les caractéristiques

- Le site est utilisé périodiquement, fréquenté principalement par les « promeneurs ».
- Le sentier d'interprétation, qui franchit le mont King, est court mais assez difficile.
- La vocation originale du site (aire de pique-nique) a été quelque peu délaissée lors de la réhabilitation du site en 1989.

9. Le lac Mulvihill

Description

Les installations du site Mulvihill sont situées de part et d'autre de la promenade Champlain, près de Kingsmere. Du côté est de la promenade, on trouve le lac Mulvihill et l'aire de pique-nique. Du côté ouest se trouve l'aire de stationnement et le point de départ du sentier Larriault.

Les caractéristiques

Le site Mulvihill est une destination intéressante, mais qui ne compte aucun élément naturel ou historique exceptionnel. Le site est utilisé périodiquement, jamais à sa capacité d'accueil maximale. Les principaux éléments du site sont le suivants :

- L'aire de pique-nique et le quai, tous deux accessibles aux personnes en perte de mobilité.
- Le lac Mulvihill, petit étang fait de main d'homme.
- Le point de départ de la boucle du sentier Larriault.

Les enjeux de planification

- L'aire de stationnement située du côté ouest de la promenade est en grande partie désuète, puisque les deux autres aires de stationnement peuvent répondre à la demande des randonneurs et des pique-niqueurs.
- Le lac Mulvihill est parfois utilisé pour des activités nocturnes indésirables (feux de camp, rassemblements, etc.)

10. Le ravin Chelsea

Description

Le ravin Chelsea est situé en bordure du chemin Kingsmere près de l'intersection du chemin du lac Meech. Le site comprend une petite aire de pique-nique, un point de départ de sentier et un ravin qui renferme des caractéristiques naturelles d'intérêt.

Les caractéristiques

Situé en bordure du village de Old Chelsea, le ravin Chelsea est un site attrayant qui jouit d'une double vocation, soit comme aire de pique-nique et comme point de départ de sentier.

- Accès au ruisseau Chelsea et à un ravin caché.
- L'aire de stationnement n'est pas ouverte l'hiver.
- Point de départ populaire pour les adeptes de la randonnée et du vélo de montagne. Donne accès au sentier 1.

Les enjeux de planification

- La visibilité est réduite pour les randonneurs et les adeptes du vélo de montagne qui désirent franchir le chemin Kingsmere.

11. L'aire de stationnement 8

Description

L'aire de stationnement 8 est un point de départ pour les adeptes d'activités sportives qui se déroulent sur les promenades, y compris le cyclisme et le patin sur roues alignées durant l'été et le ski de fond durant l'hiver. Son emplacement à l'intersection de la promenade de la Gatineau et du chemin du lac Meech est son principal attrait.

Les caractéristiques

Cette aire de stationnement est très achalandée, surtout la fin de semaine durant l'hiver et le dimanche matin de mai à septembre, lorsque le programme de fermeture des promenades est en vigueur.

- Point de départ primaire pour le ski de fond et les activités sportives se déroulant sur les promenades (cyclisme, ski à roulettes, patin sur roues alignées).
- Souvent complet la fin de semaine.
- L'utilisation de ce site a beaucoup augmenté depuis l'ouverture des pistes de ski de fond sur la boucle nord et l'entrée en vigueur du programme de fermeture des promenades le dimanche matin, durant l'été.

Les enjeux de planification

- Excès de vitesse et visibilité réduite à l'intersection de la promenade de la Gatineau et du chemin du lac Meech.

12. Les points de départ de sentiers du lac Meech

Description

La CCN exploite trois points de départ de sentiers dans les environs du lac Meech. Les activités de sentiers comprennent la randonnée et le vélo de montagne le printemps, l'été et l'automne. L'hiver, les sentiers sont utilisés pour le ski de fond et la raquette.

Les caractéristiques

De façon générale, la pratique de ces activités se résume ainsi :

- Le stationnement Blanchet (nº 13) est utilisé par les randonneurs le printemps et l'automne. Il est peu utilisé l'hiver comme point de départ au réseau de sentiers de ski de fond.
- Ce stationnement donne accès aux sentiers d'arrière-pays comme le sentier des Loups.
- Le stationnement McCloskey (nº 12) est utilisé à l'année longue comme point de départ du réseau de sentiers.
- Ce stationnement est utilisé à pleine capacité durant les jours de pointe de la saison de ski de fond.
- Le stationnement McCloskey est un point de départ vers le cœur du réseau de sentiers et les destinations comme le chemin Ridge et le chalet Western.
- Le stationnement O'Brien (nº 11) est également utilisé l'année durant.
- Ce stationnement donne accès au côté nord du lac Meech et aux ruines Carbide Willson.

Les enjeux de planification

La pratique des activités de sentiers soulève les problèmes suivants :

- conflits entre randonneurs et adeptes du vélo de montagne;
- présence de chiens non en laisse sur les sentiers de randonnée et de ski de fond.

13. Les points de départ de sentiers de Kingsmere

Description

La communauté de Kingsmere comprend deux aires de stationnement utilisés comme points de départ de sentiers. Le stationnement Booth (nº 7), situé sur le chemin Kingsmere, est l'un des endroits les plus fréquentés pour les activités de sentiers. Le stationnement du domaine Mackenzie King (nº 6) est également un important point de départ, surtout l'hiver lorsque le domaine est fermé.

Les caractéristiques

Les éléments suivants dressent un portrait global de l'utilisation des sentiers :

- Le stationnement Booth (nº 7) est le troisième stationnement le plus fréquenté du parc de la Gatineau durant la saison de ski de fond.
- Cette aire de stationnement fournit l'accès le plus direct au cœur du réseau de sentiers de ski de fond (les sentiers 1, 6, 8 et 17).
- Les jours de grande affluence, on peut compter jusqu'à 125 voitures dans ce stationnement en deux parties situées de part et d'autre du chemin Kingsmere.
- Le stationnement Booth est moins achalandé durant l'été, mais il est utilisé régulièrement.

Les enjeux de planification

Les enjeux suivants sont liés à l'utilisation des sentiers :

- Faible visibilité à la sortie du stationnement donnant sur le chemin Kingsmere;
- Stationnement de voitures le long du chemin Booth.

Annexe 5

Le règlement de zonage de la municipalité de Chelsea

Le nouveau règlement de zonage de la municipalité de Chelsea, élaboré entre mars 1998 et juin 1999 en conformité avec les prescriptions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec, reflète la vocation d'espace naturel du parc de la Gatineau en lui conférant l'affectation « EN ». Voici les groupes d'usages relatifs au parc de la Gatineau, tel que proposé par le nouveau règlement municipal.[36]

Groupes d'usages pour le Parc de la Gatineau

Tous les usages, activités et constructions à l'intérieur des limites du parc de la Gatineau ont la caractéristique de prendre place à l'intérieur d'un espace naturel reconnu et défini ainsi par la Commission de la capitale nationale. De par ce point commun, il est justifié de regrouper les différents types d'usages permis dans le parc à l'intérieur d'un même groupe d'usages.

Classe EN-PN Espace naturel

Cette classe comprend le territoire du parc où les interventions au niveau de la construction et de l'installation d'infrastructure sont réduites au minimum.

À titre indicatif, les usages suivants y sont permis :

- Les activités de conservation de la nature;
- Les activités d'interprétation de la nature;
- Le ski de fond, la randonnée pédestre, la bicyclette, etc.

Classe EN- PC- Préservation champêtre

Cette classe vise à préserver des espaces ouverts de la Vallée du Ruisseau-Meech, car ces espaces sont l'une des caractéristiques visuelles significatives de la Vallée et leur protection à long terme demeure une priorité.

À titre indicatif, les usages suivants y sont permis :

- Les activités de pâturage
- La coupe du foin

La grille de spécifications exige également des dispositions écologiques spéciales telles que le dépôt d'un rapport des gestion du bétail et la construction d'une clôture pour protéger une aire tampon en bordure du ruisseau Meech.

Classe EN-MV - Zone de mise en valeur

Cette classe vise à permettre des usages plus intensifs dans certains secteurs de la Vallée du Ruisseau-Meech. Les usages permis dans la classe EN-PN sont aussi permis à l'intérieur de cette classe.

À titre indicatif, les usages suivants y sont permis :

- Travaux de restauration des sites d'enfouissement de déchets
- Pâturage
- Coupe de foin
- Auberges
- Gîtes du passant
- Activités récréotouristiques

Classe En-R1 - Communauté résidentielle

Cette classe d'usage comprend tout logement unifamilial isolé. Pour les fins du présent règlement, un logement est défini comme étant une pièce ou une suite de pièces dans un bâtiment ayant un accès distinct destiné à servir de domicile et pourvu de ces propres installations sanitaires, ces quartiers pour le sommeil, pas plus d'une cuisine où il est possible de préparer la cuisson des aliments et les repas.

36 *Lors de sa parution à ce moment, le règlement municipal de Chelsea n'était disponible qu'en français.*

Classe EN-C3 - Camp Fortune

Cette classe comprend les usages commerciaux à vocation récréotouristique. L'entreposage extérieur est permis, ainsi que les usages reliés à la récréation, la restauration et les activités artisanales.

À titre indicatif, les usages suivants y sont permis :

- Bar
- Base de plein air
- Boutique artisanale
- Boutique d'antiquités
- Boutique d'articles de sport
- Brasserie
- Casse-croûte
- Centre de ski
- Restaurant

Classe EN-CE - Maisons Willson et O'Brien

Cette classe vise à reconnaître et consolider la particularité de ces deux bâtiments patrimoniaux. Ces bâtiments et les installations s'y rattachant présentent un potentiel pouvant être exploité de façon à assurer leur existence. De plus, la mise en valeur de ce site devra nécessairement promouvoir le développement durable.

À titre indicatif, les usages suivants y sont permis :

- Centre de recherche
- Centre de formation
- Centre de conférences

Classe EN-H1 - Domaine Mackenzie King

Cette classe vise à consolider les valeurs historiques de ce site.

À titre indicatif, les usages suivants y sont permis :

- Activités reliées à un centre d'interprétation historique

Les règlements municipaux de zonage pour le secteur du lac Meech et de Kingsmere

Superficie minimale d'un lot pour une nouvelle construction : 4000 mètres carrés
Façade minimale pour les nouveaux lots : 45 mètres
Marge de recul minimale de la ligne de lot : 4,5 mètres
Marge de recul minimale de la ligne des hautes eaux : 15 mètres
Nombre maximal d'étages : 3
Hauteur maximale d'un bâtiment : 15 mètres

Normes pour la reconstruction de bâtiments résidentiels sur des propriétés de moins de 4000 mètres carrés avec des bâtiments existants :

Superficie de terrain	**Bâtiment**
3500 à 4000 mètres carrés (2750 pieds carrés)	255 mètres carrés
3000 à 3499 mètres carrés (2500 pieds carrés)	232 mètres carrés
2500 à 2999 mètres carrés (2000 pieds carrés)	185 mètres carrés
2000 à 2499 mètres carrés (1750 pieds carrés)	162 mètres carrés
1500 à 1999 mètres carrés (1500 pieds carrés)	139 mètres carrés
1000 à 1499 mètres carrés (1250 pieds carrés)	116 mètres carrés
999 mètres carrés ou moins (1200 pieds carrés)	111 mètres carrés

Annexe 6

Extraits du Plan directeur relatifs aux propriétés privées dans le parc

Le Plan directeur du parc de la Gatineau (1990) comprend les directives suivantes au sujet des propriétés privées (p. 126) :

- les résidences privées sont considérées comme des usages non conformes au zonage du parc; elles devraient faire l'objet d'un programme d'acquisition, à long terme.

- les priorités d'acquisition devraient être les suivantes :

  Première priorité

  - les terrains de dix acres et plus;
  - les propriétés riveraines;
  - les propriétés affectant la visibilité des grands équipements;

  Deuxième priorité

  - les lots enclavés;
  - les lots en périphérie du parc;

  Troisième priorité

  - les communautés résidentielles existantes

- il faut favoriser l'acquisition de gré à gré, les dons, les droits de premier refus et l'achat avec droits d'occupation pour la vie entière plutôt que l'expropriation.

Annexe 7

L'équipe de réalisation

L'équipe de direction et de travail

Le présent travail a été rendu possible grâce à la participation des personnes suivantes.

Commission de la capitale nationale
François Lapointe, directeur de l'aménagement
Jean-René Doyon, directeur du parc de la Gatineau
Pierre Dubé, chef, planification urbaine (chargé du projet)
Kevin Jones, planificateur principal
Michel Viens, Gestionnaire principal
Michelle Comeau, vice-président, Direction du service des parcs et de la gestion des terrains
Curry Wood, vice-président, Direction de l'aménagement de la capitale et de la gestion de l'immobilier

Conception graphique et photographies : Michel Céré
Références photographiques : Services créatifs de la CCN, Kevin Jones, Pierre Malo
Ont également participé au projet Jean Beaudet, Daniel Blais, Rosa Brochado (1995-98), Michel Charbonneau, Annie Déziel (1995-98), David Graham, Johanne Fortier, Marc Gauthier, Daniel Hamelin, Jocelyne Jacob, Julie Lalonde, François Leduc, Denis Messier, Sandra Pecek, Claude Potvin, Jean-Pierre Rochon, Gabrielle Simonyi et Kirsty Stansel.

Les membres du Conseil d'administration
Les membres du Comité exécutif de gestion
Les membres du Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Municipalité de Chelsea

Marie Lemay, directrice des Services techniques
Pierre Beauchamp, consultant en urbanisme
Le Comité consultatif d'urbanisme et du développement durable
Le Conseil municipal

Nous tenons à remercier les personnes, groupes, associations qui ont participé à l'atelier de planification du 30 janvier 1999 et à la séance de suivi du 17 mai 1999.

Association des affaires et du tourisme de Chelsea
Club des ornithologues de l'Outaouais
Canadian Parks & Wilderness Society
Rideau Trails
Camp Fortune
Association des résidents du lac Meech

Association des propriétaires de Kingsmere
Ville de Hull, Services des arts et de la culture
Société d'histoire de l'Outaouais
Ville d'Aylmer, Service de l'urbanisme
Skinouk
Ottawa Bicycle Club
PROFAC
Delcan
Elaine Gaudet & Ass.
Les Amis du domaine Mackenzie King

Et toutes les personnes qui ont participé aux séances de consultation publique et portes ouvertes du 18 et 19 mai 1999.

Annexe 8

Approbation fédérale de l'approbation du sol

Dossier CP-2110-55-01

Le plan sectoriel du secteur des promenades découle du plan directeur du parc de la Gatineau, approuvé par la Commission en 1990. Il constitue un instrument détaillé de planification et de gestion. Malgré sa superficie restreinte par rapport à l'ensemble du parc de la Gatineau, soit 12 % (5 200 hectares), le secteur des promenades est le plus visité de tous les secteurs. Il comprend plusieurs destinations fréquentées tant par les résidents de la région que par les visiteurs de la capitale : le domaine Mackenzie-King, le lac Pink, le belvédère Champlain et la station de ski Camp Fortune sont des exemples.

Le plan sectoriel dresse un portrait des différents sites et des types d'activités de même que des enjeux de planification qui en découlent. Des principes et des objectifs de planification et des concepts d'aménagement, un d'hiver et un d'été, sont développés et se traduisent par un système de zonage. Le plan sectoriel comprend aussi des principes de mise en oeuvre et indique les procédures requises pour obtenir les approbations nécessaires pour les projets découlant du plan.

Le processus d'évaluation environnementale stratégique a été suivi conformément à la politique de la Commission et a conclu que dans l'ensemble le plan n'aura pas d'impact négatif significatif.

L'évaluation propose cependant que des évaluations détaillées soient produites pour certains enjeux particuliers et pour les propositions spécifiques du plan, au moment de leur mise en oeuvre.

Un processus de consultation publique, entrepris à l'automne 1998, a permis de tenir compte des préoccupations des intervenants municipaux, des groupes d'intérêt, des citoyens des secteurs concernés, de même que des usagers du parc.

Le document préliminaire final a été présenté au Comité consultatif d'urbanisme, de design et de l'immobilier (CCUDI) à sa réunion du 10 juin 1999. Le document subira des changements mineurs et des corrections typographiques à la suite de la présentation à la Commission le 30 juin 1999.

En conséquence,

L'APPROBATION FÉDÉRALE D'UTILISATION DU SOL EST PAR LA PRÉSENTE DONNEE AU PLAN DU SECTEUR DES PROMENADES DU PARC DE LA GATINEAU, EN VERTU DE L'ARTICLE 12 DE LA LOI SUR LA CAPITALE NATIONALE SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SUIVANTES :

CONDITIONS RELATIVES À L'UTILISATION DES TERRAINS :

L'administration quotidienne des demandes relatives à l'utilisation des terrains fédéraux et la mise en oeuvre des propositions du plan de secteur seront effectuées selon les processus relatifs aux approbations d'utilisation du sol, de transaction immobilière et de design en vigueur à la CCN. Toutes les propositions seront examinées pour assurer leur conformité à l'orientation, aux concepts et aux objectifs de planification du plan sectoriel avant qu'une approbation ne soit donnée.

Tous les plans ou études complémentaires au plan sectoriel, de même que toute proposition d'amendement au plan devront être soumis pour examen préalable et approbation distincte.

CONDITIONS RELATIVES AU DESIGN :

Les projets découlant de ce plan devront faire l'objet d'un examen préalable et d'une approbation de design selon le processus en vigueur à la

Commission. L'évaluation tiendra compte des principes du plan de secteur.

CONDITIONS RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT :

Tous les projets qui seront entrepris dans le secteur des promenades du parc de la Gatineau seront assujettis aux exigences de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de même qu'aux politiques et procédures administratives de la Commission en ce qui concerne l'évaluation et l'analyse environnementale.

CONDITIONS RELATIVES AU PATRIMOINE ET À L'ARCHEOLOGIE :

Les enjeux relatifs au patrimoine et à l'archéologie seront pris en considération lors de l'examen des demandes d'approbation mentionnées ci-dessus.

CONDITIONS RELATIVES AU SUIVI :

Le suivi des conditions énumérées à cette approbation, de même que le suivi du plan sectoriel seront sous la responsabilité du Directeur, Parc de la Gatineau et Ceinture de verdure.

TRANSACTION IMMOBILIERE :

Toutes les propositions de location, vente, servitude ou autres types de transaction immobilière feront l'objet d'un examen préalable selon la procédure relative à l'approbation fédérale d'utilisation du sol ou de transaction immobilière. Elles seront examinées en fonction de la conformité à l'orientation, aux concepts et aux objectifs de planification du plan sectoriel.

Le Vice-président exécutif de l'Aménagement de la capitale et de la gestion de l'immobilier

Curry Wood, CA, CRE

La présente approbation est conforme à la décision prise par la CCN à sa réunion du 30 juin 1999

Parc de la Gatineau - Gatineau Park
Secteur des promenades - Parkway Sector

Sensibilité environnementale
Environmental Sensitivity

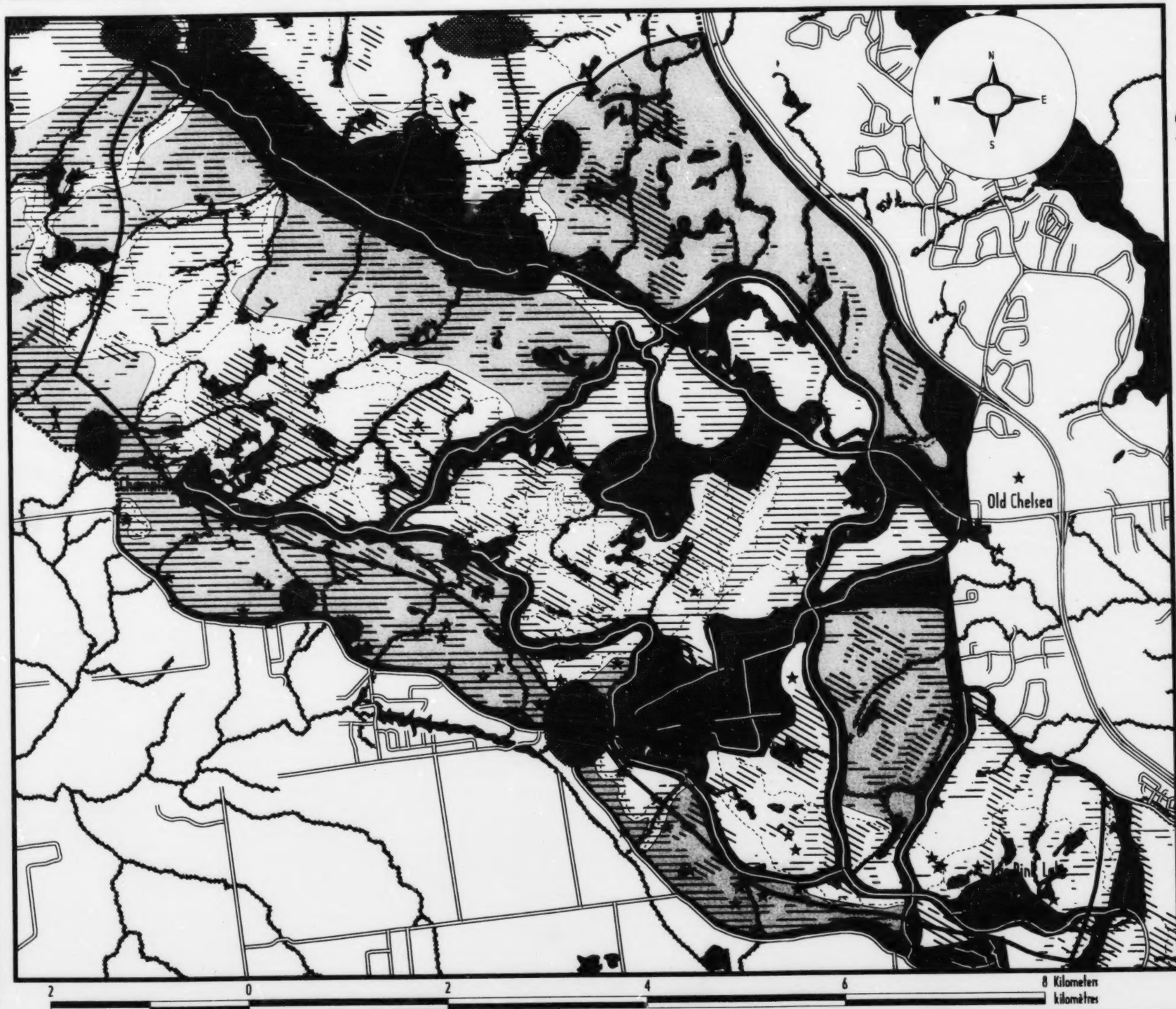

Drainage
- Variable
- Terres humides ou étangs / Wetlands or Ponds
- Plans d'eau / Waterbodies
- Zones tampons riveraines/ Buffer Zones - Streams (25m)

Pentes / Slopes
- Modéré à abrupte / Moderate to Steep

Présence humaine / Human Presence
- Élevée / High
- Moyenne / Medium
- Faible / Low

- Héronnières / Heronries
- Éléments sensibles / Sensitive Features
- Destinations secteur des promenades / Parkway Destinations
- Ravages de cerfs de Virginie / Deer Wintering Yards
- Limites du parc de la Gatineau / Gatineau Park Boundary
- ..... Sentiers / Trails

Parc de la Gatineau / Gatineau Park
Secteur des promenades / Parkway Sector

Concept été/automne
Summer/Fall Concept

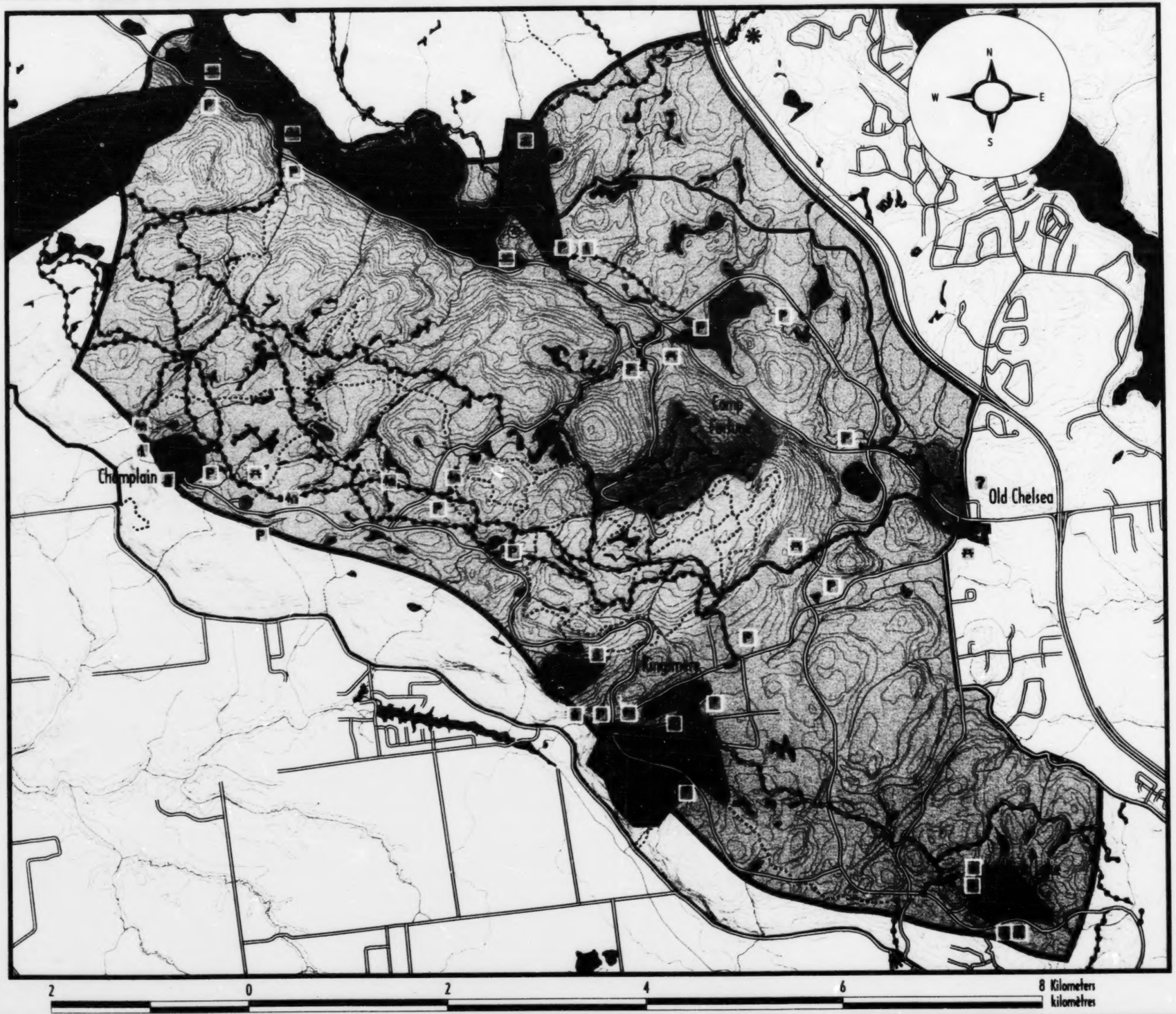

Destinations
- Plage / Beach
- Débarcadère / Boat Launch
- Relais / Shelter
- Site d'interprétation / Interpretive Site
- Belvédère / Lookout
- Stationnement / Parking Lot
- Aire de pique-nique / Picnic
- Sentier de promenade / Walking Trail
- Centre des visiteurs / Visitor Centre
- Maisons Willson/O'Brien Houses
- Point d'accès municipal potentiel / Potential Municipal Access Point
- Sites aménagés / Developed Sites

Sentiers de randonnée pédestre et de promenade / Hiking and Walking Trails
- ..... Randonnée pédestre / Hiking
- ..... Promenade / Walking
- ○○○○○ Sentiers proposés de randonnée / Proposed Hiking Trails

Sentier de randonnée trans sectoriel / Cross Sector Hiking Trail
- ○○○○○ Trajet proposé / Proposed Route

Sentiers partagés / Shared Trails
- Pédestre et vélo de montagne / Hiking and Mountain Biking
- Proposés / Proposed
- Vélo de montagne / Mountain Biking (Camp Fortune)

Sentier transcanadien / Trans Canada Trail
- Existant / Existing
- Proposé / Proposed

Secteurs thématiques / Thematic Sectors
- Introduction au parc / Park Introduction
- Promeneurs / Parkway Tour
- Randonnée - Adeptes de plein air / Discovery Hiking
- Randonnée - Adeptes sportifs / Challenge Hiking
- Vélo de montagne - Adeptes sportifs / Challenge Mountain Biking

- Limites du secteur des promenades / Parkway Sector Boundary
- Territoires à l'extérieur du secteur / Areas outside of the sector

Parc de la Gatineau - Gatineau Park
Secteur des promenades - Parkway Sector

Concept hiver / Winter Concept

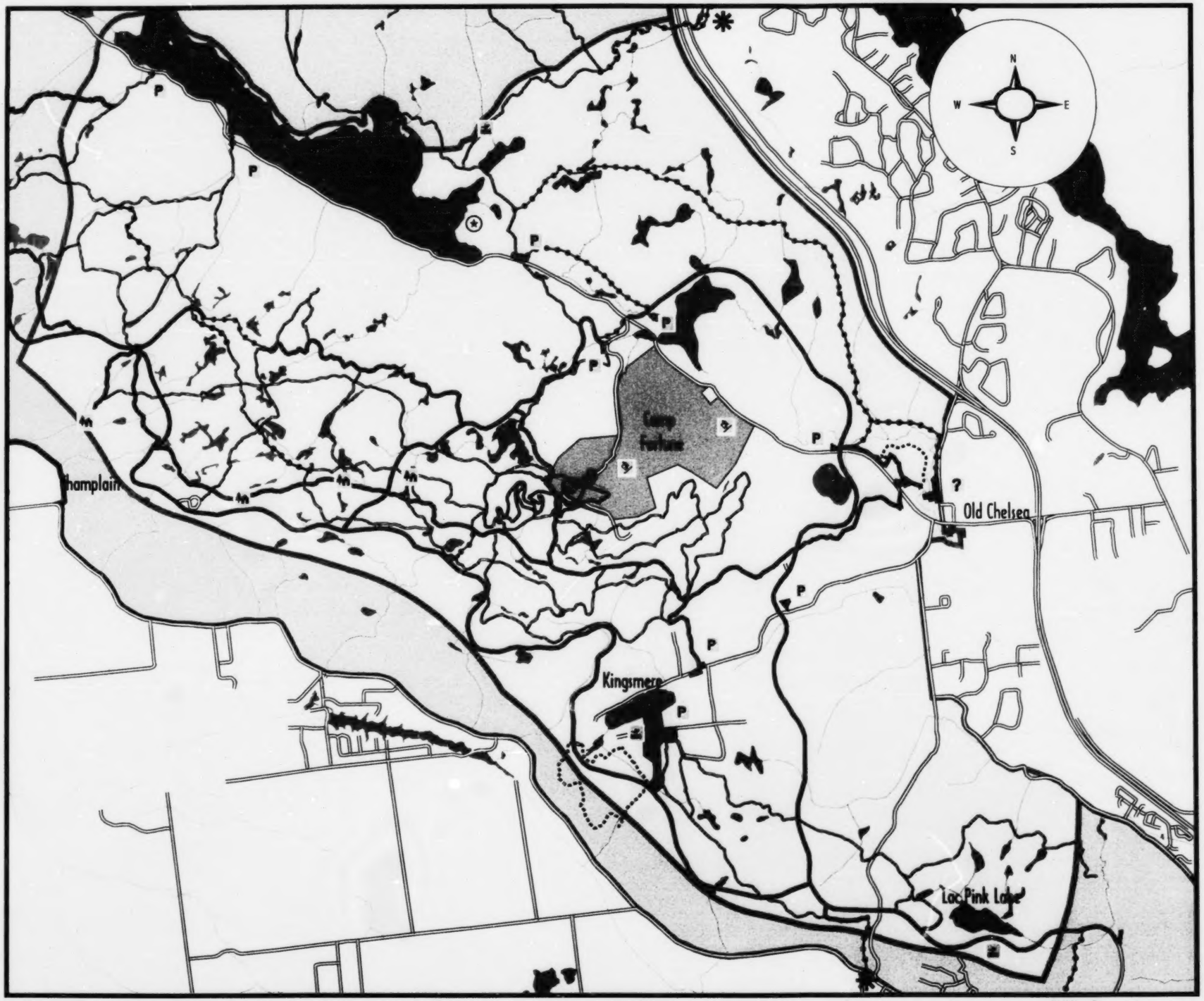

Destinations

- Départ de sentiers / Trailhead
- Centre des visiteurs / Visitor Centre
- Relais / Shelter
- Site d'interprétation / Interpretive Site
- Pente de ski / Ski Hill (Camp Fortune)
- Maisons Willson/O'Brien Houses
- Point d'accès municipal potentiel / Potential Municipal Access Point

Sentiers d'hiver / Winter Trails

- Sentiers de ski de fond / Cross-country Ski Trails
- Sentiers de ski de fond proposés / Proposed Cross-country Ski Trails
- Sentiers partagés (pas alternatif et pas de patin) / Shared Trails (ski skating and diagonal stride)
- Sentiers partagés proposés / Proposed Shared Trails
- Parcours de compétition pour le ski de fond / Cross-country Ski Racing Trail
- Sentiers de randonnée d'hiver / Winter Hiking Trails
- Sentiers de raquette / Snowshoeing Trails
- Sentiers de raquette proposés / Proposed Snowshoeing Trails

Secteur des promenades / Parkway Sector

- Limites du parc de la Gatineau / Gatineau Park Boundary
- Secteur des promenades / Parkway Sector
- Territoires à l'extérieur du secteur / Areas outside of the sector

Sites aménagés / Developed Sites

- Destinations
- Camp Fortune

Parc de la Gatineau
Gatineau Park
Secteur des promenades
Parkway Sector

Zonage / Zoning

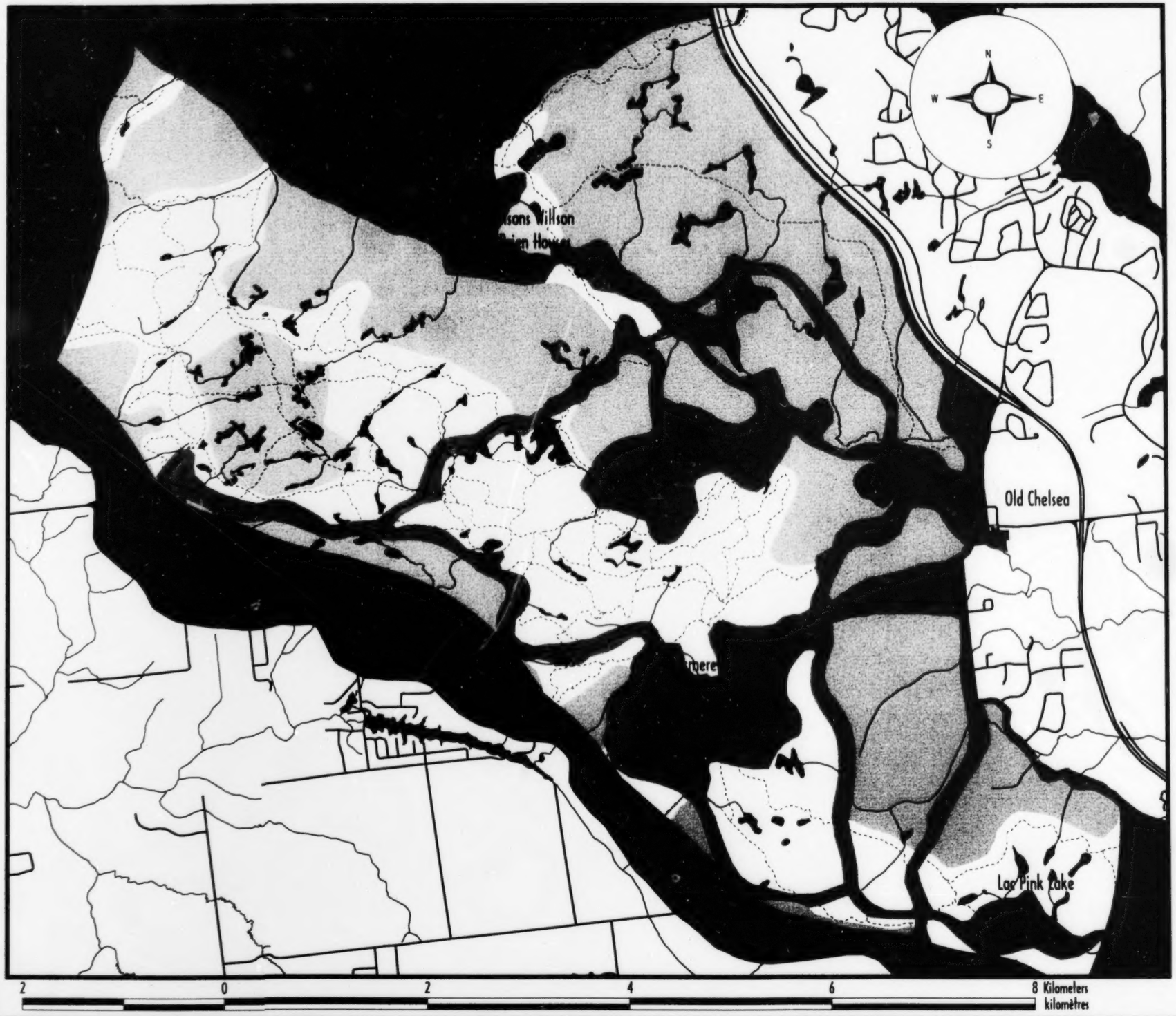

Zones principales / Principal Zones

- Accueil / Reception
- Fréquentation intense / Intensive Use
- Découverte / Park Discovery
- Environnement naturel / Natural Environment

Zones de gestion spéciale
Special Management Zones

- Résidentiel / Residential
- Camp Fortune
- Maisons Willson / O'Brien Houses
- Crawley

Parc de la Gatineau / Gatineau Park

- Territoires à l'extérieur du secteur / Areas outside of the sector
- Limites du parc de la Gatineau / Gatineau Park Boundary
- Limites du secteur des promenades / Parkway Sector Boundary
- Plans d'eau / Waterbodies
- Ruisseaux / Streams
- Sentiers / Trails
- Routes / Roadways